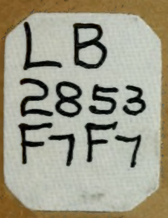


Le Bon Dieu laïque - Franchet



Laïcisons la laïque!

Antonin FRANCHET
INSTITUTEUR

Le Bon Dieu laïque

Comment on fait des Cléricaux et des Nationalistes

PRÉFACE d'Émile Chauvelon
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

CONCLUSIONS de Gustave Téry
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Treizième mille

PRIX :
0 fr. 40 *l'exemplaire.*
0 fr. 50 *franco.*
25 *fr. le cent.*

Editions
de la Petite République
111, Rue Réaumur
Paris

Concours de la « Petite Républiqu

Trois questions étaient mises au Concours; la première était ainsi form

« Connaissez-vous des livres scolaires qui vous semble pas répondre aux exigences et aux aspirations de l'e moderne? En donner la liste avec quelques citations ca téristiques. »

JURY

MM. **Ferdinand BUISSON**, ancien directeur de l'ensei ment primaire, député de Paris ;

J. DELPECH, sénateur de l'Ariège ;

Emile CHAUVELON, professeur de rhétorique au ly Voltaire ;

Gustave TÉRY, professeur agrégé de philosophie;

Albert SURIER, instituteur, membre du Conseil partemental de la Seine ;

CARNAUD, député des Bouches-du-Rhône ;

Mlle **Marie BONNEVIAL**, institutrice, membre du Con supérieur du travail ;

Mme **Andrée TÉRY**, licenciée ès lettres, secrétaire de la Li du droit des femmes ;

Mlle **Julie TOUSSAINT**, secrétaire de la Société pour l'I seignement professionnel des femmes;

Mme **Maria VÉRONE**, rédactrice à la *Fronde;*

MM. **Maurice VERNES**, professeur à l'Ecole des Hau Etudes;

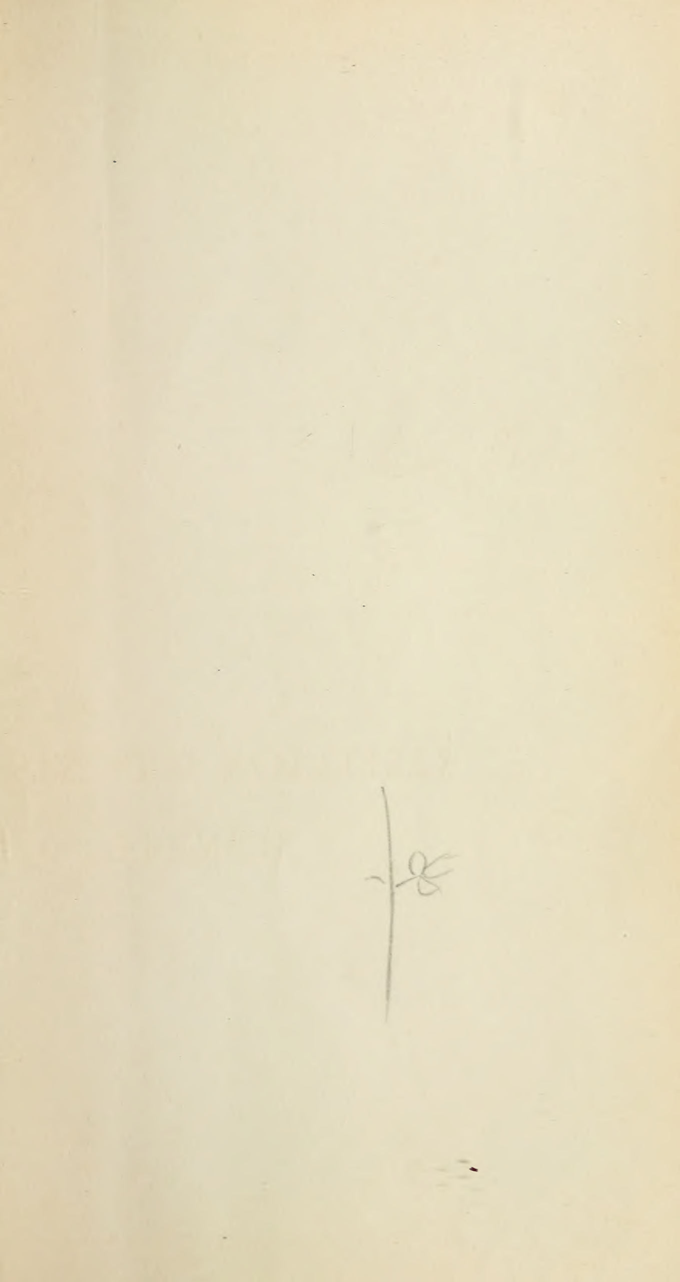
BEAUQUIER, député du Doubs;

BÉJAMBES, secrétaire de la Société Condorcet.

COLLABORATION A LA PRÉSENTE BROCHURE

La présente brochure contient des citations emprun aux manuscrits de MM. **Maurice CHEVAIS**, instituteur, P (**M. C.**); **Adrien POURCEL**, directeur de l'école Eugè Selles, à Millau (Aveyron) (**A. P.**) ; **Georges PETIT**, inst teur adjoint, à Charleville (Ardennes) (**G. P.**) ; **ROUSSE**, instituteur, à Flogny (Yonne) (**R.**) ; **LORANT**, instituteu Rennes (**L.**).

Les citations sont précédées d'un astérisque et sui des initiales de l'auteur.



PRÉFACE

Les Méfaits de la Neutralité

Le Concours de la " PETITE RÉPUBLIQUE "

SUR

les Livres de l'ÉCOLE LAÏQUE RÉPUBLICAINE

Savoir et Voir.

Il y a quelques mois *la Petite République* institua un concours sur les livres dont on se sert dans nos écoles primaires publiques. Ce journal invitait les instituteurs, les pères de famille, les éducateurs à étudier, à caractériser, à prouver, par des citations et des extraits rigoureusement exacts, la valeur ou la non-valeur de ces ouvrages au point de vue rationnel, moral et social.

Le jury était composé de personnes choisies pour leur notoriété, leurs travaux personnels, leurs aptitudes ou leurs fonctions. Ces personnes s'attendaient bien à constater que ces livres étaient généralement très mauvais. Elles le savaient depuis longtemps par ouï-dire, pour avoir déjà lu nombre d'articles sur ce sujet, entendu les plaintes des instituteurs, lu ou feuilleté des ouvrages scolaires. Bref, elles le savaient.

Mais elles ne l'avaient pas vu, constaté, éprouvé expérimentalement. Les très nombreux et excellents mémoires que suscita le concours de *la Petite République* ont eu cet avantage de nous mettre en contact avec la réalité, de nous la faire toucher du doigt, et voir de nos propres yeux.

Nous avons été littéralement stupéfaits. Il était impossible d'imaginer *à priori* une telle unanimité, à quel-

ques rares exceptions près, dans la routine, l'anachronisme, le mensonge ou le sophisme. Et la devise de M. Franchet, dont le mémoire fut classé premier (1), « démasquons les empoisonneurs », ne parut excessive à personne. C'est le mot de la situation.

*
* *

Les trois dogmes.

L'enseignement primaire public, tel qu'il est donné dans la très grande majorité de ces ouvrages, est étroitement dogmatique. Il se contente d'affirmer : il ne prouve pas, il ne discute pas. On m'objectera l'âge des enfants : « De six à treize ans révolus, dit la loi. De sept à douze ans, ou même de sept à onze ans, dit la réalité. Croyez-vous qu'on puisse développer, chez des enfants de cet âge, l'esprit critique ? » On peut et on doit commencer son éducation. Or, je constate que les livres dont il s'agit n'ont généralement rien de ce qu'il faut pour ébaucher cette éducation. Non seulement on ne fait pas appel, sur les questions les plus essentielles, à l'autonomie intellectuelle et morale de l'enfant, qui, je le concède, n'existe encore qu'à l'état rudimentaire, mais on ne paraît ni la prévoir, ni même la désirer. On ne fait rien pour la stimuler. On ne jette dans le champ de ces jeunes esprits, aucune de ces fécondes semences qui produiraient, à l'âge de l'adolescence et de la virilité, la fleur de la libre invention, ou du moins le libre acquiescement aux vérités inventées par d'autres. Ainsi donc ces livres non seulement ne cultivent pas l'esprit critique, mais ils le stérilisent, ils le détruisent, ils le suppriment. Ils neutralisent, dans l'intelligence de l'enfant ou de l'adolescent, la liberté d'esprit nécessaire à l'homme, au citoyen, à la cité. Ils sont antirépublicains au premier chef.

Voilà pour la méthode. Je n'insiste pas sur la valeur de sa philosophie pédagogique ou morale.

Quels sont les dogmes qu'elle porte en elle ? Nous avons vu l'arbre, voyons les fruits.

Ces dogmes sont Dieu, Patrie, Capitalisme. Entendez-moi bien. Je dis dogmes, et non pas idées. Un dogme est une chose immuable. C'est un lambeau, un fragment,

---

(1) Avec ceux de MM. Chevais et Pourcel.

souvent immense, du passé, qu'on a la prétention d'imposer au présent, et même à l'avenir. Au contraire, une idée est une force qui évolue, quelque chose de ductile et de plastique, quelque chose de vivant enfin. Les dogmes sont funestes, les idées sont non seulement utiles, mais nécessaires. Du dogme Dieu, l'histoire prouve qu'on ne tire plus rien que des divisions et des haines insolubles. Mais l'idée (1) de Dieu, humanisée, dépouillée du mystère et de la terreur ancestrale, a fini par se résoudre en une claire et rationnelle conception du bien et du mieux. Elle a engendré, par voie d'évolution et d'épuration, l'idée d'*humanité*.

Mais, pour que cette métamorphose fût possible, il a fallu (je le répète et j'insiste à dessein) que cette conception *Dieu* fût traitée comme n'importe quelle autre idée, résultat de notre expérience et de notre réflexion. Longtemps, très longtemps, l'humanité n'eut pas suffisamment confiance en elle-même. Elle localisa son idéal, qui pourtant était bien son œuvre à elle, dans je ne sais quel Etre Suprême chimérique, et il lui a fallu des siècles pour voir clair dans sa propre conscience, pour se rendre compte que l'idée du bien était exactement du même ordre que les autres, et pour concilier, disons mieux, pour réconcilier le positif et l'idéal. Nous n'avons pas le droit d'imposer à l'enfant une mentalité dangereuse et fausse, qui est en retard de plusieurs siècles sur le progrès de l'esprit humain, sur l'évolution de la saine philosophie morale, et sur la science.

L'idée de Patrie, elle aussi, est capable d'évoluer et de s'épurer, de se purger de haine et d'injustice, de devenir pacifique et humanitaire. J'en donnais récemment la preuve (2) en étudiant les conceptions de quelques contemporains notables, animés de tendances philosophiques divergentes, mais unis par la méthode rationnelle.

---

(1) Je ne saurais, à ce sujet, trop appeler l'attention sur l'article publié par M. *l'abbé* Marcel Hébert dans la *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1902. Titre : « la Dernière Idole, étude sur la personnalité divine. »

La *Revue du clergé* et les *Etudes Religieuses* ont combattu (assez tardivement) l'abbé Marcel Hébert, mais sans l'excommunier : au moyen âge ou au XVIIe siècle, on l'eût brûlé. Tout cela est à lire de près, ainsi que son récent article (*Revue Blanche*, mars 1903) sur « la Faillite du catholicisme despotique ».

(1) « Le patriotisme pacifique », *Raison* du 5 janvier 1902. J'étudiais les opinions de MM. Boutroux, Jaurès, Lavisse.

Enfin, c'est en analysant rationnellement ce fait qu'on appelle le capitalisme, qu'on en tire une philosophie économique et sociale qui est aux antipodes de l'égoïsme de classe, et qu'on appelle le solidarisme, ou le socialisme.

Bref, une idée, une notion scientifique, demeure essentiellement modifiable, perfectible, conciliable avec l'évolution et le progrès : elle vit. Le dogme est le dogme. Chaque année lui apporte, comme au tronc des arbres, une nouvelle couche d'anachronisme. Or, dans la vie sociale, tout ce qui est anachronique est malfaisant. La plupart des livres primaires sont anachroniques. Ce sont des recueils de dogmes, des « musées des antiques ». Ils sont déshonorés par une épaisse couche de moisissure et de vétusté. Ils sont malfaisants.

*
* *

La loi de 1882 est violée.

De ces trois dogmes essentiels, ne retenons que le dogme religieux, non pas tant parce qu'il est essentiellement négatif et pour ainsi dire privatif de toute liberté, que parce que la loi organique de l'enseignement primaire a prononcé, à son sujet, une sentence très claire, une sentence d'exclusion.

En effet, la loi du 28 mars 1882 est l'abrogation formelle, en ce qui concerne l'enseignement primaire public, de la loi Falloux. La loi Falloux disait, article 23 : « L'enseignement primaire comprend : l'instruction morale et *religieuse...* » La loi du 28 mars 1882 déclare : « L'enseignement primaire comprend : l'instruction morale et *civique.* » Et remarquez bien qu'il n'y a pas là une simple « omission consciente », comme le disait une circulaire ministérielle récente. En effet, M. Jules Simon se chargea de faire ressortir la valeur de ce retour aux traditions laïques de la Révolution. Il obtint du Sénat, le 4 juillet 1881, par 139 voix contre 126, un amendement qui ajoutait, au texte de la loi qu'on élaborait alors, les « devoirs envers Dieu ». La Commission et la Chambre repoussèrent sans débat cet amendement. C'était significatif. Ce qui l'est plus encore, c'est l'alinéa final de l'article 1 de la loi du 28 mars 1882. Relisons-le : « L'article 23 de la loi du 15 mars 1850 (loi Falloux) est abrogé. »

Il n'y a donc pas de contestation possible. Nous le

répétons : La loi Falloux, en ce qui concerne l'enseignement primaire public, est abrogée. L'enseignement primaire public doit être d'esprit laïque, d'esprit purement scientifique et moderne

Il *doit* être laïque : mais il *ne l'est pas*. Pourquoi ?

*
* *

Les règlements d'administration publique violent la loi de 1882.

Il ne l'est pas, parce que les règlements et programmes publiés à la suite de la promulgation de la loi dans l'année même de la loi, signés du nom du ministre qui fut l'ouvrier de la loi, Jules Ferry, violent cette loi, et cela dans son esprit même, dans ce qu'elle a de fondamental.

En effet, ou les mots ne signifient rien, ou l'article 1[er] de la loi du 28 mars 1882 veut dire que l'enseignement primaire public sera scientifique et laïque, et que notamment la morale qu'il professera sera d'esprit scientifique et laïque.

Eh bien, *l'arrêté* réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques (signé Jules Ferry), qui paraît quelques mois après la loi (le 27 juillet 1882), et non seulement cet arrêté, mais les progammes annexés au règlement (même date), et non seulement ces programmes, mais encore les programmes ultérieurement publiés, notamment le programme des écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices publics (1889), et le programme des écoles primaires supérieures publiques (1893), bref, tout ce qui est règlement d'administration publique, plans d'études, en un mot, tout l'appendice officiel de la loi, est en contradiction flagrante, pour ce qui est de la laïcité édictée par la loi, avec le texte et avec l'esprit de la loi. C'est paradoxal, mais c'est réel. C'est invraisemblable, mais c'est vrai.

Donnons quelques exemples seulement : ils abondent. Les instructions officielles relatives aux écoles maternelles disent : « Les principes d'éducation morale sont donnés non sous une forme de leçon suivie, mais à l'aide d'entretiens familiers, de récits, de chants destinés à inspirer aux enfants *le sentiment de leurs* devoirs envers la famille, la patrie *et Dieu.* » Lisons le programme des

écoles primaires : « le premier hommage qu'il (l'enfant de 9 à 11 ans, cours moyen) doit à la divinité, c'est *l'obéissance aux lois de Dieu,* telles que les lui révèlent sa conscience et sa raison. »

J'abrège, car il me faudrait des pages pour citer les textes analogues. J'abrège, mais avant de quitter cette partie de mon sujet, je reproduis cette déclaration de l'Inspecteur général F. Martel (1) : « Pour se conformer aux programmes actuellement en vigueur, l'instituteur qui enseigne dans une école élémentaire doit, quelles que puissent être ses idées, non seulement affirmer l'existence d'un Etre suprême, mais encore enseigner aux enfants les devoirs dont ils sont tenus envers la divinité ». Je m'empresse d'ajouter que M. F. Martel constate, mais n'approuve pas.

***

A qui la faute ? A la neutralité.

Je n'ignore pas qu'en faisant porter la responsabilité de la situation présente, du moins en partie, sur les règlements et les programmes destinés non pas à appliquer la loi, mais à la combattre, comme le sabre de M. Prudhomme, j'allège d'autant, du moins en apparence, la responsabilité morale de nos faiseurs de livres. Mais nous n'avons qu'un souci : être vrais et justes, faire une étude véridique, et non un réquisitoire. De plus, s'il est indispensable, selon la formule cartésienne, de diviser une difficulté pour la résoudre, il est d'autre part absolument nécessaire de voir tout le problème pour faire converger les solutions partielles. Donc, les programmes sont les premiers coupables. Pourquoi ?

Nous touchons ici au vice fondamental et permanent de tout notre système d'enseignement public. Et ce vice s'étend à d'autres domaines encore ; mais il ne s'agit ici que d'enseignement. La vérité, c'est que notre enseignement est aussi laïque que la République, ni plus, ni moins. La République porte en elle le Concordat, ou, pour parler plus exactement, les Concordats tacitement ou explicitement conclus avec tous les cultes ou tous les spiritualismes qui ont surface au soleil et pignon sur

(1) Félix Martel. « l'Enseignement des Devoirs envers Dieu », *Annuaire de l'Enseignement primaire*, 1902.

rue. L'enseignement public porte aussi son concordat global, qui s'appelle Neutralité. Tels ces fruits qui nourrissent le ver qui les ronge et finalement les tue.

*
* *

La plus récente expression de la neutralité.

— De quel Dieu parlez-vous ? disait Jules Ferry aux adversaires de la loi, en 1881 et en 1882. Est-ce du Dieu des chrétiens, ou du Dieu des juifs, ou du Dieu des mahométans, ou du Dieu de Descartes ou du Dieu de Spinosa ? Et les adversaires de la loi, députés ou sénateurs de la droite, se gardaient bien, et pour cause, de préciser et de choisir. Ils empruntaient à Conrart sa tactique prudente.

Mais justement ce même Ferry, au cours des mêmes discussions, définissait la neutralité comme il suit (1) : « La neutralité confessionnelle nous suffit, et, en présence d'un enseignement moral à constituer, il est d'abord absolument impossible d'imposer une semblable doctrine (la doctrine positive à la conscience de cette immense majorité de Français dans le cœur desquels la croyance à la divinité et à l'immortalité de l'âme est si vivace. » Je laisse de côté l'affirmation finale, la question de fait. Je m'en tiens à la doctrine : il est clair que ce n'est plus la doctrine laïque, mais bien la *doctrine déiste*. Toute la doctrine cléricale, y compris le Syllabus et l'intolérance, rentrait, par cette fissure, dans la loi de 1882 et dans l'Ecole. Ferry, comme tant d'autres, démolissait d'une main ce qu'il édifiait de l'autre.

Mais 1881, 1882, c'est déjà de l'histoire ancienne. Aujourd'hui, où en sommes-nous ? J'ai mentionné plus haut une étude de l'Inspecteur général F. Martel, favorable au retour à la légalité, c'est-à-dire à la laïcité. Voici une opinion, plus récente, et, semble-t-il tout d'abord, plus nette. Elle émane d'un de nos recteurs (2).

Cette opinion, cette thèse personnelle, écarte de l'enseignement, si je ne me trompe, le théisme et le déisme : Soyons logiques, est-il dit : vous n'avez pas voulu qu'on

---

(1) Jules Ferry, *Discours et opinions*, tome IV, pages 350 et suivantes.

(2) M. Compayré « Laïcité, neutralité scolaire ». *Annuaire de l'Enseignement primaire*, 1903.

enseignât la religion positive : « Etait-ce pour condamner les instituteurs à être les apôtres de la religion naturelle, s'ils n'y adhèrent pas ? Pour enseigner les devoirs envers Dieu, il faudrait tout au moins que les instituteurs fussent déistes : *ils ne le sont pas tous.* » Et l'auteur se réfère aux vœux récents des congrès de Caen et de Bordeaux (1).

Et il continue ainsi : « C'est l'univers entier que nous ouvrons aux maîtres et aux élèves, l'univers de la science, avec toutes ses vérités démontrées dans le domaine de la morale comme dans celui du monde physique ». Je ne veux pas examiner ici si les conclusions sont je ne dirai pas adéquates, mais seulement analogues aux prémisses, quand le même auteur, dans le même article, écrit, quelques pages plus loin, ces lignes d'une tonalité si différente : « Contentons-nous de la petite morale usuelle... » J'ai hâte d'arriver à la conception actuelle car je puis considérer comme typique cet article quasi officiel) de la neutralité scolaire. Or la voici textuellement. Je cite toujours le même auteur :

« Nous entendions récemment le maire d'une grande commune de France, devant les centaines d'enfants assemblés, s'écrier : « *Nous ne savons peut-être pas où est la vérité, mais nous savons qu'elle n'est pas dans l'Eglise catholique...* » Nous ne saurions souscrire, quant à nous, à cette dénonciation du concordat scolaire........ la vraie liberté « enseigne, instruit, et *elle laisse* (2) à la science qu'elle distribue *le soin de former la conscience.* »

« Aucun acte, aucune parole de l'instituteur, quand il est en présence de ses élèves, ne doit *contrarier et contredire* les volontés *libres* de ceux qui, dans la famille ou dans l'Eglise, parents ou ministres des cultes, désirent *inculquer* (3) aux enfants des croyances religieuses qu'ils croient être la vérité. »

« Le respect de la conscience de l'enfant, et, par delà l'enfant, de la conscience des parents, est le premier devoir de l'éducateur. »

Encore deux brefs documents : je ne m'en excuse pas : le sujet vaut la peine qu'on insiste. Je vois qu'un article récent de *la Jeunesse enseignante* (4), intitulé

---

(1) Congrès de Caen, Ligue de l'enseignement. Congrès de Bordeaux, Amicales des instituteurs.

(2) C'est nous qui soulignons.

(3) Id.

(4) 1er mai 1903.

précisément *Contre la neutralité scolaire*, cite cette autre opinion du même auteur (M. Compayre) : ce qu'il faut, dit notre auteur, c'est « un enseignement qui n'ait rien de confessionnel, qui soit rigoureusement indépendant de toute secte religieuse ». A cette déclaration : *la Jeunesse enseignante* en ajoute une autre, de M. Picavet, « l'Etat n'enseignera rien qui puisse blesser une conscience religieuse. » Qu'est-ce à dire ?

Ne vous semble-t-il pas évident que si l'on écarte le déisme, ainsi qu'on doit le faire, l'enseignement sera indépendant non seulement de toute *secte* religieuse, mais encore de toute *idée* religieuse ?

Quant à ne blesser aucune « conscience religieuse », entendons-nous. Appelle-t-on conscience religieuse une conscience qui appuie, par exemple, ses convictions morales sur la Bible ? Si oui, vous ne pouvez lui enseigner ni le système de Copernic, ni l'hypothèse de Laplace, ni aucune vérité scientifique fondamentale. C'est de toute impossibilité ! Vous êtes réduit à balbutier timidement quelques petites vérités fragmentaires insignifiantes, et de nulle portée.

S'agit-il maintenant de ne pas « contrarier ou contredire les volontés libres de ceux qui, dans la famille ou dans l'Eglise, parents ou ministres des cultes, désirent inculquer aux enfants des croyances religieuses qu'ils croient être la vérité » ?

D'abord il y aurait beaucoup à dire, n'est-il pas vrai, sur ces « volontés libres » qui désirent « inculquer » des dogmes « à des enfants ». Mais ce n'est pas le lieu ici : rappelons simplement que l'enfant n'est pas un être passif et dépourvu de droit : il y a le *droit de l'enfant* que le père ou le prêtre n'a aucunement le droit de méconnaître. Constatons simplement que s'il fallait admettre à la lettre cette doctrine, il n'y aurait plus d'enseignement scientifique ni critique possible. Il n'y aurait plus rien. Or, cette doctrine, en fait, nous l'admettons plus qu'à demi.

*
* *

L'enseignement primaire n'est ni scientifique, ni critique.

Aussi l'enseignement primaire public n'est ni scientifique, ni critique. Je ne puis entreprendre de faire ici

cette démonstration : je viens de revoir les programmes primaires, ainsi que les programmes secondaires. De ces programmes il résulte qu'on enseigne quelques bribes de science aux enfants des écoles primaires, et des parties un peu plus considérables aux adolescents des lycées et collèges.

Mais nulle part, je dis nulle part, ni dans les programmes primaires, ni dans les programmes secondaires, je n'ai rien trouvé qui ressemble, même de loin, je ne dirai pas à la synthèse des sciences, mais seulement à cette idée, à cette suggestion, que cette synthèse est déjà suffisamment avancée pour que sur elle s'appuie la doctrine dont est faite ou dont doit être faite notre vie morale, sociale et politique. Je dirai plus : ces programmes sont rédigés *exactement comme si* l'on voulait détourner, éloigner les jeunes esprits du chemin qui mène à cette synthèse positive des sciences positives. Nous en sommes là. Et je vous affirme que j'atténue la vérité, et que je voile plutôt le néant de notre enseignement.

*
* *

Réponse à une objection. Pas de polémique, mais toute la vérité. Pas de polémique, mais pas de mensonge ni de restriction. Vérité et sincérité.

Mais on insiste, mais on me dit : que ferez-vous des libres volontés (*sic*) des parents ou des prêtres qui désirent inculquer leurs dogmes aux enfants (voir plus haut) ? Les combattrez-vous nommément, directement ?...

Une autre personne intervient et me dit : « Le père du jeune Charles ou du petit Jacques croit fermement au diable. Allez-vous dire du mal ou du bien du diable, ou affirmer qu'il n'existe pas ? » Ne riez pas : un inspecteur d'académie a reçu une plainte récemment, à ce sujet, et y a donné suite. D'autres réclament : « Ma conscience religieuse ne peut se passer de la croyance en l'éternité des peines infernales, ou en la prédestination, ou en la réalité concrète du miracle de Josué. Ma conscience religieuse a besoin du *Syllabus*, de tout le *Syllabus*, du Sacré-Cœur, des indulgences, des miracles de Lourdes... »

Que répondre, sinon ceci : Parlez, vous, les dogmatiques, dites toutes vos objections, n'en omettez pas

une, faites appel à vos amis, à vos proches, à vos parents, soyez cent, soyez mille, soyez légion. Puissiez-vous être tous présents, tous parlants, tous objectants. Car la conclusion sortirait d'elle-même, irrésistible, irréfutable, de ce prodigieux concert de dogmes, de cette cacophonie d'orthodoxies. Et cette irréfutable, cette nécessaire conclusion, la voici : *L'éducateur doit ignorer tout cela, et n'enseigner que la science, rien que la science. Et, dans la science, les vérités fondamentales, qui sont précisément les plus opposées aux préjugés.* Je n'insiste pas sur ces vérités élémentaires. J'attends qu'on les réfute.

Mais si cet enfant vous dit : « Monsieur, mon père ou mon abbé, ou mon pasteur, ou mon rabbin, ou mon mufti, ou mon marchand de gri-gri (je suppose une école laïque officielle au Dahomey) m'enseigne, à ce sujet, ceci ou cela. »

Le maître se contentera de répondre : « Mon ami, je n'en doute pas, puisque vous l'affirmez, mais je n'ai pas à m'en préoccuper ici : moi j'enseigne la science. ». Et si l'enfant insiste, et s'étonne, il lui dira : « Quand vous serez plus âgé, que vous aurez l'âge de comprendre, alors on vous enseignera, ou bien vous pourrez apprendre tout seul, dans les livres honnêtes, l'histoire des dogmes, et celle de leurs conflits avec la science et avec la liberté. Dès maintenant vous pouvez vous en faire quelque idée grâce à ce que vous savez de l'histoire des guerres de religion. »

***

Le problème.

Lors même qu'un ministre, puissant comme une fée ou un magicien, effacerait les plans d'études et les programmes qui ont adultéré la loi de 1882, et réduirait en pâte à papier tous les livres mauvais, le problème demeurerait presque entier : en effet, il resterait à instituer un enseignement critique et positif.

Au fond, c'est tout le problème de l'abolition des concordats, y compris celui qu'on appelle la loi Falloux.

C'est plus encore : cette malfaisante, cette stérilisante *neutralité* de notre enseignement tout entier n'est pas un accident, un phénomène isolé, un hasard. Elle tient, comme le gui tient à l'arbre, à l'indécision présente de notre état politique et social.

Elle ne disparaîtra que quand on aura su réaliser non pas seulement le *régime* laïque, mais la *cité* laïque, la mentalité laïque. Et il va sans dire que cette réalisation une fois accomplie, on s'apercevra que c'est très imparfait, et qu'il faut faire mieux encore.

*
* *

Conclusion

Mais l'immensité de la tâche, loin de nous rendre indifférents aux préliminaires, doit au contraire nous exciter à les aborder immédiatement, et aviver notre ardeur et notre impatience.

Nous avons de mauvais livres : mettons-les de côté, et conservons-les seulement à titre de témoins. Nous avons de mauvaises images scolaires, glorifiant la violence et la tuerie : gardons-les pour les produire discrètement, à de très rares intervalles, et avec mille précautions, comme les images anti-alcooliques : les Spartiates, qui étaient des barbares disciplinés, mais non civilisés, montraient à leurs enfants des Ilotes ivres. C'est à peine si nous consentirons à laisser voir aux nôtres, à titre d'exception et de nécessité douloureuse, l'image de l'ivresse alcoolique, fanatique ou chauvine.

Nous avons des programmes très incomplets, et qui ne sont encyclopédiques qu'en apparence, mais non en esprit ni en intention, au contraire ! Nos programmes changeront le jour où notre état politique et social changera. Révolution ? Evolution ? Nous ne savons pas, ni vous, ni moi, ni personne ; tous nous préférons, nous désirons que ce soit « Evolution ».

Mais qui dit Evolution — qui veut la fin veut les moyens — dit esprit critique, esprit de probité, esprit scientifique, esprit de progrès, esprit d'humanité.

Lisez donc le travail de M. Franchet. Ou je me trompe fort, ou il est tout entier conçu et écrit dans ce bienfaisant, sincère et loyal esprit.

Comme M. Franchet, en me faisant l'honneur de me demander une préface pour son livre, m'a par là même donné le droit de tout dire, j'ajouterai que cet esprit ne va jamais sans courage. Il faut qu'on en soit bien persuadé, parce que la science positive et humaine ne se substituera pas toute seule à la stérilisante et malfaisante neutralité : il faudra l'y aider, comme fait M. Franchet dans l'ouvrage que vous allez avoir le plaisir de lire.

Paris, le 1er mai 1903. EMILE CHAUVELON.

LE BON DIEU LAIQUE

Comment on fait des Cléricaux et des Nationalistes

A quï veut l'entendre, on répète que l'Instituteur est avant tout un **Educateur**.

Nous voudrions pouvoir le dire. Nous voudrions pouvoir affirmer que l'instituteur, non content de meubler l'esprit de l'enfant, non content de lui donner un minimum de connaissances utiles, forme, au compte de la société, l'*honnête homme* et le *citoyen*.

Il faut qu'il en soit ainsi dans la société que nous rêvons ; il semble nécessaire que les enfants de la République reçoivent une éducation toute différente de de celle qu'ils peuvent recevoir sous d'autres régimes.

Est-ce actuellement le cas ? le rôle actuel de l'instituteur est-il celui que nous avons indiqué ?

Voyons-le.

I

Ce qu'est actuellement l'Éducation à l'École primaire. — Ce qu'elle devrait être.

Si j'étais monarque, je ne voudrais point, comme les monarques d'autrefois, m'attaquer à l'enseignement du peuple. Je le laisserais subsister ; je l'encouragerais même.

Je m'attacherais seulement à examiner très soigneusement les livres de morale, d'instruction civique, d'histoire, de lectures éducatives.

Le livre de morale que je voudrais enseignerait exclu-

sivement cette **moralette** (devoirs des petits frères, des petites sœurs, des petits cousins, des petits camarades, etc.) — qui fleurit dans nos écoles républicaines, y fait l'amusement des enfants et assure la tranquillité des parents. Je voudrais que toute cette morale reposât exclusivement sur la crainte de Dieu, l'amour de la Patrie, assimilé avec l'amour de moi-même, sur — aussi — la crainte des gendarmes.

Je verrais avec déplaisir qu'on introduisît dans les livres scolaires ce que certains auteurs appellent pompeusement de la **morale sociale**. Il me déplairait fort qu'on fît, des bambins de nos écoles, des « idéologues » raisonnant et discutant, parlant de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité, quittant la gibecière avec des idées sur les gouvernements, sur les rapports de l'homme avec la société qui l'entoure, sur la répartition des richesses, armés enfin pour l'exercice éclairé du droit de vote que je laisserais volontiers aux citoyens, — à condition qu'ils fussent incapables de s'en servir.

Comme me plairaient alors tous les livres de morale de la République ! Dix ou quinze mots changés dans chacun d'eux, un coup de plume sur *Primaire* et sur *Bayet le fils*. Et j'autoriserais le reste.

Instruction civique : plus simple encore. Deux ou trois pages à reclicher. Roi ou Empereur, au lieu de Président de la République. Le mot « royal » ou « impérial » introduit de-ci de-là. Peut-être un livre à proscrire. Comme tout cela est simple ! L'**Enumération** d'ailleurs me plairait fort. Pour l'enfant, peu ou point de considérants, de discussions, d'explications. Je goûterais fort à ce point de vue les livres de la République.

Je ne voudrais point, comme la Restauration le fit, proscrire l'enseignement de l'histoire. On affirme que c'est l'« école du citoyen ».

Seulement, ce que je voudrais, ce seraient de bonnes énumérations de dates et de faits, avec beaucoup de traités, des Galswinthe et des Brunehaut, des Guinegate et des Mansourah, des 1re guerre, 2e guerre, 3e guerre, guerre glorieuse, etc., etc., des grands Ferrés, des petits caporals ! tout cela instruit, tout cela forme !

Pas trop de discours, pas trop de considérations sur l'histoire des classes sociales, pas de déclamations démagogiques ! On arrêterait l'histoire en 1875 ; toutes les révolutions seraient bonnes, du moment qu'elles auraient réussi ; toutes seraient mauvaises, du moment qu'elles auraient échoué.

Là encore, dans les livres de la République, peu de choses à reprendre. Une retouche demandée à MM. les éditeurs. Une lettre confidentielle (genre Bayet père) à MM. les Recteurs et Inspecteurs d'Académie pour le petit Devinat, Calvet et peut-être un ou deux autres : et tout serait pour le mieux.

Ainsi donc, MM. les éditeurs peuvent attendre sans trembler le changement de régime que nous veulent amener les Coppée, Lemaître et Cie : leurs affaires iront quand même, à quelques pages de composition près.

* * *

Tout ce badinage est malheureusement trop sérieux ; il dépeint une situation trop exacte : on ne donne pas à nos enfants, dans nos écoles de la République, une éducation républicaine.

Qu'on ne s'en prenne point à l'Instituteur. C'est le *Chef* qui est responsable.

Le Chef, dans l'Instruction publique, est ce que sont les chefs dans toutes nos Administrations : ou bien il a été légué par l'Empire à la République, qui le comble pour en être trahi, ou bien il est un enfant de notre intelligente bourgeoisie.

Le Chef exige que l'Instituteur soit *un neutre*. Le Chef a bâti **une morale** officielle, qu'il ne faut pas plus confondre avec **la morale** qu'il ne faut confondre la justice officielle avec la justice. De cette Morale, de cette Foi, de ce Dogme officiels, l'instituteur doit être le gardien, de même qu'en Orient l'eunuque est le gardien de la vertu — non moins officielle — des femmes de son maître. L'instituteur, à ce jeu, perd sa virilité. Rarement il sait — ou peut — la conserver.

Cette situation est connue de tous. Pourquoi d'ailleurs la République serait-elle mieux servie par les chefs de l'Enseignement que par les chefs de l'Armée,

ou que par les chefs de la Magistrature ? Les uns et les autres ont à défendre des intérêts de classe liés à des intérêts de castes religieuses. Ils profitent pour cela de l'autorité qu'ils détiennent.

***

Qu'est, dans de telles conditions, la morale officielle du chef ? Sur quoi repose-t-elle ? Quel but se propose-t-elle ?

Lisons ces deux citations empruntées au Programme officiel de juillet 1882 :

1° « L'instituteur n'est pas chargé de faire un cours *ex professo* sur la nature et les attributs *de Dieu ;* l'enseignement « qu'il doit donner à tous indistinctement se borne à deux « points :

« D'abord il leur apprend à ne pas prononcer légèrement *le* « *nom de Dieu ;* il associe étroitement dans leur esprit à l'idée « de la *Cause première* et de l'*Etre parfait* un sentiment de « respect et de vénération ; et il habitue chacun d'eux à environner du même respect *cette notion de Dieu*, alors même « qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de « *sa propre religion.*

« Ensuite, et sans s'occuper des prescriptions spéciales aux « diverses communions, l'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à « la Divinité, c'est l'*obéissance aux lois de Dieu telles que les* « *lui révèlent sa conscience et sa raison.* »

Le programme affirme donc l'*existence de Dieu.* Il y a des *lois de Dieu.* Dieu met en nous une conscience.

Le fondement de la morale, en un mot, c'est Dieu. Voilà ce que nous dit la première citation.

2° « Sa mission est donc bien délimitée ; elle consiste à *fortifier*, à enraciner dans l'âme de ses élèves, pour toute leur « vie, en les faisant passer dans la pratique quotidienne, ces « notions essentielles de moralité humaine, *communes à toutes* « *les doctrines* et nécessaires à tous les hommes civilisés. Il « peut remplir cette mission sans avoir à faire personnellement ni adhésion, ni opposition à aucune *des diverses croyances confessionnelles auxquelles ses élèves associent* et mêlent « les principes généraux de la morale. »

La seconde citation est plus explicite encore ; elle nous apprend que l'Instituteur « **fortifie** » ces notions essentielles de moralité humaine communes à toutes les doctrines (religieuses), ces notions de moralité que les

élèves associent et mêlent aux diverses croyances confessionnelles. Qu'on ne s'y trompe donc pas : nos grands faiseurs de programmes ne doutent pas un instant que l'enfant,— qui doit croire en Dieu, — appartienne à une religion. Ils supposent, ils sont persuadés qu'on a enseigné à l'enfant, en dehors de l'école, *une morale religieuse* (peu importe d'ailleurs la confession : toutes les religions sont bonnes, toutes sont un instrument au service des riches, toutes exigent la résignation sur *cette* terre).

Et la morale de l'Ecole (relisez) « **fortifie** » les principes religieux reçus. Elle est un succédané de la morale des Eglises. C'est celle-ci qui compte avant tout. Elle précède la nôtre, qui s'en inspire et la complète, sous le nom de *morale laïque.*

***

Cette morale, qui s'inspire de l'Idée de Dieu, est ce qu'elle doit être tout naturellement.

Si j'étais Dieu (c'est-à-dire les Eglises) et que je fusse chargé de dicter des lois, je me garderais bien de compromettre les intérêts de ceux qui me servent fidèlement et sont mes meilleurs associés. Je me garderais d'émettre des principes susceptibles de bouleverser l' « ordre » actuel de la société.

Je resterais prudemment **dans la famille** (aimer son papa, sa maman, grand-père et grand'mère, grand frère et petite sœur, et aussi Gertrude, la servante), **dans l'école** (être bien sage), **dans l'homme physique** (être bien propre, ne pas manger trop de gâteaux ni de marmelade), **dans l'homme moral** (ne pas mentir, modestie, coquetterie, bien apprendre sa leçon, etc.). Je me contenterais, en un mot, de cette morale que le papa enseigne, que la maman surtout a inspirée dès l'âge le plus tendre par des baisers et des remontrances.

J'ajouterais aussi des **devoirs envers les autres hommes :** *justice et charité, respect de la vie, de la personne, des biens, de la réputation d'autrui, bonté, fraternité, tolérance* (*programme de* 1882). Cela contente, sous le nom de morale sociale, les esprits avancés. Mais tout cela serait fait, comme sermons, de mots,

de banalités ronflantes. Pas d'applications à l'organisation actuelle de la société; il ne faut pas que l'enfant sache ce qui est juste, ce qu'il sera juste qu'il réclame plus tard, ce qu'il sera juste qu'il obtienne par son vote quand il sera homme devenu ; il ne faut pas qu'il connaisse l'injustice dont bénéficient les serviteurs et associés de Dieu.

Et s'il arrivait à la connaître enfin, cette injustice qui règne dans l'humanité, je lui enlèverais le désir d'y remédier et j'aurais pour cela la doctrine de la *vie future*: Vous serez plus heureux là-haut!

Les Eglises de Dieu sont fort habiles qui parlent ainsi. Et les chefs de l'Ecole laïque sont fort criminels qui sont leurs complices, qui — sous le couvert d'une prétendue *neutralité* — restent les alliés d'une classe ou d'une caste dont ils servent les intérêts, au lieu de servir la collectivité républicaine dont ils sont pourtant les mandataires. Il y a parmi ces traîtres des **imbéciles** qui ne se sont pas élevés au-dessus de leur éducation première ; il y a des **méchants** ; la République doit se débarrasser des uns et des autres.

*
* *

Quel doit être le fondement de l'**Education morale laïque ?**

La République est le gouvernement de tous, tous doivent être aptes à rechercher le bien de tous, c'est-à-dire le juste. Dans cette recherche, chacun doit avoir en vue la chose publique, l'intérêt commun qui se confond avec son propre intérêt.

Il faut donc que, dès le jeune âge, l'enfant soit familiarisé avec l'**Idée de Société** ; il faut qu'il s'habitue à juger chacun de ses actes d'après l'intérêt qu'y peut avoir la société ; il faut que sa conduite dans la famille, dans l'Ecole, dans l'atelier, partout où il se trouvera, soit inspirée par le même désir d'être utile, d'être juste dans la société. Il faut, en résumé, qu'il sache qu'il a des **devoirs dictés par la société**, et qu'en retour il a des droits correspondants **dans la société**.

L'**Idée de Société** devient la base de notre morale

laïque et y remplace l'idée de Dieu, qui n'a que faire dans l'école laïque.

Dans notre morale laïque, la conscience reprend sa juste origine : des facultés intellectuelles que l'humanité a développées d'âge en âge et que l'atavisme a transmises à l'enfant, des exemples et des leçons reçus dans la famille (fragment de la société), surtout des exemples et des leçons reçus dans la grande société. (Cela, certes, est contraire à l'enseignement religieux ; tant pis : à l'école laïque, **on ignore** l'enseignement religieux, on s'efforce à dire ce qui est vrai ; **vérité passe neutralité**.)

Ainsi l'éducation laïque que nous concevons s'attache à former le citoyen. Education morale se confond à notre point de vue avec Education civique. Et cela est de toute logique, car il n'y a pas un acte de la vie du citoyen (alors même que cet acte semble ne concerner que lui-même ou sa famille) qui n'ait sa répercussion, si petite soit-elle, dans la vie de la société.

Tel est notre idéal d'Education morale. Nous avons dit combien en est éloignée la réalité. Prouvons-le maintenant par les Livres.

II

L'Idée de Dieu dans les livres scolaires

ENSEIGNEMENT DOGMATIQUE

LE BON DIEU LAÏQUE

(Tous les livres que nous citons au cours de cette étude sont inscrits sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la Ville de Paris ou sur les listes départementales. Nous avons choisi parmi eux les livres les plus usités (1).

A tout seigneur, tout honneur ; démasquons les empoisonneurs, avons-nous dit. M. Compayré nous servira de type ; il nous est facile de démontrer qu'il trompe sciemment les enfants à qui il doit enseigner la vérité.

---

(1) Nous avons négligé de parler des éditions anciennes *qui se trouvent parfois encore dans les Ecoles*. Il va de soi qu'elles doivent disparaître.

Éléments d'Instruction morale et civique. — 117e édition (1). p. 140, *L'immortalité de l'âme.*

« Quand votre père est mort, Georges, vous l'avez pleuré, et bien certainement vous n'êtes pas encore consolé de l'avoir perdu: mais vous espérez du moins le revoir un jour. *La religion enseigne* (2) que son âme n'a point péri et qu'elle vous attend *dans une autre vie.* Voulez-vous que nous cherchions ensemble les *raisons* naturelles qui confirment les promesses de la religion ? »

M. Compayré va donner des *raisons ;* il va **prouver** l'immortalité de l'âme. Mais n'oubliez pas que M. Compayré s'adresse à des enfants, à des intelligences malléables ; il qualifie de *raisons* ce qui n'est que suppositions ou affirmations sans fondement. Qu'importe, si, par cet artifice, il a mis dans l'esprit de l'enfant les billevesées auxquelles il se complaît ?

« N'est-il pas vrai d'abord que nous avons tous au fond du cœur la pensée et le désir de la vie future ? » (? ? ?)

«... Et *pourquoi votre désir ne serait-il pas satisfait ?* L'âme, étant autre chose que le corps, n'est pas *necessairement* enveloppée dans la ruine du corps ! *Elle peut* lui survivre, comme l'habitant survit à sa maison qui croule. Et *il est juste, il est nécessaire* qu'elle lui survive.

« En effet l'homme qui accomplit son devoir a droit à une récompense qui soit l'équivalent de son mérite. On ne la trouve pas toujours ici-bas... »

« ... Dites, *ne seriez-vous pas heureux* que quelqu'un acquittât votre dette, que Dieu se chargeât à votre place de récompenser les vertus de votre père ? Ne croyez-vous pas qu'il en est ainsi ?... »

Georges est touché par les *raisons* de M. Compayré :

Georges répondit les larmes aux yeux : « *Je le désire, je l'espère* et *je le crois.* »

M. Compayré *prouve*, d'autre part, l'existence de Dieu par le procédé astronomique d'usage courant.

P. 138 et 139. — « ... Il leur demanda alors ce qu'ils pensaient de celui qui était l'auteur de ces espaces infinis et de tout ce qu'ils renferment.

« Ne faut-il pas qu'il soit bien puissant, eur dit-il, pour avoir répandu dans l'immensité cette multitude d'étoiles, pour avoir réglé leurs mouvements par des lois invariables que rien ne trouble jamais ?

« Mais ne faut-il pas qu'il soit BIEN BON AUSSI pour que, petits

---

(1) Paul Delaplane, éditeur.
(2) C'est nous qui soulignons. Ainsi pour toutes les citations.

comme vous êtes vis-à-vis de cette immensité et perdus dans un coin de l'espace, il vous protège de son amour, et vous entoure des bienfaits de sa providence ?

« Adorez donc Dieu, puisqu'il est grand : mais aussi aimez-le, puisqu'il est bon.

« C'est lui qui est *l'ordonnateur des lois morales que la conscience vous révèle : c'est donc à lui que vous obéissez en écoutant la voix du devoir...* »

Constatons, en passant, la bonté du Dieu de Compayré :

P. 170. — (Instruction civique. — La République) :

« Un roi, au contraire, a beau être détestable : il faut le subir jusqu'au bout, et *s'il plaît à Dieu* de le faire vivre cinquante, soixante ans, *ce qui s'est vu*, il faut que le peuple attende patiemment la venue de son successeur, qui d'ailleurs ne vaudra peut-être pas mieux que lui. »

Ce Dieu, à qui il plaît de faire gémir le peuple sous de mauvais rois, est-ce le même « Dieu bon » dont parlait M. Compayré à la page 138 ?



Mémento de Morale, par J. CURÉ, Inspecteur primaire, et HOUZELLE, Instituteur (1).

P. 31. — « Devoirs de l'homme envers Dieu. — Dieu a créé tout ce qui existe, et lui-même n'a été fait par personne. Il est éternel, tout-puissant, juste, bon et infiniment parfait.

L'existence de Dieu nous est révélée par :

La création du monde ;
L'ordre de l'univers ;
La conscience.

Sa puissance est infinie et provoque NOTRE ADORATION. Nous l'invoquons, dans nos besoins, par la prière.

Le culte que nous lui rendons peut être : { intérieur, ou extérieur.

Nos devoirs envers Dieu :

L'aimer comme le père de tous les hommes ;
Le vénérer comme l'Etre parfait, l'auteur du monde.
Ne jamais prononcer son nom à la légère ;
Pratiquer tous nos devoirs... »

On remarquera la gradation : ne jamais prononcer son nom à la légère et ensuite, mais seulement ensuite, pratiquer tous nos devoirs.

---

(1) Belin, éditeur.

Sommaires de leçons de morale (mêmes auteurs).

P. 174. — « Tous nos devoirs sans exception émanent de Dieu. »

« *La loi morale, c'est la loi de Dieu.* »

Allez à l'église, mes enfants : c'est là qu'on apprend la loi de Dieu. Voilà une neutralité que doivent apprécier les libres penseurs.

P. 175. — « Ces trois sanctions terrestres paraissent insuffisantes ; d'où la foi a une dernière sanction, absolument juste, qui ne peut se réaliser que dans une autre vie. »

Vous serez plus heureux là-haut ! Vous pouvez crever de faim ici-bas.

* * *

Cours de Morale, par Léopold MABILLEAU (1).

P. 87. — « Le jour et la nuit, les saisons, les années arrivent toujours régulièrement : c'est réglé comme une machine ! On dirait que quelqu'un est là pour tout conduire !

« C'est pour cela, mon ami, qu'on reconnait un Dieu, c'est-à-dire un être invisible dont la sagesse doit avoir organisé cet ordre, qui sans cela te paraîtrait inexplicable..., etc., etc. »

Mabilleau nous apprend ensuite que son Dieu est infini et parfait, comme celui de Curé, comme celui de Compayré, comme celui des autres.

P. 88. — « ... Indépendamment des commandements de Dieu, qu'enseignent les *ministres des cultes, prêtres, pasteurs ou rabbins*, tout homme, quel qu'il soit, trouve en lui la trace d'une loi supérieure qui lui indique son devoir. »

C'est la conscience. Nous sommes fixés : si notre raison convenablement éduquée nous donne la notion du bien et du mal, c'est grâce au Dieu de Mabilleau. Les libres penseurs ont le droit d'exiger qu'on ne donne pas à leurs enfants une éducation religieuse dans l'école dite laïque.

* * *

Livret de Morale, par Charles DUPUY, ancien ministre de l'Instruction publique (24e édition) (2). — Cela fait autorité un livre de Ministre, et cela se vend

(1) Hachette, éditeur.
(2) Armand Colin, éditeur

beaucoup (24e édition). Cherchons-y les caractères de la morale officielle :

P. 31. — « 122. — Qu'est-ce que Dieu ?
Dieu est l'auteur du monde et le père des hommes.
123. Est-ce que tous les hommes conçoivent Dieu de la même façon ?
Tous les hommes ne conçoivent pas Dieu de la même façon, puisqu'il y a plusieurs religions, et dans les diverses religions, plusieurs sectes. »

M. Dupuy se garde bien de dire qu'il y a même des hommes qui n'ont pas de religion du tout. M. Dupuy, s'il le disait, se croirait obligé de les désapprouver.

P. 32. — « 125. Quels sont nos devoirs envers Dieu ?
Nous devons vénérer Dieu comme l'être parfait, auteur de tous les êtres : — nous devons l'aimer comme le père de la famille humaine.
126. Comment se manifestent notre amour et notre vénération pour Dieu ?
Par le respect de son nom, qu'il ne faut jamais prononcer à la légère, et par la pratique de tous nos devoirs.
Faire son devoir, c'est vénérer et aimer Dieu. Travailler, c'est prier. »

*
* *

Livret d'Education morale (même auteur).
A l'usage des mères chrétiennes :

P. 7. — « Quels enseignements votre mère vous donne-t-elle ?
... Elle me parle aussi de Dieu et m'apprend à l'aimer et à le prier. »

*
* *

Carnet de Morale, par M. Bancal, Inspecteur primaire à Pau (1).

P. 109. — « Les philosophes et les moralistes spiritualistes *démontrent* dans leurs livres l'existence de Dieu par de savantes considérations. La plus frappante est celle qu'on tire de l'existence de l'univers et de l'ordre qui y règne... » (Lire pp. 109, 110, 111.
P. 112. — «... Si la vertu n'est pas toujours récompensée ici-bas, si le mal n'est pas toujours puni, ils le seront ailleurs car *nous sommes persuadés* que tout ne finit pas sur la terre et que notre âme, perfectible et immortelle, continuera après

(1) Hachette, éditeur.

notre mort terrestre sa vie morale pour se rapprocher de plus en plus de l'image (?) de Dieu. »

P 112. — « Résumé commun. — La conscience est la manifestation de Dieu en nous... »

En dehors du chapitre qui lui est consacré, Dieu intervient partout dans le livre de M. Bancal. Exemples :

P. 6. — « La loi écrite (Code civil, art. 371) nous fait un devoir du respect. La loi religieuse, également : Honore ton père et ta mère. »

Ce n'est pas ainsi qu'on dit à l'église, Monsieur Bancal. C'est *Tes père et mère honoreras.* A moins que M. Bancal ne soit protestant.

P. 13. — « Mon grand-père me disait : « ... Quand tu reviendras au pays, Dieu sait si tu me trouveras encore vivant ! Quoi qu'il arrive pourtant, bénissons le Seigneur qui a fait tout pour notre grand bien... »

M. Bancal dit à la page 68 : « L'homme est fait pour la lumière et pour la vérité ; tout ce qu'il ne comprend pas l'inquiète et tout ce qui est faux l'irrite ». En lisant M. Bancal, je suis très inquiet et fort irrité.



Devoir et Patrie, par A. Burdeau (1).

P. 136. — «... Tout homme qui pratique de bonne foi une religion est digne de votre estime. Qu'il soit catholique, protestant ou israélite, ou bien indépendant de ces diverses religions, en adorant Dieu, il obéit à ses convictions, il suit son devoir tel qu'il le comprend. Cette pensée le fortifie et l'excite au bien, il se sent plus de courage dans les difficultés de la vie, en se disant que tout ce qu'il fait, il le fait pour obéir à ses devoirs envers Dieu.

Si quelque malheur le frappe, il se dit qu'une « justice suprême veille sur nous tous », et que par conséquent *aucun malheur irréparable ne peut arriver à l'homme qui fait son devoir* (*!!!*)

S'il voit parfois le méchant triompher, il pense alors que cette même justice remettra un jour chacun à sa place.

Enfin quand il voit mourir ceux qu'il aime, ou quand il sent lui-même approcher sa fin, il prend courage, en se disant qu'il y a « une autre vie », où chacun aura le sort qu'il aura mérité, et où ceux qui se sont aimés et entr'aidés au bien se retrouveront. »

---

(1) Alcide Picard et Kaan, éditeurs.

Pas un mot des libres penseurs. Quand on vous dit qu'il faut une *Religion-pour-le-peuple* (1)

***

Memento de poche du Certificat d'Etudes (Larousse, Editeur).

P. 334. — « Existence de Dieu. De même qu'une horloge prouve un horloger, de même *l'ordre merveilleux* qui règne dans la nature prouve un Dieu, créateur de l'univers et père de tous les hommes... »

Suit une page sur l'immortalité de l'âme, sur la Providence et nos devoirs envers Dieu.

***

Manuel-Revision de Morale, par LABEYRIE, Inspecteur primaire, et GILLET, Instituteur (2).

P. 9. — « Nous devons vénérer l'Etre parfait, cause première de tout ce qui existe, et ne prononcer son nom qu'avec respect, ne jamais le mêler avec légèreté à nos propos. Pour lui être agréable, nous devons travailler sans cesse à notre perfectionnement moral... »

C'est là le texte même des programmes officiels de 1882. Fort habile et pas compromettant

***

Livre de Lecture et de Morale, par E. DEVINAT, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique (3).

P. 231. — Le procédé astronomique:

... « D'où viennent ces astres? Qui les a créés? Où vont-ils?... Et moi, chétive et faible créature, poussière perdue dans l'univers, pourquoi suis-je ici?
« Et quand je n'y serai plus, où irai-je?
« Mon âme, capable de comprendre et d'admirer tous ces

(1) On nous informe, au moment où nous mettons sous presse, que ce livre est en réimpression. Plusieurs chapitres sont complètement refondus et sont mis d'accord avec l'esprit moderne. C'est une preuve que nos critiques sont justes. Au pilon les mauvais livres
(2) Nathan, éditeur.
(3) Larousse, éditeur.

mondes, mon âme qui me fait si grand malgré le peu de place que j'occupe, que deviendra-t-elle ?

« Ces questions, mon enfant, se presseront sur tes lèvres. Et *ton cœur y répondra* par l'espérance, la divine espérance, que l'œuvre terminée, si tu as fait ton devoir sur la terre, un Dieu juste et bon saura te tenir compte de ton labeur et de tes peines... »

En vérité, je serais heureux de savoir si M. Devinat est assuré que « le cœur » de l'enfant ferait une semblable réponse si M. Devinat ne la lui soufflait (?).



Leçons de Morale et d'Instruction civique, par MM. JARACH, Inspecteur primaire, LAVABRE et BATILLAT, Instituteurs (1).

P. 88. — « 1° La vertu est un effort constant vers la perfection morale; mais l'homme, être borné, ne peut atteindre à la perfection absolue. Dieu seul est infiniment parfait.

« 2° L'existence d'un Etre parfait a été déduite de la nécessité d'admettre une cause première du monde, — d'expliquer par une intelligence infinie l'ordre merveilleux de l'univers, — de croire à une sanction finale de la vertu et du vice, et enfin du sentiment religieux lui-même.

« 3° Dieu est alors conçu comme une personne morale douée de puissance, de sagesse et de bonté infinies, providence du monde, fin suprême de l'âme immortelle. »

Intelligence infinie ! ordre merveilleux ! bonté infinie ! providence du monde ! fin suprême de l'âme ! Comme tout cela serait beau en cantique !

P. 88. — « 4° De cette conception est né le culte à la fois intérieur *et extérieur* de la Divinité... »

N'oubliez pas, mes enfants, disent Jarach, Lavabre et Batillat, n'oubliez pas qu'il y a *un culte*, pas seulement un culte intérieur, mais aussi un culte *extérieur*. Avis pour le jeudi et le dimanche.

P. 88. — « 6o En ce qui concerne les croyances et pratiques religieuses, l'enfant doit s'en tenir aux conseils de ses parents en attendant de pouvoir se prononcer lui-même librement et *en connaissance de cause.* »

Cela s'appelle le droit du père. Nous objectons, nous socialistes, le droit de l'enfant. MM. Jarach, Lavabre

(1) Garnier, éditeur.

et Batillat ne pensent-ils pas qu'il est préférable d'attendre, comme ils le disent si bien, que l'enfant soit capable de se prononcer lui-même, librement **et en connaissance de cause** ?

***

Livre de Morale du petit citoyen, par Jules Steeg (1).

P. 51. — «... Il arrive cependant que la vertu n'est pas toujours récompensée ni le vice toujours puni sur cette terre. On voit d'honnêtes gens souffrir et des coquins réussir. Aussi est-ce une croyance universelle qu'une autre vie rétablira l'ordre troublé, et que Dieu, le juste juge, remettra le bien et le mal à leur véritable place. Il ne voit pas seulement nos actions; mais il lit aussi dans nos cœurs. Il est le bien par excellence, et c'est assez pour nous de mériter son approbation. Nous n'avons pas à désirer de plus haute récompense... »

Qu'importe la souffrance sur cette terre ? A quoi bon rechercher l'égalité ? A quoi bon proclamer le droit pour tous au bonheur ? Souffrez ici-bas ! Vous serez récompensés là-haut !

P. 156. — « A toutes ces œuvres, il faut ajouter la plus belle, la plus étonnante : c'est l'esprit de l'homme, dont les pensées et les sentiments dépassent infiniment le cercle où il se meut ; c'est la conscience de l'homme, éclatante lumière du monde moral.

« Il y a dans toute la nature tant de puissance, tant de sagesse, tant de raison, tout y est si bien conduit, si bien préparé, si ingénieusement agencé et coordonné, qu'il faut reconnaître que l'auteur de toutes ces œuvres est un être dont la puissance, la sagesse et la raison dépassent tout ce que nous pouvons concevoir.

« Cette force cachée, cette raison suprême, cet auteur mystérieux de tout ce qui existe, nous l'appelons Dieu. Dans notre faiblesse, *nous ne pouvons ni le comprendre, ni le définir*. Nous nous bornons à dire qu'il existe, qu'il est la source de toute pensée, de tout sentiment, de toute vertu. »

Etrange enseignement ; apprendre à l'enfant *ce qu'on ne comprend pas soi-même !*

M. Jules Steeg n'oublie pas le couplet : allez à l'église, mes enfants.

P. 158 — « Tels sont les devoirs généraux de l'homme envers Dieu.

---

(1) Nathan, éditeur.

« Quant aux devoirs spéciaux que prescrivent les diverses religions, ce sont les ministres des cultes ou les livres sacrés reconnus par chaque croyance qui se chargent de les enseigner. »

*
* *

* **Petits éléments de morale**, par Paul JANET (1).

P. 118. — « Il est un Dieu. Le sentiment universel des hommes l'atteste. (*Tout comme le même universel sentiment affirmait, avant Copernic et Galilée, l'immobilité de notre Terre*). L'ordre de l'univers le démontre. L'ordre moral le réclame impérieusement.

« Il (l'homme) peut se tromper sur la nature de Dieu. Il *ne se trompe pas sur son existence.*

« L'ordre de l'univers, les révolutions régulières des astres, les merveilles de l'organisation animale, la savante mécanique du corps humain, *tout prouve un créateur intelligent...*

« Il (Dieu) est indispensable à l'humanité comme *législateur* et comme *juge.* C'est lui qui nous impose la loi morale ; c'est lui qui *en garantit l'exécution.* »

P. 120. — « L'homme se distinguant des autres créatures *en ce qu'il se sait le fils de Dieu*, est tenu envers ce père suprême à des sentiments de reconnaissance et de respect, envers ce juge suprême, *à des sentiments de crainte et d'espérance...*»

P. 124. — « De toutes ces observations, il résulte que la loi d'harmonie entre le bien et le bonheur n'est pas de ce monde, qu'*il y a toujours désaccord* ou tout au moins disproportion entre le *mérite moral et les plaisirs de la sensibilité.* De là la *nécessité d'une sanction supérieure* dont Dieu se réserve le moyen et le moment. » (R.)

*
* *

* **Education morale et Instruction civique**, par A. MÉZIÈRES, de l'Académie française (2).

P. 114. — « Devoirs envers Dieu. —... C'est aussi de Dieu que vient la loi morale... La ressemblance avec Dieu, c'est la vertu... Celui qui viole ses lois (de Dieu) s'expose à un châtiment dont Dieu seul est juge. Celui qui les observe mérite une récompense que la justice divine ne lui refusera pas.

« Lorsque nous pensons à cette toute-puissance de Dieu, à ce droit de punir ou de récompenser tous les actes suivant leurs mérites, qui n'appartient qu'à lui, nous sommes saisis de respect et de crainte... » (A. P.)

---

(1) Delagrave, éditeur.
(2) Delagrave, éditeur.

* **Manuel d'éducation morale et d'instruction civique,** par Mlle Clarisse JURANVILLE (1).

P. 10. — « L'homme n'a pas été placé sur la terre uniquement pour y vivre, mais pour y grandir, pour y déployer, *selon les desseins de Dieu*, les richesses et les forces de la nature. »

P. 12. — « Ah ! la femme, elle est si puissante, elle peut tant sur ceux qui l'entourent ! Sa foi fait croire à Dieu, son espérance fait croire *à l'autre vie ;* les inépuisables trésors de sa charité font croire au ciel et *en donnent un avant-goût ; et sa prière s'étend comme un ombrage protecteur sur toutes les vertus de la famille.* »

P. 15. — « C'est Dieu qui a *institué la famille*, et son origine divine en fait l'institution *la plus touchante et la plus respectable* de toutes celles qui unissent les hommes entre eux. »

P. 145. — « *Tout le monde est d'accord sur l'immortalité* de l'âme et l'existence d'une autre vie. *Preuve incontestable* que l'âme ne meurt pas avec le corps ; car, quand un grand nombre de témoins, qui n'ont entre eux aucun rapport, s'accordent au moins sur ce point, *c'est l'indice que la vérite se trouve en ce point.* »

P. 221. — Dieu (2 pages).

P. 223. — Nos devoirs envers Dieu (2 pages).

P. 225. — La prière (4 pages) (R.).

*
* *

* **Instruction morale et civique**, par RENAUDIN et CHARPENTIER (2).

P. 63. — « Le respect et l'amour sont les principaux éléments du sentiment religieux et constituent *l'adoration* qui n'est due qu'à Dieu..... Rappelez-vous que dans les principales religions, il existe trois vertus fondamentales : la foi, l'espérance et la charité...

« Quelle que soit la religion que l'on professe, il est humain et juste de respecter celle que professent les autres. »

Et les libres penseurs ? (R.)

*
* *

* **La morale pratique de l'Ecolier** (Cours élémentaire et moyen), par Jules BAILLY et CONSTANT DODEY (3).

---

(1) Larousse, éditeur.
(2) Larousse, éditeur.
(3) Le Soudier, éditeur.

P. 136. — « L'existence de Dieu. — Dieu seul possède le pouvoir créateur et le secret de la vie. — Dieu est l'auteur du monde. C'est lui qui préside à l'ordre inaltérable avec lequel les astres exécutent leurs mouvements..... »

P. 138. — « La religion console dans le malheur. — Dieu a voulu que l'homme soit l'être le plus parfait de la création. Le Créateur et l'ordonnateur de toutes choses, c'est Dieu. »

P. 140. — « L'immortalité de l'âme. — Mourir, c'est naître à la véritable vie (?).... Dans tous les temps, l'homme a cru à une vie future ..... L'âme, en effet, n'est pas une matière comme le corps, et ne saurait périr avec lui. D'autre part, il est juste qu'elle survive pour être récompensée ou punie selon son mérite. » (A. P.)

***

*** Le livre d'instruction morale et civique,** par CHAUMEIL (1).

P. 21. — « Les biens et les maux de la vie sont une première sanction de la loi morale. Mais cette sanction n'est pas toujours fidèle..... Le but et la sanction de notre existence morale ne se trouvent que dans *l'immortalité.* »

P. 39. — « La *charité* est la plus haute expression de la noblesse de « l'âme ».

Et la solidarité ?

P. 70. — *La mère de Bayard à son fils* : « Pierre, mon ami, vous allez au service d'un gentil prince..... Je vous commande trois choses.... La première, c'est que, devant toutes choses, vous aimiez, craigniez et serviez Dieu....... La tierce, que des biens que Dieu vous donnera, vous soyez charitable..... car donner pour l'honneur de lui n'appauvrit jamais, et tenez de moi que telle aumône pourrez-vous faire, que grandement vous profitera au corps et à l'âme.. »

Faire l'aumône — qui dégrade — pour l'honneur de Dieu et dans l'espoir qu'elle nous profitera ! Tout cela ne nous paraît pas très moral.

P. 74. — « La grand'mère.

« Oh ! montre-nous ta Bible et ses belles images ;
« Le ciel d'or, les saints bleus, les saintes à genoux,
« L'enfant Jésus, la crèche, et le bœuf, et les mages.
« Fais-nous lire du doigt dans le milieu des pages
« Un peu de ce latin qui parle à Dieu de nous. » (A.P.)

---

(1) Paul Dupont, éditeur.

Maximes morales du petit écolier français, par J. Gérard (cours moyen et supérieur). (1)

P. 244. — « Aimer le bien, c'est aimer Dieu... une pensée et un nom se présentent à notre esprit, une pensée et un nom devant lesquels tous les hommes de tous les temps se sont inclinés, une pensée et un nom...; (*le sermon continue*)...; c'est la pensée et le nom de Dieu.

« *Quel est l'homme qui ne craindrait pas de traiter à la légère une croyance par laquelle mille et mille générations d'hommes ont été soutenues, vivifiées, fortifiées...* »

Suit une page dans laquelle l'auteur montre que la conscience est la révélation de Dieu en nous.

*
* *

* **Cours élémentaire de morale**, par Allou (2).

P. 20. — « Mes enfants, savez-vous quel est celui qui a créé toutes ces choses ?

— « C'est le bon Dieu, répondions-nous tous.

— « Oui, c'est Dieu, en effet, qui *donne aux lis leur parure* et qui a pourvu chaque être de la création de ce qui lui est nécessaire pour atteindre sa fin. C'est lui aussi qui vous a créés, qui *vous a donné non seulement un corps si parfait*, mais cette intelligence avec laquelle... ce cœur avec lequel vous l'aimez ;... cette volonté... »

*
* *

Cours de morale et notions d'instruction civique, par le même (2).

P. 109. — « Il *manquerait à la morale sa partie la plus essentielle*, elle *n'aurait pas son couronnement* si elle ne s'élevait *jusqu'à Dieu*, si elle ne recherchait quels sont les liens qui nous unissent à lui, quels sont les devoirs que nous impose *notre nature* et *la sienne*. » (R.)

*
* *

* **La morale mise à la portée des enfants**, par O. Pavette (3).

P. 112. — « Le premier hommage que vous devez à la Divinité c'est de se soumettre à sa volonté... Dieu étant le père des hommes, vous devez avoir pour lui les sentiments d'amour, de

(1) Gédalge, éditeur.
(2) Ch. Delagrave, éditeur.
(3) Belin, éditeur.

reconnaissance et de respect que vous éprouvez pour vos parents.

« Tous les peuples *croient* à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme... » (A. P.)

*
* *

*** L'Année préparatoire d'instruction morale**, par P. Laloi (1).

P. 66, 67. — Dieu. « Cette immensité des cieux, c'est le *royaume de Dieu* qui a donné la vie, le mouvement à tous ces mondes, et l'ordre sans lequel ils périraient. » (R.)

*
* *

Livre de morale pratique, par Th. Barrau (2).

De la page 11 à la page 34 : *Devoirs de l'homme envers Dieu* :
I. Pratique des vertus *chrétiennes*.
II. Culte intérieur et *extérieur*.
III. Mort chrétienne.

*
* *

L'enseignement moral à l'école primaire, par Angot (3).

LA POULETTE.

Un bon petit garçon, de cinq ou six ans, était en train de déjeuner sous les yeux de sa mère.

« Sais-tu, mon enfant, lui demanda celle-ci, qui a fait cet œuf que tu manges. »

— Oui ! maman, répondit le bonhomme, c'est la poulette blanche que vous m'avez donnée.

— Et la poulette blanche d'où est-elle sortie ?

— D'un autre œuf.

— Et cet autre œuf, qui l'a fait ?

— Eh ! dit l'enfant en riant, c'est une autre poule.

— Et cette autre poule ?

— Eh bien ! c'est encore un autre œuf, et toujours comme cela.

— Et le premier de tous les œufs qui l'a fait ?

— Mais, maman, c'est la première de toutes les poules.

— Très bien ! mais si c'est la première poule qui a fait le premier œuf, qui donc a fait la première poule. »

L'enfant réfléchit un instant, et, en *bon petit philosophe*, répondit à sa mère : « *C'est le bon Dieu.* »

De Ségur.

---

(1) Armand Colin, éditeur.
(2) Hachette, éditeur.
(3) Aug. Godchaux, éditeur.

Tels sont les livres de morale de la République. C'est le **dogme** qui est imposé à l'enfant. La liste des mauvais livres est longue déjà, et pourtant notre tâche est incomplète encore ; il nous reste à examiner les livres de lectures éducatives et à constater que, là non plus, on ne tient aucun compte de la liberté de l'enfant ; on jette en son jeune esprit, incapable de se défendre, des affirmations que MM. les auteurs se savent incapables de prouver. Là encore s'étale le **dogme** de l'Existence de Dieu, le **dogme** de l'Immortalité de l'âme, de la vie future, des récompenses célestes qui viendront compenser les souffrances endurées en ce monde.

Nous restreindrons les citations, car l'étude précédente a déjà suffisamment montré ce qu'est la *laïcité* de notre enseignement.



Les Enfants de Marcel, *instruction morale et civique en actions*, par G. Bruno (100e édition). — **Le tour de la France par deux enfants** (307e édition) G. Bruno (1).

Dans ces deux livres, c'est par petites doses que l'on procède : des « *mon Dieu, mon Dieu, protégez-le* », des « *ce qu'à Dieu ne plaise* », des « *Dieu sait que* » des « *O homme, Dieu est près de toi, il est avec toi*, il *est en toi*, il *habite la conscience de l'homme vertueux.* » (« Enfants de Marcel »).

Dans le « Tour de France », c'est par douzaines qu'on pourrait relever de telles invocations : « *Ses regards mourants s'éclairèrent d'une flamme plus pure ; il semblait vouloir à présent ne plus songer qu'à Dieu...* » p. 10. — « *Seigneur Dieu, ajouta-t-elle, protège-les...* » p. 12. « *Allons, espérons en la Providence...* » p. 13. « *Juste Dieu, murmura-t-il, protège et bénis cette jeunesse innocente...* » p. *15*. — « *Mon Dieu, comment ferai-je ?* » p. 16. Nous nous arrêtons : il y a trois cents pages dans le volume. Presque à toutes les pages, Dieu est imploré, Dieu est prié, Dieu exauce.

---

(1) Belin, éditeur.

La première année de Lecture courante, par GUYAU (1).

P. 99. — « La superstition n'est pas de la piété, mais de l'impiété, c'est une insulte à Dieu, auquel on prête des sentiments qu'on trouverait honteux ou méchants chez un homme.

Des « Dieu m'en garde ! » « Dieu merci ! » « Mon Dieu... », p. 117, 118.

P. 186. — « Nous joignîmes nos mains dans les ténèbres et, mêlant nos voix, nous adressâmes à Dieu une fervente prière. »

etc., etc., voir p. 297,319... Les autres livres de M. Guyau sont semblables (voir année préparatoire, p. 113,172,173).

*
*

Lectures et Récitations morales, par A. PIERRE et L. LETRAIT (2).

Ce livre contient une leçon : « *Devoirs envers Dieu.* » On y parle de ceux qui croient. Pas un mot de ceux qui ne croient pas. On y cite *Extase* de V. Hugo :

J'étais seul près des flots par une nuit d'étoiles.
Pas un nuage aux cieux, sur les mers pas de voiles.
Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel,
Et les bois et les monts et toute la nature
Semblaient interroger dans un confus murmure
Les flots des mers, les feux du ciel.
Et les étoiles d'or, légions infinies,
A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu,
Et les flots bleus que rien ne gouverne et n'arrête
Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :
C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu !

*
* *

La Récitation à l'Ecolè et la Lecture expliquée, par A. VESSIOT (3).

P. 81. — « *Dieu dans l'homme et dans la nature :*

« ... Tout ce qui frappe nos yeux, les plus petites choses, la fleur comme la mer, comme le ciel, tout nous révèle la présence et la puissance de Dieu. »

« ... C'est la voix de notre conscience, c'est une voix divine qui nous révèle la volonté de Dieu. »

(1) Armand Colin, éditeur.
(2) Nathan, éditeur.
(3) Bibliothèque d'Education, 15, rue de Cluny.

Lire, p. 98., le morceau intitulé : « Le corps humain, ouvrage d'un dessein profond et admirable (Bossuet) ».

P. 271. *Les grandes voix* (V. Hugo). Nous mettons au défi M. Vessiot d'expliquer, dans le temps consacré aux leçons de lecture, ces 26 vers de V. Hugo. Il est vrai que l'enfant n'a pas besoin de comprendre : c'est le dogme qu'on lui veut inculquer. Qu'il admette sans discuter.

L'autre voix dit : Pardonne, aime Dieu, qu'on vénère ;
Dieu pour l'homme indulgent ne sera point sévère.
. . . .
De l'Etre universel l'atome se compose ;
Dieu vit un peu dans tout et rien n'est peu de chose.
. . . .
Tempère l'œil du juge avec les pleurs du frère ;
Et que tout ici-bas, l'air, la fleur, le gazon,
Le groupe heureux qui joue au seuil de ta maison ;
Un mendiant assis à côté d'une gerbe ;
Un oiseau qui regarde une mouche dans l'herbe ;
Les vieux livres du quai feuilletés par le vent
D'où l'esprit des anciens, subtil, libre et vivant,
S'envole, et souffle errant, se mêle à tes pensées ;
La contemplation de ces femmes froissées,
Qui vivent dans les pleurs comme l'algue dans l'eau ;
L'homme, ce spectateur ; le monde, ce tableau ;
Que cet ensemble auguste où l'insensé se blase,
Tourne de plus en plus ta vie et ton extase
Vers l'**œil mystérieux** qui nous regarde tous,
Invisible veilleur, témoin intime et doux,
Principe, but, milieu, clarté, chaleur, dictame,
Secret de toute chose entrevu par toute âme.

*
* *

Lectures pratiques, par Jost, Inspecteur général, et Braeunig (1).

P. 68. — *Extase* (V. Hugo) (poésie déjà citée. Voir Pierre et Letrait).

P. 96. «... Le corps se fatigue, s'use, se transforme. L'âme ne vieillit pas ; quand le corps meurt et tombe en poussière, elle subsiste, elle continue à vivre, elle est immortelle. »

C'est le dogme, appuyé par ces vers de Racine et cette pensée de Voltaire :

Si du sel ou du sable un grain ne peut périr,
L'être qui pense en moi craindra-t-il de mourir ?
Qu'est-ce donc que l'instant où l'on cesse de vivre ?
L'instant où, de ses fers, une âme se délivre.

L. Racine.

(1) Hachette, éditeur.

Il est et *il sera toujours* dans cette vie des vertus malheureuses et des crimes impunis ; il est donc nécessaire que le bien et le mal trouvent leur jugement dans une autre vie. (Voltaire.)

MM. Jost et Braeunig racontent une noce alsacienne :

P. 103. — « ... Quand les jeunes époux entrent à l'église, l'orgue retentit. Le vénérable pasteur les reçoit devant le même autel où il les a baptisés, où il leur a enseigné leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers la patrie. Il leur parle de la sainteté du mariage, de leurs devoirs d'époux chrétiens...

« ... Le pasteur fait prendre aux époux *l'engagement solennel de rester unis l'un à l'autre jusqu'à la mort ;* il bénit leur mariage et leur remet un livre de prières. C'est une touchante cérémonie qui remplit d'émotion bien des cœurs... »

N'oubliez pas, Monsieur l'Instituteur, n'oubliez pas d'insister sur l'engagement solennel de rester unis l'un à l'autre jusqu'à la mort. Inutile de parler du divorce : Naquet *fecit* !

Puis MM. Jost et Braeunig parlent du décès. Et la cérémonie religieuse n'est pas oubliée :

P. 105. — « La famille affligée, les amis, les voisins, accompagnent le défunt jusqu'à sa dernière demeure. Là, devant la tombe ouverte, le prêtre prie avec eux ; il leur rappelle la fragilité de la vie ; il console les affligés ; il leur parle de la vie future, dans laquelle ils retrouveront ceux qu'ils ont aimés sur cette terre. »

P. 268. — Il sait lire (Foucher). L'usage qu'on lui fait faire de sa science nouvelle :

Et l'enfant de huit ans commence la lecture.
Sa voix parle de Dieu, du ciel, de la nature,
Il attendrit sa mère et voit dans tous les yeux
Une larme d'orgueil éclairant un sourire.
Si petit ! Comme il cause ! On l'écoute. On l'admire.
Et lui, le cher enfant, se sent fier et joyeux.
Il enseigne. Il bénit. Il console... Il sait lire.

*
* *

Le Livre de l'Ecole, par Ch. Lebaigue (1), cours supérieur.

Quinze lectures sont consacrées à Dieu. M. Lebaigue

(1) Belin, éditeur. Voir aussi les cours enfantin, préparatoire, élémentaire, et moyen. Voir aussi : *Pour nos fils*, du même auteur, pp. 64, 178, 185, 225.

y enseigne le *dogme de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la vie future*. Voir pp. 71, 74, 168, 182, 183, 224, 230, 231, 241, 278, 290, 302, 308, 310, 320.) Nous citerons seulement ces lignes empruntées à M. Marion :

P. 224. — «... Comme tout ce qui arrive a une cause, nous voulons savoir quelle est la cause première de tout cet univers ; et, quand nous réfléchissons à cette question, quand nous interrogeons les hommes qui ont le plus pensé sur ce point, *tout nous répond :* Dieu...

« De même qu'une belle machine suppose un bon ouvrier, et qu'une excellente horloge suppose un habile horloger, de même cet univers, où tout est si bien ordonné, depuis le cours des astres et la marche des saisons jusqu'au moindre détail de la vie des plantes et des animaux, est sans doute l'œuvre d'une sagesse incomparable, d'une providence partout répandue.

« Et, quand le spectacle des choses ne nous révélerait pas un Dieu, *notre conscience le proclamerait* encore et crierait vers lui de toutes ses forces. Car, si nous ne reconnaissions pas sa puissance et son intelligence dans les lois de la nature, comment ne reconnaîtrions-nous pas son autorité suprême et la majesté de son commandement dans cette loi du devoir qui parle si haut au dedans de nous ? Et, quand nous voyons triompher les méchants et souffrir les bons contre toute justice, quand l'innocence est méconnue et persécutée, l'hypocrisie honorée, le droit écrasé par la force, comment croire que la plainte des faibles ne sera jamais entendue, et qu'un jour ne viendra pas où il sera fait à chacun selon ses œuvres ? Sans cette croyance au triomphe final de la justice, combien cette vie serait sombre et désolée ! »

Quel aveu dans la bouche de M. Marion : l'innocence méconnue et persécutée, l'hypocrisie honorée, le droit écrasé par la force ! Nous pensons avec M. Marion qu'un jour viendra où il *sera fait à chacun selon ses œuvres*. Mais cela, plus tôt que M. Marion ne l'espère, et malgré M. Marion.

« Cette page, explique M. Lebaigue, résume brièvement, mais avec une vivacité entraînante, les *preuves* physiques et morales de l'existence de Dieu. »

Nous n'en voudrions aucunement à M. Lebaigue d'avoir consacré quinze lectures à prouver l'existence de Dieu s'il avait placé à côté de chacune d'elles la doctrine contraire, celle des libres penseurs, des athées. Cela aurait été la vraie manière d'être « *neutre* », puisque neutralité il y a. Cela aurait été la seule manière d'être juste, d'être honnête.

Lectures et Récitations morales, par PIERRE, LETRAIT et ZÉLIE BODIN (1).

C'est un livre pour les petits. L'intoxication commence de bonne heure :

Page 131. — «... Enfants, celui qui a créé, qui a fait de rien le soleil superbe et les brillantes étoiles, celui qui donne aux fleurs leurs couleurs vermeilles et aux oiseaux leur joli plumage, c'est Dieu...
« C'est Dieu qui... », etc.

Le cantique continue trois pages durant. (V. pp. 132, 133, 134, 135.)

***

Lectures et Récitations, par E. D'OLLENDON, Inspecteur primaire, et P. VEDEL (2).

Voir pages 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208.

P. 203. — «... Pour expliquer l'existence de tout ce qui nous entoure et notre propre existence, ainsi que l'organisation de ce vaste univers, *il faut* donc, *de toute nécessité*, admettre la préexistence d'un être supérieur à l'homme, l'auteur de toutes choses, en un mot Dieu.
« C'est ce qu'ont reconnu les plus illustres savants dont s'honore l'humanité, depuis Newton jusqu'à Pasteur, dont la France pleure la mort récente. La foi marche de pair avec la science, et *l'incrédulité est le fruit de l'ignorance...* »

***

L'Education par la poésie, répertoire des poèmes populaires du XIXe siècle, par BIDART, professeur d'école normale (3)

C'est vraiment à Bidart que revient la palme.

Nous renonçons à citer. Ces deux seuls commentaires sur Mme Anaïs Ségalas et sur Louis Tournier, dont les œuvres sont complaisamment citées, nous renseigneront sur l'esprit de l'ouvrage :

Mme Anaïs Ségalas : « L'auteur est, en effet, une mère ravie qui chante au berceau de sa fille. Elle dédie ses chants aux mères, qui, dit-elle, veulent toujours qu'on leur parle de leur enfant. Aussi presque toutes ses poésies sont-elles consacrées à ce cher être ! elles le prennent à sa naissance et célèbrent ses

(1) Nathan, éditeur.
(2) Le Soudier, éditeur.
(3) Gédalge, éditeur.

premiers charmes ; puis, à mesure qu'il grandit, elles lui font ouvrir les yeux sur son petit monde de plaisirs, d'objets aimés et d'études ; enfin, grandissant avec lui, elles l'élèvent peu à peu *jusqu'aux idées morales et religieuses.* »

P. 37. — « Louis Tournier, *Premiers Chants :*

« Le mot chant est bien choisi et significatif: plus de la moitié des pièces de cet ouvrage sont, en effet, ou des paraphrases de l'Ecriture, ou des actions de grâces à la Providence, au Seigneur, à Jésus : on trouve à chaque page *l'esprit religieux.* Les vers de cet auteur sont bien tournés, et ses poésies, quoique graves, sont parfaitement accessibles à l'intelligence des enfants. »

***

Lectures choisies, par Bonnehon, Inspecteur primaire, et Turgan (1).

Non seulement une série de lectures sera consacrée à Dieu (p. 6, 78, 86, 140, 158, 246, 254, 272, 294) ; mais encore les athées, les ennemis de Dieu, seront directement pris à partie :

P. 78. — «... L'athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes ; car s'il n'y a pas de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même : il s'immole tout ce qu'il désire, ou tout ce qui lui fait obstacle : les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé. » (Voltaire.)

***

* **Maurice ou le travail**, par Mme Carraud (2).

Le rôle du curé, les bénédictions de Dieu, ce livre ne raconte guère autre chose. Il n'est pas à sa place dans une école.

Page 15. — « Soyez tranquille, dit le curé. Toutes les bonnes actions sont enregistrées dans le ciel, et Dieu ne les oublie pas. »

Page 29. — L'instituteur dit à Jérôme : « Si vous vouliez pousser votre fils, il pourrait aller loin : je suis persuadé qu'il serait facile de le faire entrer dans une école des arts et métiers... En sortant de cette ecole, il sera plus heureux, parce qu'il aura l'intelligence plus ouverte et qu'il comprendra tout ce qu'il verra. »

---

(1) Bricon et Lesot, éditeurs.
(2) Hachette, éditeur.

Le curé entra en ce moment et Jérôme lui demanda ce qu'il en pensait : « Mon avis n'est pas qu'on pousse Maurice à faire des études plus élevées, dit le curé... »

Evidemment ! Vive l'ignorance ! Les gens instruits ne se laissent pas mener assez docilement !

Page 71. — « Quand je serai auprès du bon Dieu, je le prierai de te combler de ses bénédictions en récompense de ta grande affection... Tous les mois, à pareil jour, je ferai dire une messe pour toi... »

Page 102. — « Dieu a voulu, dit le curé, que chaque péché portât sa punition..... »

Page 104. — « Mais pourquoi n'est-on jamais content de son sort ! Dites-le-moi donc, Monsieur le Curé, vous qui savez ce qui nous pousse à vouloir toujours une chose nouvelle, aussitôt que nous avons celle que nous désirons.

— « Mon ami, c'est parce que nous cherchons à combler le vide de notre cœur ; mais nous n'y parvenons pas ; car ce petit coin, qui n'est jamais rempli, c'est la place de Dieu. Elle ne saurait être occupée par rien de ce monde, afin que nous pensions toujours à lui.

— « Monsieur le Curé, vous me faites grand bien en m'expliquant ce qui me tourmentait sans cesse. Je vivrai plus tranquille à présent. »

En voilà une explication !

Page 165. — « Lorsque M. le Curé, l'Instituteur, et vous tous, messieurs, venez causer avec moi...

« S'ils avaient vécu dans l'intimité de M. le Curé et de notre Instituteur... »

Remarque-t-on la différence ? Le curé est « Monsieur le curé », l'instituteur est appelé « *l'instituteur, notre instituteur*. » Et cependant était-il dévot, grands dieux ! le maître d'école dont il s'agit ! (A. P.)

*
* *

Premier livre de l'Enfance, par DELAPALME (1).

P. 2. — Planche en couleurs : Jésus-Christ dit aux mères : « Laissez les petits enfants venir à moi. »

P. 5. — Même sujet, en noir.

P. 7. — Titre : « Dieu protège l'enfant. »

P. 14. — Prière de l'enfant pour obtenir la sagesse : « Mon Dieu, je veux vous prier... », etc.

---

(1) Hachette, éditeur.

P. 16. — Suite de la prière de l'enfant.
P. 17. — Dieu nous voit.
A toutes les pages : Dieu... Dieu... Dieu.....

*
* *

Les premières lectures enfantines, par Ed. ROCHEROLLES (1).

P. 1. — « Un dimanche matin, Paul sortit avec son père avant la messe...

— « Mais mon père, *pourquoi le soleil devient-il plus chaud au printemps* ?

— « Ah ! mon enfant, *c'est qu'il y a là-haut quelqu'un de très bon et de très sage qui arrange le monde comme il est.* Ta mère t'a appris, il y a longtemps, à prononcer son nom. C'est Dieu. Sans Dieu, mon enfant, rien n'existerait. Tu n'aurais pas une bonne mère pour t'aimer, tu ne vivrais pas toi-même. Prie donc Dieu de tout ton cœur et n'oublie jamais dans ta prière de le remercier chaque soir et chaque matin. »

Etc. etc. etc.

*
* *

* **Pour le commencement de la classe** (garçons), par Ch. BONIFACE (2).

P. 140 et 141. — Titres : « Dieu ; la reconnaissance envers Dieu. »

*
* *

Pour le commencement de la classe (filles), par Ch. DESMAISONS (2).

Titres des 4 derniers chapitres : « La prière ; la bonne prière ; Dieu ; comment on vénère Dieu. » (R.)

*
* *

* **Premier livre de lecture et d'instruction pour l'enfant**, par G. BRUNO (3).

P. 5. — « Enfants, il y a quelqu'un de meilleur encore que votre mère : c'est *celui qui vous a donné cette bonne mère* et qui a mis en son âme tant de tendresse. *C'est celui qui vous a donné toutes choses* : c'est celui qui a fait la terre où nous

---

(1) A. Colin, éditeur. Voir aussi les secondes lectures, p. 17, 95, etc.
(2) Armand Colin, éditeur.
(3) Belin, éditeur.

vivons et le soleil qui nous éclaire et le monde entier ; c'est Dieu. »

P. 8. — « Enfants, de même que vous demandez à votre mère le pain, la chaleur, dont vos petits membres ont besoin pour se fortifier, de même *demandez à Dieu* la sagesse, la douceur, le courage à l'étude, dont votre jeune âge a besoin pour devenir meilleur.

« Enfants, *Dieu vous aime, priez-le*.

« Si votre mère vous entend, *comment Dieu ne vous entendrait-il pas* ?

« La *petite voix de l'enfant* est celle que Dieu *écoute de préférence* à toutes les autres. »

P. 79. « Tout ce qu'il y a de bonté ici-bas dans tous les êtres n'est *qu'un pâle reflet de la bonté céleste.* »

Voir pages 102, 105, 106. (R.)

*
* *

Livre de lecture et d'instruction pour l'adolescent, par Bruno (1).

P. 7. « — La prière du matin. — Ensemble nous demanderons à Dieu... »

P. 64. — Le nid de l'alcyon. « Tous les enfants, regardant du côté du ciel, espérant *dans la Providence*, font face au danger et surmontent la tempête. »

P. 129. — « Toi, qui du ciel vois et comptes les injustices des méchants, Père juste, viens donc enfin au secours des innocents ! » *etc., etc.*

*
* *

* **Francinet,** par Bruno (2).

P. 20. — « Je suis le soleil du bon Dieu. On appelle Dieu le bon Dieu, parce qu'il est la bonté même. Petite Aimée, tous les hommes doivent s'efforcer d'être parfaits comme *leur Père céleste* est parfait. »

P. 37. — « Ce qui nous entoure étant *l'œuvre de Dieu*, c'est toujours de Dieu que nous nous rapprochons en nous instruisant... Etudier, c'est chercher Dieu. Celui qui étudie ne cherche-t-il pas la vérité, et Dieu n'est-il pas la vérité même ? »

« Ils (les bons livres) vous parleront de Dieu et de l'impérissable justice, que les efforts des méchants ne sauraient empêcher de triompher. »

P. 370. — « Les sciences religieuses. — Le dernier but de la science, c'est de nous faire connaître et aimer la perfection, ou Dieu. » (Platon.)

« Aimée, dites-moi quel est le but suprême de tous les

---

(1) Belin, éditeur.
(2) Belin, éditeur.

efforts de l'humanité, le modèle éternel de beauté et l'idéal de bonté dont nous devons nous efforcer de reproduire l'image en nos âmes ? — *C'est Dieu.* — Eh bien, mon enfant, c'est à Dieu, comme dit Platon, que toute science aboutit, et la plus haute de toutes les études philosophiques c'est celle de Dieu... » *etc., etc. etc.* (A. P.

*
* *

* **Pour nos filles**, par Lebaigue (Cours moyen) (1).

P. 18. — « Dieu voit ta peine, et l'orphelin
En lui toujours retrouve un père. »

P. 30. — *Les sabots de Noël*, par X.

P. 120. — « Vois, que de feuilles, que de fruits !
« Dieu, mon enfant, en sait le nombre...
... Un Dieu si puissant te regarde. » (Tournier) (A. P.)

*
* *

* **Aurore**, cent récits sur des sujets variés, par J.-H. Fabre, membre correspondant de l'Institut (2).

Dieu, invisible Stéphenson (p. 148), a confié une salutaire mission à la foudre (p. 290) ; sa main répand la neige sur la terre (p. 200) ; son doigt guide les astres (p. 352) ; son intelligence providentielle a réglé le poids des gouttes d'eau (197) et les moindres details de la création (193) ; il a des décrets impénétrables, et rien n'arrive sans sa permission (p. 290) : la pluie vient de ses trésors (p. 200) ; il règle les tremblements de terre (p. 242) ; lui seul, qui a créé le soleil et la terre (p. 114) et établi celle-ci, au commencement des choses, sur ses bases brûlantes (p. 252), dispose des tempêtes souterraines comme des orages du ciel (id.) ; nous devons supporter les tribulations de la vie résignés et confiants en lui (p. 336), il nous faut le remercier de la tempête et de l'ouragan qui portent les nuages et purifient l'air (p. 255)

Un chapitre de 3 pages raconte la conversion et le baptême de Clovis (185) (G. P.)

*
* *

* **Premières lectures des petits enfants**, par E. Dupuis (3).

Quelques titres de chapitres :

Le jour de Noël ; — *Dieu veille sur nous* ; — *Au petit Jésus* ; — *La Fête-Dieu* ; — *L'Eglise* ; — *Dieu est partout.*

---

(1) Belin, éditeur.
(2) Delagrave, éditeur.
(3) Delagrave, éditeur.

P. 4. — « Tous les enfants doivent s'efforcer de prendre l'Enfant Jésus pour modèle. »

P. 6. — « Savez-vous combien d'étoiles chaque nuit brillent au ciel ? Dieu le sait, lui, car il les a comptées. »

P. 52. — « La distribution des prix (M. le Curé est sur l'estrade ; — il fait un petit discours ; — il couronne et embrasse les élèves). »

P. 94. — Les meubles de l'école : « Ne voyez-vous rien sur le mur ? — Le Christ. — Oui ; le Christ qui est l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

P. 105. — « Aussi *nous devons aller à l'église tous les dimanches*, pour lui offrir l'hommage et de notre respect et de notre amour. » (G. P.)



Lectures courantes des écoliers français, par Caumont (1).

P. 4. — « Qui lui apprendra à regarder le ciel du bon Dieu et à prier *notre Père qui êtes aux cieux* ?

P. 7. — « Chérissez cette tendre maman *que Dieu vous a donnée*. Craignez *qu'il ne vous la reprenne* si vous ne la rendez pas heureuse.

P. 20. — « Le curé s'avance vers Gessler : Songez qu'il y a un Dieu là-haut », etc., etc.

P. 30. — « Il y a de pieuses femmes dignes entre toutes, etc. Vous les connaissez, n'est-ce pas, ces bonnes sœurs... qui ont donné leur âme à Dieu et qui emploient... »

P. 318. — *Dernière ligne du volume* : « Pratiquez vos devoirs, *et Dieu vous bénira.* »

***

* **Choix d'exercices de mémoire**, par Caumont (2).

13 morceaux religieux sur 55.

1. — *Prière du tout petit enfant* ; — 3. *L'Ange gardien.*

14. — Obtiens que l'Eternel bénisse ton ouvrage ; offre à Dieu tes efforts et deviens son enfant.

17. — *L'oreiller d'un enfant.*

20. — *Prière pour les petits enfants.*

24. — O bienheureux mille fois
L'Enfant que le Seigneur
Rend docile à ses lois.

(1) Delagrave, éditeur.
(2) Delagrave, éditeur.

28. — *A la Vierge.* — 31. *Grandeur et puissance de Dieu.*
33. — *Le pardon de l'Ange gardien.* — 50. *Hymne de l'enfant à son réveil.*
43. — Dieu qui m'as exaucé lorsque je t'ai prié.
Quand tu rends le printemps aux pauvres de la terre.
Que ton nom soit glorifié !
51. — *La veillée de Noël.* — 55. *La première communion.* (G. P.)

*
* *

* **Livre de Lecture** du Cours des écoles, par E. Cazes (1).

Cours élémentaire :

P. 240. — « Comment prouverai-je l'existence de Dieu ? Comme on prouve l'existence du soleil, en ouvrant les yeux. Je crois *une cause formidable quand je vois des effets admirables.* Dieu me garde de ressembler à ce fou qui disait qu'une horloge ne prouve point un horloger, qu'une maison ne prouve pas un architecte ! » (Voltaire).

P. 241. — Dieu.

Et, pour obtenir chaque don
Que chaque jour tu fais éclore,
A midi, le soir, à l'aurore,
Que faut-il ? Prononcer ton nom. (Lamartine.

On ne s'explique pas vraiment qu'il y ait des gens qui meurent de faim ! Il est si simple d'être comblé de dons !

Cours moyen :

P. 194. — Croyance à l'immortalité de l'âme (Compayré) ;
P. 195. — Dieu et l'ordre de l'univers (Fénelon) ;
P. 389. — Dieu prouvé par l'ordre de l'univers (Fénelon) ;
P. 396-7. — « J'aurais une extrême curiosité de voir celui qui serait persuadé que Dieu n'est point : il me dirait du moins *la raison invincible qui a su le convaincre.* » (La Bruyère.)

« Ame de l'univers, Dieu, père, créateur,
Sous tous ces noms divers, je crois en toi, Seigneur ;
Et sans avoir besoin d'entendre ta parole,
Je lis au fond des cieux ton glorieux symbole. » (Lamartine) (R).

Cours supérieur :

P. 366. — *Le fondement de la croyance à l'immortalité*, par J.-J. Rousseau.
P. 367. — *De l'immortalité de l'âme*, par Massillon.

(1) Delagrave, éditeur.

P. 369. — *Dieu créateur du monde*, par Massillon.
P. 370. — *Puissance de Dieu*, par La Bruyère.
P. 370. — *Dieu dans le monde et dans l'homme*, poésie de Lamartine.

*
* *

Livre unique de morale et d'instruction civique, par Poignet et Bernat (1).

« *Dieu, être suprême. Existence de Dieu.* — Cette terre sur laquelle nous vivons, ce soleil qui nous éclaire et nous réchauffe, ces étoiles qui brillent au-dessus de nos têtes, ces milliers d'êtres et de plantes qui vivent autour de nous, tout cela n'a pas toujours existé et ne s'est pas créé tout seul. Celui qui a créé tous ces êtres et toutes ces choses c'est l'*Etre suprême, c'est Dieu.*

Questions orales ou écrites. — 1° Tout ce qui existe aujourd'hui a-t-il toujours existé ? — 2° Qui a créé toutes ces choses ? 3° Qu'est-ce qui nous révèle l'existence de Dieu.

Devoirs envers Dieu. — Dieu est le père et le maître de l'univers ; nous devons donc l'honorer et le respecter comme le Créateur de toute chose ; nous devons l'aimer comme le premier et le plus grand de nos bienfaiteurs ; nous devons enfin lui obéir et écouter toujours *sa voix qui est celle de notre conscience.*

Nécessité d'une vie future. — Il est impossible que le bon et le méchant soient traités de la même façon. Nous devons donc conclure que par delà la tombe il y a une autre vie où le mal sera confondu, où le bien trouvera le bonheur. »

*
* *

* **Le savoir-faire et le savoir-vivre**, par Mlle Clarisse Juranville (2).

P. 5. — Si le bonheur habite votre demeure, rendez-en grâces *à la Providence* ; si la douleur y pénètre, *supportez-la avec résignation.*

P. 7. — Aussi tous ceux qui la connaissaient (Laure) l'appelaient-ils *l'ange du foyer* (3).

P. 15. — Pourtant, une pensée s'impose à son esprit : c'est Dieu qui frappe ; il se soumet...
« Mais c'est Dieu qui t'écrase, ô mon âme, sois forte,
Baise sa main sous la douleur ! »

(1) Godchaux, éditeur.
(2) Larousse, éditeur.
(3) Il y avait dans les anciennes éditions : « La jeune fille est l'élue de Dieu, qui la place dans une famille *comme un vase de parfums*. Il lui a confié la *mission des anges.* » Ce n'est plus *la lettre*, mais c'est toujours le même esprit.

P. 222. — « C'est le parrain qui est tenu de faire *les dépenses nécessaires à l'église* ; il *donne quelque argent au bedeau et aux enfants de chœur*, et il dépose sur la table de la sacristie une boite de dragées dans laquelle *se trouve l'offrande particulière destinée au prêtre qui a baptisé l'enfant*.

La marraine, sans y être obligée nullement, peut cependant faire de son côté *les générosités qu'il lui plait...* »

P. 227. — « Le mariage à la mairie a lieu ordinairement *la veille* du mariage à l'église, ou le matin même. Généralement les *parents seuls et les quatre témoins* des futurs y assistent ; chacun s'y rend séparément de son côté. »

Toutes les splendeurs sont réservées à la cérémonie religieuse, dont le protocole occupe une page.

P. 228. — « Si le défunt est un parent, on doit l'accompagner jusqu'au cimetière ; s'il s'agit d'une simple connaissance, *on peut quitter le convoi au sortir de l'église*. »

P. 232. — « Deuil de veuve, *deux* ans... Deuil de veuf, *un* an... Le deuil pour une personne dont *on hérite* se porte six mois... Les deuils d'ascendants à *descendants* ne *sont pas obligatoires*. » (R.)

*
* *

* **Le premier Livre des petites filles**, par Mlle Clarisse JURANVILLE (1).

P. 140. — La prière des bébés.

P. 132. — « Imitons l'alcyon, ma chère petite fille, et ne perdons jamais l'espoir *en la Providence* au milieu des peines, des tristesses et des orages de la vie. »

143. — L'ange gardien (chœur). — « Veillez sur moi quand je m'éveille, Bon ange, puisque Dieu l'a dit... » (G. P.)

*
* *

* **Deuxième Livre de Récitation et de Morale**, par ESTIENNE, Inspecteur primaire, et DANIEL, Directeur d'école (2).

P. 104. — J'étais seul (Victor Hugo). — C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu !

P. 105. — Réflexion. — Si une horloge prouve un horloger...
Pensée : Les cieux racontent la gloire de Dieu.

P. 106. — Devoirs envers Dieu (J. Simon).
Réflexion : Le *culte que nous devons à Dieu*... (L.)

---

(1) Larousse, éditeur.
(2) Larousse, éditeur.

* **De tout un peu**, par TARTIÈRE (1).

P. 142.— « Sache, mon enfant, que le nom de Dieu mérite *cent fois plus le respect* que celui de tes parents.

Dieu *est* le créateur de toutes choses ; *il est* le père de la famille humaine ; *c'est* un être parfait que nous devons aimer et vénérer. »

Lorsque tu prononceras désormais le nom de Dieu, que ce soit avec respect et pour le prier comme je t'ai appris à le faire, mais jamais pour l'outrager. » (R.)

*
* *

* **Recueil méthodique de morceaux de récitation**, par BONNEHON et SURIER (2e degré) (2).

P. 129. — « Hymne de l'Enfant à son réveil », de LAMARTINE.
P. 130. — « L'œil de Dieu » —
P. 133. — « La Prière » —
P. 135. — « L'Infini dans les cieux » —
P. 137. — « Acte de foi et d'espérance » —
P. 136. — « La prière pour tous » de V. HUGO. (A.P.)
Voir aussi le 1er degré, pp. 34, 46, 60, 86, 100, 102.

*
* *

En est-ce assez ?

Pas encore ! Il y a d'autres livres dans lesquels peuvent se glisser les Sacrés Dogmes. Ils s'y glisseront, soyez-en sûrs. Vous n'avez pas songé, ami lecteur, aux exemples qu'on placera sournoisement au cours d'un exercice français ? Vous êtes candide, ami lecteur ! Suivez plutôt :

*
* *

* **Grammaire**, cours du certificat d'études, par CL. AUGÉ (3).

P. 29. — Joseph, fils de Jacob, expliqua le songe du roi d'Egypte.
P. 75. — Dieu fait bien tout ce qu'il fait.
P. 80. — Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.
P. 104. — Celui qui donne aux pauvres prête à Dieu.
P. 126. — Dieu maudit Caïn.
P. 159. — Noé mit cent ans pour construire l'arche que Dieu lui avait commandée, etc. (L.)

---

(1) Larousse, éditeur.
(2) Le Soudier, éditeur.
(3) Larousse, éditeur

* **Le livre des permutations,** par P. Larousse (1).

P. 104. — Tout ce que je vois est l'ouvrage de la toute-puissance du Créateur, etc.

P. 104. — La religion descend dans les cœurs déchirés, elle calme leurs douleurs cuisantes, elle leur présente *un dernier espoir* et se garde bien d'éteindre ce pur sentiment qui les fait souffrir et qui les fait vivre.

P. 105. Prière du matin. — O Dieu créateur ! tout ce que...

P. 128. Malheureux ! tu vis sans Dieu, sans espoir, sans consolation.

P. 141. — Bienfaits de la religion. (G. P.)

* * *

* **Nouveau cours de langue française,** par E. Rotgès (2).

Cours préparatoire :

P. 101. — Le Pater (Ratisbonne.)

P. 126. — La Montre (F. Bataille.) « ... C'est fait comme la montre aussi, ce vaste monde ? — Oui, mon enfant, et l'horloger, *c'est Dieu.* »

Cours élémentaire :

P. 140. — La prière de l'enfant.

A genoux tout près de sa mère,
Jean joint les mains pour sa prière.
Il regarde vers le ciel bleu,
Puis il dit : « Maman, le bon Dieu,
Dis-moi, crois-tu qu'il est habile ?
Ce que je veux est difficile. »
Sa mère dit en l'embrassant :
« Tu sais bien qu'*il est tout-puissant.* »
Alors, l'œil de l'enfant s'éclaire :
Bon Dieu, puisque tu peux tout faire,
Raccommode mon cheval noir....
... Il faut lui remettre une tête.... » (Mme de Pressensé.)

P. 142. — *Réflexion* : Si vous étiez le bon Dieu, que feriez-vous pour Jean ?

Pourquoi ?

P. 146. — Titre : « Vœux de l'enfant. »

O Père qu'adore mon père !
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux., etc.» (Lamartine.)

P. 148. — Mettre en prose la poésie ci-dessus.

« 1. Ce que *Dieu fait* : pour les oiseaux (vers 5 et 6) ; pour

---

(1) Larousse, éditeur. Voir aussi la *Lexicologie des Écoles*, même auteur ; nombreux exemples et exercices qui sont des affirmations dogmatiques.

(2) Belin, éditeur.

les enfants (vers 7 et 8) ; pour les fleurs (vers 9 et 10) ; pour les fruits (vers 11 et 12), etc.,.etc.

Cours moyen et supérieur :

P. 29. — « O chère enfant, près de mon dernier jour,
Je te bénis en quittant cette terre,
Et *Dieu paiera ton filial amour.* »

P. 52. — Ainsi, quand Dieu *me reprendra...*

P. 185. — Mettre en prose la poésie ci-dessus.

Réflexion. — *Pourquoi le pauvre a-t-il besoin du bon Dieu pour payer sa dette ?*

P. 253. — « Et ces rustiques litanies
Montent gaiement vers le ciel bleu
Comme une louange au bon Dieu,
Par qui les vignes sont bénies. »

P. 264. — « S'éveiller le cœur pur au réveil de l'aurore,
Pour bénir, au matin, *le Dieu qui fait le jour* ;
Voir les fleurs du vallon sous la rosée éclore
Comme pour fêter son retour. »

P. 277. — Espoir en Dieu (titre) (Alf. de Musset). (R.)

* * *

* **Cours de grammaire française**, par LAPORTE (1).

Degré élémentaire (livre du maître) :

P. 16. — « *Dieu* préfère les *mains pures* aux *mains pleines.* »

P. 22 — « Celui qui pardonne trouvera *sa récompense auprès de Dieu.* »

P. 39. — « *Qui chantera*
Dieu, la brise et les roses,
Méchants, si vous tuez ces jeunes voix écloses ?
Autour de vous, tout s'en attristera. »

P. 46. — « Rends le bien pour le mal, car la *vengeance appartient à Dieu.* »

P. 261. — Titre : « Le meilleur ami. »

« Le connaissez-vous, ce meilleur ami des enfants, celui dont il ne faut jamais douter ;. ...sans lequel il n'est ni *mérite devant Dieu*, ni mérite devant les hommes ?... c'est le Travail, » etc., etc.

Degré moyen (livre du maître) :

P. 15. — « Celui qui veut se venger sentira *la vengeance de Dieu.* »

P. 79. — « Le plus petit oiseau, le Seigneur le bénit ;
Il lui donne le blé que le moissonneur jette ;
Et comme il pense à tout, ce Dieu bon, il émiette
Un peu de son amour dans le plus humble nid. » (DUMAS fils.) (R.)

---

(1) Paul Delaplane, éditeur.

* **Cours de composition française**, par E. LAPORTE. Degré élémentaire et moyen (1).

P. 11. — « La prière monte à Dieu. »
P. 104. — « Et tous béniront Dieu dont les fécondes mains
Au festin de la terre appelle les humains. » Lamartine.)
P. 113. — 15 Exercice. *Ma Mère* : (Un enfant à son frère).
« Qui m'apprenait *que Dieu veille dans la nuit sombre* ?
C'est ma mère !...
... Quand elle eut *délié ma langue à la prière*,
Qui battait la mesure à mes douces chansons ?... », etc., etc. (R.

*
* *

* **La Rédaction à l'école primaire**, par BRAEUNIG et MARTY (2).

Sous le titre : le Dormeur, extrait des *Pèlerinages en Suisse* de Louis Veuillot, histoire d'un moine qui ne pouvait se lever le matin et qui inventa divers instruments pour s'obliger à sortir du lit. Voici la conclusion :

P. 121 — « Dieu sait quels nouveaux projets somnicides il roulait dans sa tête lorsqu'il se sentit endormir pour toujours... Endormir ! oh non ; le fervent chrétien n'en jugea pas de la sorte : et malgré son petit péché de paresse, plein de confiance en *Celui* qui pardonne : « Ah ! s'écria-t-il en mourant, *je m'éveille enfin !* » Ce fut son dernier mot. » (R.)

*
* *

* **Nouvelle épellation**, par Ch. BÉHAGNON (3).

Ouvrage destiné aux débutants ; dès le B-A, BA, on fait avaler le **dogme** ; voici quelques échantillons des phrases d'application du *1er livre* :

Imite la piété d'Emile (p. 25) ; *Adore la Divinité* (p. 36) ; *La nature, sa parure révèle la Divinité* (p. 46) ; *Le vicaire m'a béni* (p. 61) ; *J'irai au séminaire* (p. 63) ; *La charité du digne curé* (68). Lire le « *Notre Père* » en entier dans le 2e livre (p. 85). (G. P.)

*
* *

CONCLUSION. — **Le Dogme de l'Existence de Dieu, le Dogme de l'Immortalité de l'âme,**

---

(1) Delaplane, éditeur.
(2) Delagrave, éditeur.
(3) Belin, éditeur.

le Dogme des Béatitudes célestes qui compensent les souffrances endurées sur « cette terre », tous les Dogmes enfin s'étalent dans nos livres laïques. Les libres penseurs, les athées ont le droit de protester. Il est essentiel qu'ils s'inspirent de ces critiques ; il faut qu'ils portent à leurs députés les livres qu'on donne à leurs enfants ; il faut que les groupes radicaux et socialistes étudient la question ; il faut qu'ils obligent le député à agir auprès du ministre ; il faut qu'ils réclament pour la liberté de leurs enfants **contre les empoisonneurs.**

III

L'Idée de Patrie dans les livres scolaires

ENSEIGNEMENT DOGMATIQUE.

L'ÉCOLE DE LA HAINE

Nos adversaires nous jetteront à la face, quand ils liront les critiques qui vont suivre, les épithètes d'internationaliste, cosmopolite, sans-patrie, etc...

Internationaliste, nous le sommes.

Sans-patrie, nous ne le sommes pas.

Nous voulons, tout d'abord, à l'usage de nos adversaires, nous expliquer sur cette apparente contradiction.

Nous sommes internationaliste parce que nous rêvons une République universelle : le philosophe Christ n'a-t-il pas dit, (après d'autres philosophes) : « Aimez-vous les uns les autres »? C'est nous qui sommes ses vrais disciples. Nos pères n'ont-ils pas déclaré que les droits du citoyen français sont avant tout les droits de « l'homme »? Nous sommes internationaliste donc, et nous travaillons pour que de plus en plus l'humanité se rapproche de notre idéal.

Mais nous savons que, malgré notre désir, les temps sont encore éloignés de nous où régneront par le monde

la Justice, la Fraternité et la Solidarité. Et nous aimons le groupement où d'âge en âge ces principes se sont révélés ; et nous vénérons les hommes qui les ont répandus par le monde ; et nous aimons tous ceux qui travaillent avec nous pour que dans notre groupement ces principes deviennent une réalité ; et nous affirmons la volonté de les défendre contre ceux qui ne les comprennent pas et que l'ignorance rend injustes et serviles ; et nous aimons enfin le pays qui a vu éclore une race libre capable de revendiquer les droits de l'homme et de décréter l'égalité des citoyens. Tout cela constitue notre patrie. « Ce qui fait la patrie, ce n'est pas seulement la possession du sol, la communauté du langage, l'unité de lois et de gouvernement ; c'est avant tout *la volonté de vivre ensemble, librement, de s'appartenir à soi-même, de ne pas subir la domination ou l'autorité d'un peuple voisin.* Là où n'existe plus cet accord de volontés libres, il n'existe plus de patrie (1). »



Il est bien entendu que cette définition de la Patrie convient seulement dans une nation libre ; chez les empereurs et chez les rois, on ne saurait formuler une telle conception.

Pour l'empereur ou pour le roi, la patrie est une étendue de terre qu'on cherche à agrandir par la politique ou par la guerre ; ce sont les intérêts d'un groupement qu'il faut faire prévaloir, au détriment des intérêts des autres groupements.

Dans nos livres de la République, c'est cette dernière conception **— celle des Rois et des Empereurs** — qu'on propose ou plutôt qu'on impose à nos enfants. Nous avons le droit de nous en plaindre.

⁂

Livret de Morale, par Ch. Dupuy (2).

P. 11. — « 36. Qu'est-ce que la Patrie ?

---

(1) E. Primaire.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 22.

— La Patrie, c'est la terre où sont nés nos parents et où nous sommes nés.

« La Patrie est autre chose encore : c'est une grande famille formée de tous nos concitoyens ayant la même histoire et obéissant aux mêmes lois. »

M. Dupuy est un ancien ministre de l'Instruction publique. Son livre atteint la 24e édition. Une morale de ministre, cela vous représente la « morale officielle » ; ce doit être, d'autre part, d'une logique irréfutable et d'une grande élévation de pensée.

O Dupuy, écoute Gavroche. Gavroche dit : « Mon père est né à Lorient, ma mère à Carpentras, et je suis né à Paris. Quelle est ma patrie? — C'est la France, qui comprend ces trois villes », répond Dupuy. Mais Gavroche reprend : « Mon père est né à Berlin, ma mère à Madrid, et je suis né à Paris. Quelle est ma patrie? — Il faut restreindre, répond M. Dupuy. Mais Lubin dit : « Mon père, ma mère et moi sommes nés à Ouzières-la-Ferrière. — Restreignons, dit Gavroche ; ta patrie, c'est Ouzières-la-Ferrière. »

« La Patrie est une grande famille formée de tous nos concitoyens, reprend M. Dupuy. — Qu'est-ce que des concitoyens ? demande Gavroche. — Ce sont les membres d'une même patrie », répond Dupuy.

«... De tous nos concitoyens ayant la *même histoire* », continue Dupuy. Et nous demandons à Dupuy si le Breton et le Savoyard ont même histoire, si le Parisien et le Corse ont même histoire. Oh! qu'un raisonnement de ministre est donc précis et serré, et comme tout cela élève l'âme des petits Français !

Mais Dupuy continue :

P. 11. — « Comment témoignerons-nous notre amour à la Patrie ?

« En obéissant à ses lois, même quand elles nous gênent (avis aux bonnes sœurs) et en défendant son sol et son indépendance **contre l'étranger**, même au prix de notre sang. »

« **Contre l'Etranger!** » Quand j'étais enfant et que je recevais dans l'école républicaine l'enseignement moral selon Dupuy, ces mots m'impressionnaient toujours, et nous les prononcions déjà avec de la haine : **l'Etranger!** On faisait de nous des nationalistes ; et ce sont encore aujourd'hui des nationalistes qu'on forme dans l'école primaire.

P. 12. — « 39. Quels sentiments nous inspire ce mot : « la France » ?

— *La France est ma patrie* (répond l'enfant soudainement inspiré) ; je l'aime comme j'aime mon père et ma mère. Afin de lui prouver mon amour, je veux maintenant être un enfant laborieux et *sage* pour être, quand je serai grand, un bon citoyen et un brave soldat. »

Qui donc prétendra maintenant que M. Dupuy ne donne pas à l'enfant des sentiments élevés ?

Nous prétendons, nous, que M. Dupuy enseigne **un dogme de la Patrie**, comme il enseigne le *dogme de l'existence de Dieu*. Il se garde bien de faire raisonner l'enfant ; il importe même que l'enfant ne raisonne pas. Et pour faire admettre le dogme de la Patrie, selon Dupuy, Dupuy ne recule pas devant le mensonge ; Dupuy est un empoisonneur :

P. 12. — « 40. Avez-vous appris l'histoire de France ?

— Oui, j'ai appris que la France a *toujours été vaillante et généreuse et que sa vie est pleine de gloire*. (Guerres de religion, Bazaine, etc.)

« J'ai appris aussi qu'en 1870 et 1871, malgré la valeur de ses soldats, la France a été vaincue et a perdu l'Alsace et la Lorraine. Mais tout bon Français espère les *retrouver* un jour. »

Le mot est lâché : la Revanche ; ce seul mot explique la glorification de la guerre, l'**éducation de haine contre l' « Etranger »**, qui s'étalent dans les traités de morale et d'histoire actuellement en usage dans les écoles républicaines. C'est pourquoi nous déclarerons dorénavant mauvais, sans plus ample examen, les livres qui prêcheront la brutale Revanche.



Instruction morale et civique, par G. Compayré (1).

P. 61. — « Vous entendrez peut-être dire autour de vous à des *égoïstes et à des paresseux* qu'il ne sert de rien d'être citoyen de son pays, qu'il faut être citoyen du monde, ce qu'on appelle cosmopolite ; que la patrie se trouve partout où l'on est bien ; que la patrie n'est qu'un mot, une abstraction, dont les esprits positifs et pratiques ne sauraient être dupes. »

Cette manière de présenter l'internationalisme ne nous

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 55.

surprend aucunement de la part de M. Compayré. Nous avons déjà vu M. Compayré tromper l'enfant ; c'est un empoisonneur. Nous ne demandons pas à M. Compayré de justifier, ni de vanter l'internationalisme ; nous lui demandons de ne pas dénaturer grossièrement, s'il les discute, les doctrines qui n'ont pas l'heur de lui plaire.

P. 62. — « Enfin ne laissez pas vos affections se perdre par delà la patrie dans de vagues aspirations humanitaires. Le cosmopolitisme a ce premier défaut qu'il ne nous impose aucun devoir positif, puisqu'il s'agit d'hommes qui sont loin de nous et pour lesquels nous ne pouvons rien. »

Les Allemands, les Anglais, les Russes, les Danois, les Américains, etc., sont donc bien coupables, suivant M. Compayré, qui se sont laissé aller à de « vagues aspirations humanitaires », qui ont accompli un « devoir positif » en secourant spontanément les Martiniquais : des Etrangers !

M. Compayré ne dit pas un mot pour déplorer la guerre. Il n'est pas d'avis de réduire le service militaire. La loi de deux ans n'a qu'à bien se tenir !

P. 89. — « Georges (un enfant qui raisonne bien) se disait :
« Ne pourrait-on pas, dès l'école, nous apprendre à manier les armes, nous exercer les jours de fête à tirer à la cible ? Plus tard, quand nous serions soldats, nous apprendrions plus vite et mieux le métier militaire. »
« Il fit part de son idée à l'instituteur qui lui répondit :
— « Il y a des choses qu'on n'apprend bien qu'au régiment, car pour les apprendre, il faut bien du temps : la *discipline*, l'exactitude et la correction des mouvements, l'habitude de se servir d'une arme, le courage, l'*amour* du *drapeau*, tout ce qui fait enfin le bon soldat. ».

*
* *

Morale et Enseignement civique, par A. Seignette (1) (livre du maître).

P. 64. — Maxime : « Celui qui n'aime pas la Patrie, *absolument, aveuglément*, ne sera jamais que la moitié d'un homme. »

Cela seul suffit à caractériser l'enseignement de M. Seignette. **Absolument! aveuglément!** nous avons dit précédemment **le dogme Patrie :** qui nous contredira maintenant?

---

(1) Paul Dupont, éditeur.

Leçons de Morale à l'École primaire, par Curé et Houzelle (1).

P. 151. — « *Il n'est pas de patrie qui mérite d'être aimée autant que la France.*

« Aimer sa patrie est un sentiment naturel : nous préférons les Français aux autres hommes et la France à toutes les autres nations. De plus, en raison des bienfaits dont elle nous comble, la reconnaissance nous oblige à la considérer bien au-dessus des autres nations. »

La France est la Patrie par excellence. Les auteurs ne disent pas pourquoi. C'est cela que nous leur reprochons : nous ne voulons pas que le patriotisme soit un amour irraisonné, aveugle.

P. 161. — « Le devoir militaire est *le plus élevé* de nos devoirs envers la patrie. »



Cours de Morale, par Mabilleau (2).

Ici du verbiage incohérent :

P. 44. — « J'ai lu l'autre jour, dans mon *Manuel d'instruction civique*, que toutes les familles auxquelles appartiennent les Français remontent aux mêmes ancêtres, ou en tout cas se sont mêlées depuis que la France existe, en sorte que nous nous trouvons tous être un peu parents. Alors la France est un grande famille dont nous sommes les enfants, et à laquelle nous devons, comme à notre famille proprement dite, reconnaissance et affection. »

M. Mabilleau n'a pas pensé aux internationalistes qui, reprenant son argumentation, pourront lui dire : Tous les hommes descendent d'Adam et d'Eve ; tous les hommes forment une grande famille : la Patrie universelle.

P. 45. — « Soit, mais cela ne dit pas pourquoi il faut aimer le pays lui-même, la terre, les arbres, les maisons. Ne devons-nous pas tenir aussi à tout cela ?

« — Oh ! si, Monsieur ; mon livre dit aussi que *ce ne serait plus la même chose* si l'on transportait d'un seul coup tous les Français en Amérique. »

Ce ne serait plus la même chose ! comment résister à un tel argument ?

P. 48. — « 7° Vouloir la *gloire* de son pays.

(1) Ouvrage déjà cité, p. 21, 22.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 22.

« — Alors, Monsieur, les Français sont aussi heureux qu'on peut l'être ; et nous n'avons qu'à rester ainsi tranquilles, sans nous *occuper* des autres nations, en ne songeant qu'à nos affaires?

« — Non, mon enfant, une nation n'a pas le droit d'abdiquer ainsi son rang. Elle doit tenir à *conserver la gloire* qu'elle a jadis acquise. Car, pour un peuple, ne pas avancer, c'est reculer. »

Le mot **gloire** revient souvent dans nos écoles. C'est un mot dangereux : par cette « gloire », on justifie les horreurs de la guerre (tel l'*Aiglon* de M. Rostand, sur le champ de bataille de Wagram). Notre enseignement ne devrait-il pas, au contraire, s'attacher à condamner la « gloire » militaire par les horreurs de la guerre qui l'accompagnent toujours ?

***

Devoir et Patrie (A. BURDEAU) (1).

P. 141. — « Dire qu'il y a moins de huit ans, tout le pays au bas de ces monts, tout ce qu'on découvre, au lever du jour, jusqu'au Rhin, était France !... Eh bien ! non, ce n'est pas la terre prussienne : c'est seulement une terre que la Prusse tient sous son talon. Mais c'est toujours la France !... »

P. 215. — « Voilà justement comment il faut nous conduire envers les ennemis de la France. Ils vous ont volé vos frères d'Alsace-Lorraine, il faut tout préparer pour leur délivrance. Mais ensuite, quand vous aurez le bonheur d'accomplir cette grande œuvre, il ne faudra pas chercher à rendre aux ennemis le mal pour le mal. Non ! il faudra tâcher de faire une bonne paix, qui efface les haines passées et dont toute l'humanité profitera. »

Et si les Allemands, à leur tour, veulent leur revanche? Y a-t-il une raison pour que ça finisse ?

Le livre de M. Burdeau, à côté de ces claironnades pour la Revanche, contient de bonnes pages. Mais il est vieux. Il est d'avant la « grande alliance » qui assure, qui commande la paix européenne.

P. 68. — Où le chauvinisme va-t-il se nicher ?

« Un enfant de France doit veiller plus qu'un autre enfant à être poli et à avoir de bonnes façons, parce que la nation fran-

(1) Ouvrage déjà cité. p. 24. On nous annonce que ce livre est en réimpression et paraîtra entièrement refondu. Dont acte.

çaise a toujours passé pour la plus affable et la plus polie du monde : il faut soutenir notre bonne réputation. »

M. Burdeau enfin ne dit pas un mot de la guerre.

***

Manuel d'Éducation morale, par A. Burdeau.

P. 95. — « Qui devons-nous aimer encore ?
« — Il faut aimer en outre tous les hommes, même ceux qui ne sont pas Français
« — *Pouvons-nous aimer les Allemands ?*
« — Ceux qui ont blessé la France, ceux qui oppriment les Français d'Alsace-Lorraine, nous ne pouvons pas songer à les aimer. »

***

L'Instruction civique à l'École, par Paul Bert (1).

P. 83. « Rappelez-vous bien les paroles de votre vieil instituteur : « **Pas de haine entre Francais ! Gardez-la pour l'ennemi !** »

Cette phrase suffit à condamner tout un livre.

Cette éducation de la haine, nous la trouvons encore dans **Leçons d'Instruction morale,** par Lapeyre, instituteur (2).

P. 80. — « Malheur à qui touche à cet héritage ! Je sais qu'on peut aimer sa patrie, sans pour cela détester les autres peuples, souhaiter ou préparer leur ruine. Mais, soldats, il est des cas où il faut savoir haïr, haïr l'ennemi envieux, impitoyable, qui, après avoir abusé de la force, nous avoir ravi les frères d'Alsace-Lorraine, est toujours à l'affût d'une occasion pour nous porter le dernier coup.
« Tant que la haine persiste vivace chez le vainqueur de la patrie, le vaincu ne saurait pardonner, ni oublier.
« Haïssez donc l'injustice passée, l'injustice qui menace encore. Si, pour venger l'une et prévenir les effets de l'autre, la haine est une force, **Français, la haine est un devoir !** »

***

* **Première année d'instruction morale et civique**, par Laloi (3).

Ce petit manuel, l'un des plus anciens manuels d'In-

---

(1) Alcide Picard et Kaan, éditeurs. (Voir note 1 page précédente.)
(2) Librairie et Imprimerie réunies.
(3) A. Colin, éditeur.

struction morale et civique, reste toujours l'un des meilleurs, l'un des plus goûtés des maîtres et des élèves. Cela dit, nous n'en sommes que plus à l'aise pour critiquer les passages suivants :

Page 171. — « Fini, dit un de nous, à tout jamais fini. Voilà « que la France est descendue dans l'abîme. Que de défaites ! « *Quelle honte* !... Nous ne nous relèverons jamais !

« Un silence de quelques minutes suivit ces paroles ; mais un jeune homme s'écria : « J'ai vingt ans, et je verrai la régénération de la patrie ! » Alors il parla d'une voix émue et forte : « Eh bien ! moi je vous dis que la France du dix-neuvième « siècle se relèvera comme celle du quatorzième. Je vous dis « que si ces *mangeurs de choucroute*, ces bombardeurs de villes « demeurent campés, après la paix, dans quelques-unes de nos « provinces, *le jour viendra*, tard peut-être, mais il viendra, où « il ne restera plus d'eux en France que ceux qui dormiront dans « la terre ! » — Notre jeune camarade avait rendu l'espérance à nos cœurs. »

Arrière les idées de sang et de carnage. — Attendons la revanche, puisque revanche il y a, — non de la force brutale des armes, mais du droit des peuples et de la fraternité des prolétaires. (A. P.)

*
* *

* **La Morale mise à la portée des enfants**, par O. Pavette (1).

P. 41. — « On doit à sa patrie le sacrifice de sa vie. »

« Il n'y a pas de *gloire* comparable à celle du citoyen qui meurt pour son pays. »

« Le devoir du soldat est de défendre son drapeau jusqu'à la mort. »

Ces maximes sont évidemment exagérées, et ne peuvent être enseignées à des enfants sans explications. (A. P.)

*
* *

* **Education morale et Instruction civique**, par A. Mézières, de l'Académie française (2).

Page 37. — « Elle (la patrie) a subi de grands malheurs, elle a perdu deux provinces. Si votre mère était malade, vous l'entoureriez de soins et de tendresse. Pensez que la patrie est votre

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 31.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 28.

seconde mère, qu'*elle souffre* et qu'*elle pleure* les enfants qu'on a arrachés de son sein. Aimez-la, mes amis, et n'oubliez pas les consolations qu'elle attend de vous. »

Page 80. — « ... Vous servirez un jour la France sous l'uniforme du soldat. Ce jour-là, mes enfants, vous devez au pays tout votre sang. L'histoire nationale est remplie d'actes de courage admirables accomplis sur les champs de bataille. Nourrissez votre mémoire de ces glorieux souvenirs et prenez d'avance la résolution de tout sacrifier, lorsque vous serez grands, au salut de la patrie, à l'honneur du drapeau. » (A. P.)

***

* **Le Livre d'Instruction morale et civique**, par Chaumeil (1).

P. 242. — « Je ne sais, après la religion, de mobile plus puissant que l'esprit patriotique pour diriger la jeunesse vers le bien. Ainsi que le christianisme, il parle aux passions fortes comme aux faiblesses des hommes. En effet, si les préceptes évangéliques.... » (Mme de Rémusat.

Un sabre et un goupillon, voilà à quoi paraissent se résumer les exemples de vertus civiques contenus dans cet ouvrage. C'est vraiment trop, ou trop peu. (A. P.)



Tels sont les livres de morale de l'école républicaine.

Mais ce n'est pas tout ! c'est surtout dans les **livres de lectures éducatives** que les auteurs républicains se sont donné pour tâche de faire cette éducation du chauvinisme, **cette éducation de la haine.** Nous abrégerons nos citations autant qu'il nous sera possible. Et pourtant la liste sera longue.

***

La Patrie à l'École, par Gaudelette (2).

Ces lignes, tirées de la Préface, diront assez dans quel esprit le livre est conçu :

« De l'autre côté du Rhin, l'enseignement patriotique est exalté par des recueils de lectures habilement écrits, par des chants de victoire, par des appels à la haine contre l'ennemi héréditaire.

« En France, on oublierait volontiers !

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 30.
(2) Garnier frères, éditeurs.

« A Rome, les vestales avaient pour mission de veiller sur le feu de l'autel ; quand elles avaient failli à leur tâche, le sépulcre les attendait vivantes.

« Nous aussi, nous avons un feu sacré à conserver : c'est le souvenir de nos malheurs, de nos humiliations, des douleurs de la défaite. »

Nos auteurs entendront volontiers l'appel de M. Gaudelette ; tous tiendront à mériter le nom de « vestales patriotiques » ; par des recueils « habilement écrits », habilement composés, ils chercheront à entretenir dans la nation « la haine contre l'ennemi ». Il n'y a pas, comme on le voit, que les rois et les empereurs qui trompent les peuples en « leur faisant croire qu'ils se haïssent » ; il y a aussi notre corps de « vestales patriotiques », notre armée d'empoisonneurs.



Tu seras soldat, par Émile Lavisse (1).

Le sous-titre indique : « Récits et leçons patriotiques » ; nous avons cherché en vain, dans le volume de trois cents pages, une définition de la Patrie.

P. 34. — « Le droit du plus fort.

« Pendant la guerre, les Allemands étaient vainqueurs et par conséquent les plus forts : ils imposaient leur volonté et traitaient avec la plus grande rigueur ceux qui ne s'y soumettaient pas. Ils reconnaissaient aux soldats seuls le droit de se battre. Tout Français non enrôlé dans un régiment, et qui était accusé d'avoir défendu son foyer ou seulement d'avoir conservé des armes chez lui, pouvait être puni de mort. »

Nous demandons à M. Emile Lavisse, capitaine au 8e bataillon de chasseurs à pied, s'il n'en est pas encore de même dans toute armée et si le respect des non-combattants n'implique pas d'une manière très étroite la neutralité de ces non-combattants. Pourquoi M. Emile Lavisse ne dit-il pas aux enfants toute la vérité ?

P. 78. — « Les nôtres étaient au grand complet, avec leur chef en tête, un vieux troupier d'au moins soixante ans. Ils jouaient une chanson, bien connue de nous :

(1) Armand Colin, éditeur.

On va leur percer le flanc.
Ran tan, ran tan plan, tire lire :
On va leur percer le flanc.
Que nous allons rire !
Ran tan plan, tire lire,
Que nous allons rire !

« Ces mamelucks étaient de merveilleux cavaliers: ils faisaient de leur cheval ce qu'ils voulaient. *Avec leur sabre recourbé, ils enlevaient une tête d'un seul coup, et avec leurs étriers tranchants, ils coupaient les reins d'un soldat.* »

Percer le flanc, enlever une tête, couper les reins : c'est une éducation d'apaches.

P. 86. — « Alors un nègre, parlant parfaitement français, quitta les rangs ennemis et s'approcha de Blandan à portée de pistolet.

« — Rends-toi, sergent, lui dit-il, et il ne te sera rien fait, ni à toi, ni à tes hommes.

« — Tiens, dit Blandan, voilà comme nous nous rendons : (Fig. 41.) Et en même temps il l'ajuste et le tue.

« Aussitôt, il se porte *derrière ses hommes* et ordonne de commencer le feu. »

Une gravure illustre le « Voilà comme nous nous rendons ». Mais M. Emile Lavisse, officier, apprend de singulière façon le respect des parlementaires : ce nègre qui, parlant parfaitement le français, quitte les rangs ennemis et s'approche seul, à portée de pistolet, est en vérité un parlementaire ; M. Emile Lavisse ne peut le nier ; la gravure le représente d'ailleurs sans armes. Ce ne sont pas des soldats que prépare M. Emile Lavisse ; ce sont des cannibales, des bandits, des brutes à la Blandan : « Transporté à Bouffarick, Blandan était en proie au délire et il criait : Tirez toujours ! »

Dans les cours de morale on flétrit la dissimulation, le mensonge,la trahison : on condamne le proverbe : La fin justifie les moyens. Mais il y a deux morales : une « morale » tout court et une « morale patriotique » ; cette dernière est celle de M. Emile Lavisse ; nous en avons vu déjà quelques échantillons. Voyons encore :

P. 110. — « L'espion qui sert son pays en temps de paix est l'homme rusé, courageux, hardi, qui s'en va dans un pays étranger étudier les travaux de défense et les préparatifs de guerre pour les révéler à sa patrie.

« *Tous les moyens lui sont bons* pour arriver au but Il dissimule sa nationalité et prend un faux nom ; il parle la langue du pays et cache son rôle en exerçant des professions variées.

« L'espion veut-il connaître en détail les remparts, les défenses d'une ville fortifiée, la construction d'un fort? Il se fait embaucher parmi les travailleurs comme maçon, charpentier, homme de peine.

« Il se renseigne adroitement, tâche de fouiller et de pénétrer partout.

« Le soir, enfermé dans sa chambre, il met de côté sa blouse et ses outils, prend un crayon et, rappelant ses souvenirs, il dresse sur le papier les plans de la place ou du fort avec ses défenses les plus cachées.

« Ces plans, il les envoie à son pays, pour lui faire connaître les forces de ses voisins et l'avertir du danger.

« Il entre comme ouvrier dans les usines, pour voir faire les canons et des fusils *dont il surprend le secret* de fabrication.

« On le rencontre par les chemins, voyageant sous les traits du colporteur ou du marchand ambulant ; il suit sa route, sac au dos, parcourt le pays en tous sens, relève sur son carnet les voies, les forêts avec leurs débouchés, les ponts, les gués de rivière ; dans les villages, il se renseigne sur les productions de la contrée, la richesse de chacun des habitants.

« Sous les déguisements les plus variés, il cherche à se glisser partout où il croit pouvoir découvrir un renseignement utile *aux intérêts de sa patrie.* »

La fin justifie les moyens. Le mobile patriotique excuse le crime. C'est tout à fait la morale du lieutenant-colonel Henry.

P. 129. — « On ramena le prétendu malade au manège ; il s'entêta à nouveau à ne pas vouloir monter à cheval et, *comme le sous-officier le prenait par le bras pour l'y contraindre*, Mercié, furieux, le jeta par terre d'un coup de poing donné en pleine figure... »

« ... Quelques jours après, le cavalier Mercié, accusé de voies de fait envers son supérieur, fut traduit devant le conseil de guerre.

« D'après le Code de justice militaire, tout soldat coupable d'une pareille injure peut être condamné à la peine de mort ; mais le conseil donna une grande preuve de clémence en condamnant le malheureux aux travaux forcés et à la dégradation militaire. »

Depuis quand le supérieur a-t-il le droit de *contraindre par la force* son subordonné ? c'est le cas du sous-officier dont nous parle M. Emile Lavisse. Et M. Emile Lavisse se garde de le remarquer.

Le livre de M. Emile Lavisse doit disparaître de l'école.

Lectures choisies, par Bonnefon et Turgan (1).

La Revanche :

P. 60. — Qui donc trahissait l'armée expiatoire,
Quand l'ennemi sur nous fondait, sombre vautour,
Quand nous avons subi *la force attentatoire* ?
Et déjà l'ennemi parle de son retour !

Soldats, vous entendrez du bruit sur votre tombe.
Le *Dieu de la revanche* a béni l'hécatombe ;
Il faudra nous payer de nos légions frappées :

L'héroïsme passé ne sera pas perdu :
Les herbes qui naîtront sur ce sang répandu
Se changeront en fleurs sanglantes, — en épées.

(Arsène Houssaye.)

La haine de l'ennemi :

P. 131. — Dis-moi quel est ton pays :
Est-ce la France ou l'Allemagne ?
C'est un pays de plaine et de montagne,
Où poussent, avec les épis,
Sur les monts et dans la campagne,
La haine de tes ennemis
Et l'amour profond et vivace,
O France, de ta noble race !
Allemands, voilà mon pays !

La Providence et les Français :

P. 187. — « Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume dans l'âme d'un Français. »

La langue française est la « Langue par excellence » :

P. 110. — « Quand on écrit dans d'autres langues, on peut quelquefois se contenter d'être compris des autres s'ils en viennent à bout ; quand on écrit en français, il faut d'abord se comprendre soi-même.... « La langue française est celle où l'on dit le mieux ce que l'on veut dire, où il est plus difficile aux malhonnêtes gens de tromper les autres. »

(Ch. Bigot.)

Le Français peut être vicieux :

P. 202. — « C'est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver sans que le fond du cœur se corrompe... »

(Duclos.)

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 39.

L'éducation par la poésie, par Bidart (1).

La Revanche.

Nous renonçons à citer : 75 pages sont consacrées à des poèmes sur la guerre de 1870 ; 30 suivent qui sont consacrées à des poèmes patriotiques. Relevons seulement :

P. 130. — De longs cris dominaient la mêlée incertaine :
« König und Vaterland ! » chantaient les Prussiens ;
« Pour la France ! » avait dit notre vieux capitaine,
Et répétant *ces mots d'espérance et de haine,*
Chacun dans cette nuit reconnaissait les siens.

(Déroulède.)

Lisons, p. 140 :

Défense au paysan de protéger sa terre
Et de mordre dans son pain bis ;
Le toit qu'il s'est bâti, l'eau qui le désaltère,
Ses chers meubles, ses chauds habits ;
Les bœufs qui ruminaient, montrant leurs larges têtes
Le long de l'enclos familier ;
Le vin vieux qui n'était tiré qu'aux grandes fêtes
Des coins obscurs de son cellier :
Rien n'est à lui ! *la guerre implacable et brutale*
Met ses mains lourdes sur son bien ;
S'il résiste au *bandit galonné* qui s'installe,
On le fusille comme un chien.

(Extrait de *Défaillance.*) (E. Manuel.)

Bravo ! voilà donc parfaitement dépeintes *Les horreurs de la guerre.* C'est là sans doute le titre de cette poésie. Lisons : « Le Paysan... **et le Prussien.** »

P. 161. — En Prusse, le soldat devient une poupée
Qui vous tue en trois temps : arme, ajuste, fait feu !

(Barbier.)

En Prusse seulement ?

P. 176. — Ce sont quinze hulans dont la patrouille trace
Sur la neige un point noir au coin d'un petit bois
Honteux de les cacher. (???)

P. 192. — Dis-moi quel est ton pays ?
— C'est un pays de plaine et de montagne
Où poussent avec les épis...
... *La haine de tes ennemis...*

(1) Ouvrage déjà cité, p. 38.

Nous trouvons enfin (p. 314 et 315) le *Rhin allemand* de Becker et le *Rhin allemand* de Musset :

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand !...
— « Nous l'avons eu votre Rhin allemand !...

C'est avec une semblable littérature qu'on a préparé 70. Nos patriotes en chambre ne demandent qu'à recommencer !

***

Lectures et Récitations, d'Ollendon et Vedel (1).

P. 184. — « Vous savez, chers enfants, qu'en ce moment la famille française n'est pas complète. Deux sœurs nous ont été arrachées, il n'y a pas longtemps encore, par une nation voisine qui se pique de marcher à la tête de la civilisation et qui prend pour devise : « La force prime le droit. »

« Notre vœu le plus ardent doit être de rendre à la France nos frères d'Alsace et de Lorraine. »

***

Lectures et Récitations morales, Pierre et Letrait (2).

P. 40. — C'est un pays de plaine et de montagne
Où poussent avec les épis...
... *La haine de tes ennemis...*

P. 44. — Titre : *Amour de la Patrie* :

Contre qui que ce soit que mon pays m'emploie,
J'accepte aveuglément cette gloire avec joie :
Celle de recevoir de tels commandements
Doit étouffer en nous tous autres sentiments.

. . . .

Avec une allégresse aussi pleine et sincère
Que j'épousai la sœur, je combattrai le frère ;
Et, pour trancher enfin ces discours superflus,
Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

MM. Pierre et Letrait admirent ; ils se gardent bien de citer la réplique si humaine de Curiace : *Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue.* Cela permettrait à l'enfant de choisir entre la brute et l'homme (3).

(1) Ouvrage déjà cité, p. 38.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 41.
(3) Il n'est pas inutile de remarquer que cette citation tronquée constitue un véritable faux littéraire.

Lectures pratiques, par Jost et Braeunig (1).

P. 113. — Plus tard, Franz, la Patrie est un *chiffon de soie*
Qui déploie au soleil trois brillantes couleurs !
C'est le nom du pays ; c'est l'honneur de ses armes ;
C'est le devoir sacré d'accourir à son rang,
Sitôt que le clairon lance le cri d'alarmes,
Et sans songer aux siens, de donner tout son sang
Pour qu'on puisse ajouter une ligne à *l'histoire* !
C'est le *terrain conquis* qu'ombrage le drapeau ;
C'est *ce je ne sais quoi* qu'on appelle *la gloire*
Et qui fait que la vie est simplement... *la peau* !...

P. 143. — *La Revanche* : Aux héros de la défaite. (Poésie dejà citée. — V. Bonnehon et Turgan.)

P. 169. — C'est un pays de plaine et de montagne
Où poussent...
... *La haine de les ennemis.*

*
* *

* **Le Patriotisme en France**, par Ed. Gœpp et Ducoudray (2).

P. 1. — « L'amour de la patrie, inné dans le cœur de l'homme, fut un des sentiments les plus vifs de nos ancêtres les Gaulois (?). Longtemps, comme tous les peuples primitifs, ils n'obéirent dans leurs guerres qu'à l'esprit d'aventure... (*Alors* ?) Longtemps ils furent redoutables dans le monde ancien, et firent retentir sur les bords du Tibre, comme sur les bords du Danube, le mot qu'on leur attribua lors de la prise de Rome en 390 : « *Malheur aux vaincus* ! »...

De la page 1 à la page 346, dernière de l'ouvrage, ce ne sont que batailles, gloire militaire, traits de dévouement militaire, etc., et les auteurs terminent ainsi :

« La patrie des Fabert, des Kléber et de tant d'autres ne saurait demeurer allemande. Qu'elles nous reviennent donc bientôt, ces deux nobles provinces qui pendant plusieurs siècles ont lutté pour notre indépendance ; c'est là le vœu que nous formons en terminant ; qu'elles nous reviennent d'autant plus chéries qu'elles ont plus souffert, et que de Strasbourg à Bayonne on puisse dire comme autrefois, comme on le dit encore en secret : *Il n'y a qu'une patrie*, il n'y a qu'un sentiment : l'amour de la France ! » (A. P.)

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 35.
(2) Hachette, éditeur.

* **Récits patriotiques**, Essai d'éducation morale et civique par le patriotisme, par G. Jost et E. Lefort (1).

Cet ouvrage comprend 47 chapitres formant chacun un récit. Sur ce nombre, 30 et plus sont relatifs aux guerres, aux batailles, aux clairons et tambours, etc. — L'enfant est porté à supposer que le patriotisme se manifeste surtout à la guerre ; les conquérants lui paraissent de grands hommes. (A. P.

*
* *

* **Le petit Français**, par Ch. Bigot (2).

P. 140. — « S'il y avait dans notre Europe un tribunal constitué pour juger les différends entre les peuples, comme il existe des tribunaux pour juger les procès entre les particuliers, tu pourrais, confiant dans la justice de ta cause, la porter devant ce tribunal, sans lui donner d'autre défenseur qu'un bon avocat. Mais cela non plus n'existe pas, mon enfant. Il n'y a point en Europe de tribunal international, et *s'il en existait un, il ne serait pas équitable*, car les juges ne seraient pas impartiaux. Ils jugeraient les procès, non selon la justice, mais selon leur propre intérêt et leurs ambitions. » ...

« Pour qu'elle (la guerre) eût un terme, il faudrait que tous les peuples fussent justes ou qu'un *arbitre supérieur* (?) leur imposât le respect de la justice. *Ce beau jour ne se lèvera pas de si tôt*, et que tu serais naïf, mon enfant, et prédestiné comme les bœufs à être mené un jour à l'abattoir, si tu te figurais un seul moment qu'il est venu ! »

Charles Bigot ne croyait pas à l'arbitrage. Et cependant un embryon de tribunal arbitral existe déjà. Que produira-t-il dans l'avenir ? Ce que demandera, dans toutes les nations, l'opinion publique. Dans un ouvrage destiné à enseigner le patriotisme, il est donc nécessaire qu'il soit question dès à présent des procédés à employer pour écarter les guerres.

P. 170. — « La grandeur morale de la guerre.

« ... C'est elle (la guerre) qui empêche les peuples de s'abâtardir et de se contenter, comme but de la vie, de la jouissance et du plaisir. C'est elle qui enseigne le mieux à mépriser le danger, à être vaillant et fort.... *La paix est pour toutes les nations une épreuve redoutable :* on s'y amollit, on y prend l'amour du bien-être et de la richesse, on est tout près de

(1) Hachette, éditeur.
(2) Molouan, éditeur.

perdre sa force et son énergie, et de laisser à d'autres l'avantage dans l'éternelle lutte de la vie. *Mais vient la guerre comme un orage salutaire !* Elle avertit à temps des périls que l'on courait ; elle commande l'effort, elle oblige à retrouver soudain les mâles vertus dont on commençait à être déshabitué... *Elle retrempe les nations dans un bain sanglant...* »

P. 171. — « Si la guerre n'avait pas existé, vraiment nous ne saurions pas combien notre espèce est noble et héroïque. Elle fait des individus plus fiers, plus forts, *plus généreux. Elle a écrit avec du sang le livre d'or de l'humanité* (1). »

Charles Bigot consacre, à tort selon nous, un certain nombre de pages à relever les chants prussiens enseignés contre les Français dans les écoles d'Allemagne. Si les Allemands enseignent la haine des Français, et les Français la haine des Allemands, les deux peuples ne seront pas près de s'entendre. Des deux côtés, de tous les côtés, les peuples devraient être imbus des idées humanitaires et fraternelles. Quoi qu'il en soit, en insérant ces chants dans un livre primaire français, on creuse de plus en plus le fossé qui sépare les habitants de deux grands pays. Voici quelques passages de ces chants :

Page 206. — « Jurons d'anéantir tout ce qui est welche, tout « ce qui n'est pas allemand, jurons-le autour des pots de « bière. »

..... « En avant, on crie : Housards, le sabre et le pistolet au « poing, et raillons-nous de la tempête ! Ils vous parlent fran- « çais, nous ne les comprenons pas. Tranchons-leur la tête « pour les faire taire, » etc. etc.

P. 209. — Comme suite à ces chants, l'auteur du livre conclut à la revanche :

« Sens-tu combien on te hait toujours ? Sens-tu combien on te méprise ? Sens-tu qu'on ne te trouve pas assez humilié ? Est-ce que cette seule lecture ne te fait pas monter le sang aux joues ?

---

(1) M. Bigot dit, à la page 141 : « Il y a des guerres abominables. . Ce sont les guerres de conquêtes, les guerres où un peuple, parce qu'il a la force, essaye d'opprimer un autre peuple libre et de lui imposer ses lois... C'est l'assassinat commis par un bandit qui se poste armé au coin d'un bois et détrousse le voyageur, qui l'égorge pour le dévaliser. »

Bravo, M. Bigot ! Mais quand toutes les nations seront devenues justes, lorsque les peuples éduqués auront compris que les guerres de conquêtes sont des crimes, les guerres défensives, nous semble-t-il, n'auront plus lieu d'exister ? Et alors, quelle « *épreuve redoutable* », M. Bigot, que cette paix perpétuelle ! Et pour ne point laisser les peuples « *s'abâtardir* », par quoi remplacerez-vous la guerre, « *orage salutaire* » ? Il faudra trouver quelque chose. Pensez donc, il nous serait impossible de « *retremper les peuples dans un bain sanglant* ». Et avec quoi écririons-nous « *le livre d'or de l'humanité* » ? (A.F.)

Dis-le-moi : quand tu seras grand, quand tu seras un homme, si l'on chante encore ainsi, ne voudras-tu pas faire *rentrer ces insolences dans la gorge de ceux qui les profèrent ?* »

P. 217, 221, 222. — Encore et toujours la revanche :

« Ce qu'elle la France craint le plus, *c'est de s'ennuyer* — un poète l'a dit — et *l'inaction*, pour elle, c'est l'ennui. Tu la vois maintenant vaincue, accablée...

« Recueille-toi et prépare-toi : ton sang est bon, rouge et chaud, vingt siècles te le prouvent ; où le père a passé, l'enfant peut passer à son tour... *Sache attendre*, patient, prudent et résolu, *une heure qui sonnera, n'en doute pas*. La cause pour laquelle tu combattras sera celle de la justice.... » A. P.

*
* *

Le livre du bon Français, par A. Basile (1).

« Pour inculquer à nos jeunes gens le sentiment des nécessités de l'avenir, de ces devoirs graves, impérieux, auxquels il nous faut penser toujours, et dont il ne faut pas craindre de leur parler bien haut » (*général RIU, député*), M. Adrien Basile dénonce aux enfants de nos écoles ces opinions puniques que l'on souffle aux générations nouvelles, « dans le but d'entretenir des haines héréditaires, là où c'est un crime d'aimer le nom de la France. »

Aussi, dans les pages 90 et suivantes, M. Basile s'échine à rechercher dans les vieux bouquins les vieilles injures qu'ont adressées aux Français les vieux auteurs de la vieille Allemagne. « *Le Brutus Allemand de 1636* » nous apprend que nous avons incendié le Palatinat et que nous y avons commis nombreuses cruautés.

Gœthe nous avertit que nous ne savons pas la géographie ; *Frédéric II* constate que nous sommes des badauds et des gobeurs ; *le Miroir des Français de 1815* nous affirme que nous savons déguiser notre perfidie et notre fausseté par notre esprit et notre urbanité. *Maltzalm* nous reproche d'avoir sucé le mensonge et la blague avec le lait maternel ; *Schopenhaüer*, d'être un peuple de singes ; *Mommsen*, une nation de crétins.

Et puis, M. A. Basile cite avec une respectueuse complaisance une élucubration navrante, sinon grotesque, de M. Paul de Saint-Victor.

(1) Gustave Guérin, éditeur.

Page 90. — « Ce qu'on doit surtout détester dans la Prusse, c'est la haine brutale de la France, qu'on apprend chez elle à l'école, dont elle a fait l'âme damnée de sa politique, et qu'elle cherche à inoculer à l'Allemagne comme une rage nationale. *Gallophagie* est le nom presque médical de ce virus écumant.

« La teutomanie vit en Prusse à l'état de secte grotesque et farouche... Manger du Français à la choucroute dans les brasseries ; apprendre, dans les manuels d'université, que le peuple français est un peuple de singes, et que la ville de Paris est la vieille maison de Satan... s'enivrer religieusement le jour de la prise de Paris, sont les rites sacro-saints de cette franc-maçonnerie gallophobe. » (Paul de Saint-Victor.)

Ces procédés, inspirés par un patriotisme douteux et malade, qu'ils soient employés en Allemagne, chez les Cafres ou bien en France, sont détestables et jurent atrocement avec nos idées sereines de solidarité et de paix.

*
* *

* **De tout un peu**, par Tartière (1).

P. 11 et 12. — « Que voulez-vous faire quand vous serez grand ? — Monsieur, je veux être soldat, pour aller à la guerre et *tuer beaucoup de Prussiens*. Ils ont tué mon oncle Pierre et grand'mère pleure toujours quand on en parle. — Vous êtes un brave et les Prussiens n'ont qu'à bien se tenir. » (G. P.)

*
* *

* **Livre de Lecture et de Morale**, cours élémentaire, par E. Devinat (2).

P. 106. — L'*Empereur*, par Béranger. — Napoléon Ier est présenté comme un être miraculeux :

« Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte :
J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'asseoit là où me voilà...
— Il s'est assis là, grand'mère !
Il s'est assis là ! »

P. 164. — *La guerre et la paix* : « ..... Ce serait si beau, la « paix pour toujours ! ajouta la cousine Bernard... — C'est un « beau rêve, cousine, mais ce n'est qu'un rêve. La guerre ne « peut disparaître encore. *Il faut s'y résigner* et il faut s'y pré- « parer. »

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 48.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 25.

Non, il ne faut point s'y résigner : on ne se résigne pas à une injustice. — Nos ancêtres se sont-ils résignés à supporter les privilèges des nobles, le servage, etc. ? — Peut-être serons-nous obligés de *subir* encore la guerre, mais nous la détesterons. (A. P.)

*
* *

* **Le Livre de la Patrie**, illustré par E. et J. BENNER (1).

P. 198. — La galette lorraine.

Qu'on nous apporte un vin du cru.
A la sève pétillante,
Et trinquons ferme, arrosons dru
La galette bouillante ;
Buvons au commun souvenir,
A la commune haine,
Aux revanches de l'avenir,
A la libre Lorraine ! »

André THEURIET.

P. 286 à 320. — L'année terrible. — Espérance.

P. 320 (en conclusion). — L'Alsacienne.

Que cherchent tes regards douloureux, mais avids
. . . .
Ton fiancé, sans doute, est parti pour la guerre ;
Tu l'attends anxieuse et depuis bien longtemps ?
Je m'appelle l'Alsace orpheline, — et j'attends,
Non pas mon fiancé, mais la France, ma mère !

Louis RATISBONNE.

(Voir pp. 186, 250, 282, 287, 305, 309, etc.) (A. P.)

*
* *

* **Jean Felber**, par A. CHALAMET (2).

Le sous-titre est : *Histoire d'une famille alsacienne. — La guerre franco-allemande. Excursions à travers la France.*

Partout des drapeaux, des obus, des canons de forteresse. Les souffrances des prisonniers français en Allemagne sont exagérées. Le but de l'auteur est d'exciter à la haine. La phrase finale est celle-ci :

(1) Maloine, éditeur.
(2) Picard et Kaan, éditeurs.

Sois tranquille, grand-père, aie confiance ; c'est nous, les petits écoliers d'aujourd'hui, les soldats de demain, c'est nous qui reprendrons l'Alsace aux Prussiens. (M. C.)

*
* *

* **Cours de grammaire française,** par LAPORTE (1).

Degré élémentaire (livre du maître) :

P. 28. — « Nous sommes les petits soldats
Du bataillon de l'espérance ;
Nous exerçons nos petits bras
A venger l'honneur de la France ; »

Degré moyen (livre du maître).

« Et quand tu nous diras : Allez ! France adorée,
Tu verras tes enfants
S'élancer, rage au cœur, sur *la race abhorrée*,
Sublimes, triomphants ! » (R.)

*
* *

CONCLUSION.— Les républicains qui nous lisent seront-ils étonnés, après avoir lu ce trop long chapitre, des réveils récents de l'esprit nationaliste et chauvin ? La République n'a dû son salut qu'à l'énergie de ceux qui n'ont pas craint de dénoncer le mal. Dénoncer un mal est bien ; en faire connaître les origines est mieux.

Les républicains sont maintenant prévenus. C'est vers l'école que doivent se porter tous leurs efforts.

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 50.

IV

L'Idée de Société dans les livres de la République. — Les questions sociales.

LE DOGME BOURGEOIS

La critique ici sera rapide, et pour cause ; nous avons dit que l'**Idée de Société** doit être le fondement de la morale ; mais nous avons constaté que nos auteurs fondaient notre morale laïque sur l'**Idée de Dieu**.

Ils décoreront certes un chapitre du nom de morale sociale. Ils y enseigneront que les devoirs de l'homme envers « autrui » sont le devoir de *justice* et le devoir de *charité ;* mais ils ne connaîtront pas le mot **Solidarité** : le devoir de charité est en effet imprécis ; celui de solidarité impose des obligations pour eux trop étroites.

Il arrive cependant parfois que les auteurs de nos livres scolaires touchent aux questions sociales ; c'est alors pour faire prévaloir des idées de parti et des sentiments d'égoïsme.

Qu'on en juge :

Paul Bert, **L'Instruction civique à l'Ecole** (1) :

P. 120. — « Il y a des gens qui ont la *sottise* de prêcher le partage des biens, pour arriver à l'égalité. Mais les malheureux ne comprennent donc pas que si, par impossible, la loi établissait un jour cette égalité-là, elle serait tout de suite détruite, parce que le fainéant resterait pauvre, sur sa part de terre, tandis que le travailleur s'y enrichirait ?

« Il y en a d'autres qui se fâchent parce que l'enfant du riche vient au monde riche, et l'enfant du pauvre, pauvre ; parce qu'il y a des gens qui sont toujours obligés de travailler pour vivre, tandis qu'il y en a d'autres qui peuvent ne faire que tour-

(1) Picard et Kaan, éditeurs.

ner leurs pouces. Ils voudraient que tous les enfants fussent traités de même et qu'il n'y eût pas d'héritage.

« C'est encore une *maladie de cervelle;* car un père de famille qui travaille et économise pense à ses enfants encore plus qu'à lui-même. Et on aurait beau vouloir l'empêcher de bien élever ses enfants avec ses économies, de les faire instruire, de les aider dans la vie, de leur laisser après sa mort ce qui lui restera de biens et d'argent, vous pensez bien que cela serait impossible. Il tombe sous le bon sens qu'on doit pouvoir faire ce qu'on veut de ce qu'on a gagné. Et chacun préférera le laisser à ses enfants, surtout s'ils se conduisent bien, plutôt qu'à des étrangers.

« *Il est tout aussi naturel qu'il y ait des enfants riches et des enfants pauvres qu'il est naturel qu'il y en ait de grands et de petits, de forts et de maladifs, de bêtes et de spirituels. Cela n'empêche pas l'égalité dans la société...* »

Cela est contre les socialistes. Essayez, après que l'enfant a reçu une telle éducation, d'exposer au citoyen l'idéal socialiste ; il n'écoutera même pas, il haussera les épaules, et vous traitera de *partageux*.

*
* *

Burdeau, **Manuel d'Education morale** (1).

« Personne, mes enfants, n'est propriétaire que de ce qu'il a amassé par son travail et son épargne.

« — Pourtant, Monsieur, est-ce qu'il n'y a pas des gens qui ont des propriétés sans avoir travaillé ? Voilà M. Dupontville ; on dit que son père lui a laissé plus de 500.000 francs, rien qu'en biens-fonds. Ce n'est pas lui qui les a amassés, pour sûr : mon oncle Antoine disait encore l'autre jour que jamais il n'avait fait œuvre de ses dix doigts.

« — C'est vrai, mon petit Paul. Il y a des gens qui, pour se trouver riches, n'ont eu que la peine de naître. Mais c'est que le premier propriétaire de ces richesses, celui qui les avait amassées par le travail et l'épargne, les leur a laissées en héritage ou données en cadeau. Celui qui est propriétaire est bien maître de donner son bien à qui lui plaît, tandis qu'il est vivant. Pourquoi ne serait-il pas maître également de le donner au moment de sa mort, de le léguer, comme on dit ?

« Enfin. pas un homme ne se donnerait la peine *d'amasser du bien*, s'il n'était pas sûr, en cas de mort, de le laisser aux siens pour leur rendre la vie plus facile. Il n'y aurait plus d'épargne, plus de capital nulle part : ce qui serait un grand mal public. »

*
* *

* **Eléments de droit usuel**, par Louis de Lamy (2).

P. 279. — « Ils disent que la terre est à tout le monde,

(1) Ouvrage déjà cité, p. 59.
(2) Delagrave, éditeur.

comme l'eau. Est-ce que l'eau que je vais chercher à la source et que je rapporte péniblement chez moi, dans ma cruche, est à tout le monde ? »

P. 280. — « Avant d'égaliser les biens, *il faudrait refaire l'œuvre du Créateur*, c'est-à-dire égaliser d'abord les facultés humaines et donner à chacun une dose semblable d'activité, d'économie, de tempérance, d'entente des affaires, d'amour du travail... En supposant que *le partage qu'Eloi demande arrive jamais*, les portions ne seraient plus égales au bout d'une heure, et il ne s'écoulerait peut-être pas six mois avant que les choses fussent revenues à l'état où elles sont aujourd'hui. »

Quelqu'un — depuis un siècle — a-t-il demandé le partage des terres ? Si non, à quoi bon enfoncer une porte ouverte !

« Sans l'espoir de devenir un jour *propriétaire de quelque chose*, l'homme *ne travaillerait plus*, ou du moins il ne travaillerait que tout juste pour subvenir aux besoins de chaque jour. »

Sur quelle expérience est basée cette transcendante affirmation ?

P. 294. — « Les machines *sont* un bienfait pour tout le monde ; elles épargnent à l'homme les travaux les plus pénibles et les plus abrutissants ; elles économisent le temps qui est chose très précieuse, et cette rapidité avec laquelle elles exécutent l'ouvrage permet de donner les produits à plus bas prix. *Tout le monde en profite*, et *les classes laborieuses encore plus que les autres*.

Non, tout le monde n'en profite pas (chômages industriels, moissonneuses chassant les travailleurs des champs, etc.), mais tout le monde devrait en profiter, ce qui diffère sensiblement. (R.)

*
* *

* **Education morale et Instruction civique**, par A. Mézières, de l'Académie française (1).

Ici, une affirmation discutable :

P. 135. — Liberté, Egalité, Fraternité. —... « Le fils de l'ouvrier et du paysan peut arriver à la fortune et aux honneurs aussi bien que le fils du rentier et du fonctionnaire. »

Cela devrait être, mais cela ne sera que lorsque nous réaliserons l'égalité des enfants devant l'instruction.

(1) Ouvrage déjà cité, p. 28 et 60.

Aujourd'hui l'enfant du riche, quelles que soient son intelligence et ses aptitudes, à moins d'être complètement borné, arrive presque toujours aux honneurs, aux hauts emplois, parce que sa famille a pu dépenser sans compter pour son instruction ; pendant ce temps, le fils du pauvre, quoique très intelligent, est forcé, faute d'argent, de végéter dans des situations subalternes. (A. P.)

P. 59. — « Certaines gens que l'on considère comme des oisifs contribuent néanmoins à l'activité sociale, quand ce ne serait que par *l'administration refléchie et intelligente de leur fortune.* (R.)

*
* *

* **Cours d'Instruction civique** (cours supérieur), par Léopold Mabilleau (1).

P. 125. — « Les différences de position, de fortune, d'intelligence entraînent des différences dans l'éducation. Le fils d'un cultivateur... n'aura pas à étudier les mêmes choses que le fils d'un avocat, d'un médecin, d'un professeur, qui veulent suivre la même carrière que leur père. L'héritier d'une famille riche, *qui aura un jour assez à faire de gérer ses biens*, ne devra pas être élevé comme le fils d'un ouvrier de la ville *qui doit apprendre surtout les éléments de science nécessaires à son métier.* »

Les différences de situation, de fortune des familles ne devraient pas être un empêchement à l'uniformité d'une instruction primaire des enfants. Nous demandons *une seule* école primaire commune à tous les enfants, riches ou pauvres, de la même localité ; la gratuité pour les lycées et collèges, où le recrutement sera exclusivement fait par voie de concours parmi les élèves des écoles primaires ; enfin un enseignement supérieur dont les élèves seront encore recrutés au concours parmi ceux des établissements secondaires. (A. P.)

*
* *

L'Enseignement moral à l'Ecole primaire, par Angot, Inspecteur primaire (2).

« Louis avait été un mauvais écolier : il devint un

(1) Ouvrage déjà cité, p. 22 et 57.
(2) Ouvrage déjà cité, p. 32.

mauvais ouvrier, dépensant follement son argent dans les cabarets, et toujours aussi pauvre un temps qu'à l'autre.

« Il se faisait remarquer à l'usine par la violence de ses paroles, prétendant que le patron réalisait des gains énormes par suite de l'avilissement des gages, et qu'il fallait le forcer à élever ses tarifs en se mettant en grève.

« Ce *discours incendiaire* (!), souvent répété, fit école, et Louis, suivi d'une vingtaine de ses camarades, vint trouver le patron et lui réclama une augmentation de salaire journalier. Celui-ci refusa et la grève fut déclarée. »

***

Conclusion. — Ainsi donc, de même qu'on professe à l'école laïque le *Dogme Dieu*, le *Dogme Patrie*, de même on y professe le *Dogme bourgeois*. De même qu'on y apprend à aimer **absolument, aveuglément** la Patrie, de même on y enseigne à respecter *absolument*, *aveuglément* l'« ordre » actuel de la société. Tous ceux qui aspirent à une meilleure organisation sociale sont présentés comme des « utopistes » ou des « malades de cervelle ».

Les socialistes protesteront. Ils réclameront un **enseignement critique** ; ils exigeront « que sous couleur de *morale sociale* on n'enseigne pas *l'antisocialisme* » ; ils demanderont « qu'on n'oblige pas le maître à prendre parti contre eux et à MENTIR. Car cette caricature de leurs doctrines, cette façon sournoise ou cynique de rendre le socialisme odieux ou ridicule, qu'est-ce autre chose qu'un mensonge ou un faux (1) ? »

(1) Gustave Téry

V

Les Livres d'Histoire de l'école républicaine

DES DATES ET DES FAITS

DES FAITS ET DES DATES

Jetons un coup d'œil rapide sur les livres d'histoire répandus dans nos écoles ; cela nous suggérera de profitables réflexions.

Deuxième livre d'histoire de France, par Claude Augé (1).

Un des plus « beaux » livres en usage dans nos écoles.

Il a un énorme succès ; son illustration, l'abondance des détails (mérite extrême aux yeux des commissions d'examen du certificat d'études) en font un livre très goûté.

Nous apprenons avec Claude Augé l'histoire de Nann, Gyptis et Euxène ; nous lisons l'histoire très morale de la conversion de Clovis, racontée avec onction et complaisance ; M. Claude Augé ne nous fait grâce ni de la bataille de Vézeronce, en 524, ni de la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, ni du « célèbre traité d'Andelot (587) », ni de l'histoire de Louis III et Carloman, etc., etc. Pauvres petites cervelles obligées de s'assimiler des Judith de Bavière, des Brissarthe et des Herbert de Vermandois !

Ce qui est vraiment intéressant, ce qui constitue l'histoire de la civilisation, se glisse en *six* pages, au titre de « Lectures », au milieu de cette fastidieuse énumération qui en couvre *quarante-deux*.

(1) Librairie Larousse.

Les croisades sont racontées avec la même abondance de détails : Nycée, Dorylée, Edesse, la Tibériade, Saint-Jean-d'Acre, Lara, etc., etc. ; mais dans tout cela, *pas un jugement* sur les croisades. La croisade des Albigeois est exposée sans un mot de protestation contre cette guerre fratricide, sans une nuance d'émotion, sans que l'auteur cherche à dégager un enseignement en faveur de la liberté de conscience. M. Claude Augé est vraiment « un neutre ».

Les **huit** guerres de religion s'étalent en dix pages. Le résumé oblige l'enfant à retenir trente et un noms de batailles ou de traités et vingt-sept dates. Mais dans tout ce fatras, *pas une tentative d'éducation morale et civique.*

La Révocation de l'édit de Nantes et ses conséquences sont exposées en trois lignes, tandis qu'une page tout entière est consacrée à Galswinthe et à Brunehaut. M. Claude Augé consent à considérer cet acte comme une « grande faute ».

L'œuvre de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert, de Condorcet, tient en dix-sept lignes.

L'histoire de la Révolution commence à la page 187. Il y a 280 pages dans le volume.

Le coup d'Etat du 18 brumaire est raconté sans un mot de jugement ou de protestation (v. p. 213).

M. Claude Augé relate l'exécution du « malheureux » duc d'Enghien : pas un mot de protestation. Le mot « crime » eût effrayé MM. les Bonapartistes. M. Claude Augé se garde de le prononcer : c'est un « neutre ».

Le coup d'Etat du 2 décembre est raconté sans un mot de protestation (v. p. 253).

L'œuvre de la Constituante, les institutions de la Convention, le tableau de la Société pendant la Révolution, les institutions du Consulat, le tableau de la France sous le 1er Empire, sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sont indiqués à titre de « Lectures ».

Enfin l'histoire de la troisième République tient en *une page et demie ;* en neuf lignes est analysée son œuvre.

Dans la conclusion, qui tend à exalter le patriotisme des jeunes Français, M. Claude Augé ne dit *pas un mot*

de la République. M. Claude Augé pousse la neutralité jusqu'aux dernières limites de l'indifférence. Les enfants qu'il aura gavés d'histoire n'auront pas la moindre notion sur les gouvernements.

M. Claude Augé est, en somme, un faiseur de livres, non un éducateur. Il développe habilement un programme; il dispose à son gré de toutes les ressources de l'impression et de l'illustration. Il se soucie peu de donner aux enfants des idées. « Belle tête, mais point d'âme. »

***

Histoire et civilisation de la France, par Ducoudray (1).

Le titre est engageant. Allons directement aux leçons consacrées à la civilisation. Elles tiennent en une vingtaine de pages dans un volume de cent quarante. Le reste est une énumération de dates et de faits.

Voyons, page 37, quels enseignements moraux et civiques M. Ducoudray tire de l'étude de l'histoire depuis 1453 jusqu'en 1610 (vingt pages).

« Revision depuis 1453 *et instruction civique.*

« 86. Le territoire national. — De 1453 à 1610, le royaume s'augmente sous Louis XI de la Bourgogne, du Maine, de l'Anjou, déjà gagnés puis reperdus ; de la Provence.

« Sous Charles VIII, il se compléta à l'ouest par la Bretagne.

« Sous François Ier, il s'agrandit, pour un temps, de la Savoie.

« Henri II réunit les Trois-Evêchés, dont faisait partie la ville de Metz.

« Henri IV réunit le Béarn, la Bresse, le Bugey.

« 87. L'unité nationale. — L'unité nationale se fortifia sous Louis XI, Louis XII et François Ier..

« Elle fut un moment compromise par les dissensions religieuses.

« Henri IV la raffermit.

« 88. L'indépendance nationale. — L'indépendance nationale fut mise en péril par Charles-Quint, par Philippe II.

« François Ier et Henri II luttèrent avec énergie contre ces princes.

« Durant les guerres religieuses, l'Espagne faillit aussi dominer la France. Henri IV la délivra de l'invasion espagnole. »

C'est tout. On voit par là que M. Ducoudray condamne lui-même son enseignement en mettant en évi-

(1) Hachette, éditeur.

dence le peu de fruits qu'il en tire au point de vue de l'éducation civique.

Page 50 : La civilisation au XVIIe siècle : le luxe, la politesse ; Paris sous Louis XIII et Louis XIV ; le théâtre, la presse ; la langue française, les poètes, les prosateurs ; les sciences ; l'architecture, la peinture ; tels sont les titres des divers paragraphes. Pas un mot du *peuple*.

Page 60 : *Huit* lignes consacrées aux philosophes du XVIIIe siècle.

Page 77 : *La guerre de Vendée :* « Les Vendéens aimaient leurs nobles, qui s'étaient toujours montrés paternels avec eux. Profondément religieux, ils aimaient leurs prêtres. Quand ils virent les uns et les autres proscrits, ils prirent les armes à l'appel d'un simple paysan, Cathelineau (10 mars 1793). »

Pas un mot des prêtres réfractaires, pas un jugement sur les Vendéens.

Page 79. — Cherchez un jugement sur la Convention.

Page 85. — Cherchez un jugement sur le coup d'Etat du 18 brumaire.

Page 89 : « Pour *répondre aux attentats* dirigés contre sa personne, Bonaparte fit saisir près de la frontière, en pays allemand, le duc d'Enghien, le dernier rejeton de l'illustre famille des Condés, le fit conduire à Vincennes, livrer à une commission militaire et fusiller dans la nuit même (20 mars 1804) ».

Pas un mot de réprobation !

Page 99. — Pas de jugement sur l'Empire ; pas un mot des trois millions et demi d'hommes restés sur les champs de bataille.

Page 104. — Expédition d'Espagne 1823. Pas un mot de jugement.

Page 110. — M. Ducoudray se rattrape sur les socialistes ; ceux-là sont *jugés*, et de la bonne manière :

« Les socialistes entretenaient le désaccord entre ceux qu ravaillent et ceux qui, par leur argent, alimentent le travail. Ils déclaraient que toutes les souffrances disparaitraient si les usines, les ateliers étaient gérés en commun et si les travailleurs ne formaient qu'une vaste association où chacun travaillerait « selon ses forces » et recevrait « selon ses besoins ».

« Ces théories, séduisantes en apparence, *injustes et inapplicables en réalité*, aboutissaient, au contraire, à la ruine des

industries, par conséquent à la misère générale, et détruisaient le premier droit imprescriptible de l'homme, la *liberté*.

« Des *sectaires* attaquaient même le principe de la propriété, inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et fondement de toute société régulière. Ils demandaient la mise en commun des biens : c'étaient les communistes. »

Page 126. — La Commune n'est pas épargnée ; pas un mot des *causes* de cette insurrection ; c'est la tactique habituelle : les révolutions sont bonnes du moment qu'elles réussissent ; elles sont mauvaises quand elles échouent. Ce qui attriste surtout M. Ducoudray, c'est que la Commune ait « abattu la colonne Vendôme, *monument de nos gloires* ! »

En résumé, le livre de M. Ducoudray a les mêmes défauts que celui de M. Augé. Il n'a pas, comme ce dernier, le mérite d'être fabriqué intelligemment (1).



Cours complet d'Histoire de France, par BLANCHET et PINARD (2).

Même caractère que les livres précédents ; on apprend l'histoire pour l'histoire, et non comme moyen d'éducation civique.

Nous donnerons comme exemples :

Page 402. — 22 lignes sur Voltaire, Montesquieu, Rousseau, dans un volume de six cents pages.

Page 423. — Deux pages et demie pour indiquer l'état de la France en 1789 : *Symptômes d'une Révolution, Etat social, Etat politique, l'Opinion publique, les Principes de* 1789.

Page 463. — Le coup d'État du 18 brumaire est raconté, non jugé, non flétri.

Page 474. — MM. Blanchet et Pinard se gardent de

(1) Nous croyons devoir signaler la méthode employée par beaucoup de libraires pour la fabrication de leurs livres. L'éditeur appointe un inspecteur général, un homme connu, qui prête son nom, qui estampille les ouvrages de provenances diverses ; le pavillon couvre la marchandise. On demande à un instituteur, pour un salaire dérisoire, le « résumé » d'un ouvrage d'un « grand auteur »; en somme on « cuisine ».

D'autre part, quelques livres signés de noms d'inspecteurs sont des ramassis de leçons bien faites, prises de-ci de-là, au hasard des inspections, ou commandées à des subordonnés complaisants ; on comprend dès lors le manque d'unité constaté dans un grand nombre d'ouvrages.

(2) Belin frères, éditeurs.

montrer que la division des pouvoirs n'était qu'apparente dans la Constitution de l'an VIII et qu'en réalité le 1er consul restait le maître absolu.

Page 546. — Les socialistes ne sont pas épargnés :

« Enfin, en créant au Luxembourg une commission officielle pour étudier la question de ce que les socialistes appelaient le droit au travail, il semblait favoriser des théories qu'il aurait dû vivement combattre. Cette faiblesse du gouvernement pour les doctrines socialistes fut la première cause de sa chute.

Page 550. — Le coup d'État du 2 décembre est raconté, non jugé, non flétri.

Page 580. — « On éprouve une joie patriotique à la pensée que notre cher pays tient toujours une grande place dans le monde. Il a pu être un moment vaincu par la fortune de la guerre, mais il n'a pas cessé d'être *à la tête de l'Europe* par les travaux de la paix, par l'industrie active et ingénieuse de ses habitants, par le caractère vraiment humain et libéral de sa civilisation. »

C'est la conclusion patriotique ; on n'y dit pas un mot de la République.

*
* *

Histoire de France, par Ch. Drouard, Inspecteur primaire, et Mannevy, Instituteur (1).

C'est toujours l'enseignement des faits ; c'est toujours l'énumération.

Exemple : Voir pp. 39, 40, 41 : ligues du Bien public, 1re ligue, 2e ligue, 4e ligue. — Voir pp. 51 à 57 : Rivalité de la France et de la Maison d'Autriche, avec le détail des *six* guerres. — Voir, pp. 63 à 72, les *huit* guerres de religion, avec dates et traités ; etc. etc.

Comment dégager de tout cela un enseignement profitable ? les quatre pages relatives aux causes de la Révolution de 1789 se perdront dans l'esprit de l'enfant au milieu des noms de batailles et des listes de dates. Et les vingt lignes consacrées (pp. 340 et 341) à l'œuvre de la 3e République n'y subsisteront même pas.

---

(1) Le Soudier, éditeur.

* **Résumé d'histoire de France**, par Cuvillier (3) (piqûre de 66 pages).

P. 8. — Après Dagobert, l'autorité passe entre les mains des Maires du palais. Pépin d'Héristal assure la prépondérance de l'Austrasie en soumettant la Neustrie par la victoire de Testry (687). »

Dans une brochure de 66 pages, je ne m'attendais à trouver que les faits importants et intéressants.

P. 12. — « Les quatre premiers Capétiens sont : Hugues Capet, Robert, Henri Ier et Philippe Ier (1060-1108). »

On ne trouve pas, dans cet ouvrage, les noms de Fresnel, Arago, Pasteur, etc. ; aucun savant du XIXe siècle n'y est cité. (R.)

*
* *

Dans les histoires d'*Ammann et Coutant* (1), d'*Ernest Lavisse* (2), de *Cazes* (3), d'*André Grégoire* (4), de *Dalliès et Guy* (5), on constate certes le désir de dégager de l'histoire quelques leçons profitables à l'enfant ; mais l'enseignement de l'histoire y reste malgré tout *but*, et non *moyen ;* on y enseigne malgré tout l'histoire pour l'histoire, les faits pour les faits (6).

Nous négligeons dans ces volumes les critiques de détail.

Citons seulement quelques pages que nous ne pouvons véritablement laisser passer sans protester :

Lavisse, p. 404 : **La Revanche** :

« 346. Les devoirs de la France. — La prospérité matérielle de notre pays ne doit pas nous faire oublier les désastres de 1870 et de 1871, suivis de cette paix de Francfort qui a humilié et diminué la France.

« Deux de nos armées ont été faites prisonnières avec leurs

(1) F. Nathan, éditeur.
(2) Armand Colin, éditeur.
(3) Ch. Delagrave, éditeur.
(4) Garnier frères, éditeurs.
(5) Gédalge, éditeur.
(6) Pour montrer combien nos grands auteurs se soucient peu de dégager de l'histoire des enseignements civiques et moraux, nous dirons que le livre de M. Lavisse ne contenait pas primitivement les « dissertations philosophiques » dans lesquelles l'auteur se propose de faire « l'éducation nationale ». Ces dissertations ont été ajoutées après coup, dans l'*édition refondue*. Il a fallu à M. Lavisse (auteur éminent) des années de réflexion pour qu'il s'aperçût qu'on doit considérer l'histoire comme un moyen d'éducation. Combien d'années faudra-t-il donc aux auteurs non éminents ?

armes et leurs drapeaux. Une troisième armée a dû se réfugier sur un territoire étranger. Toutes les grandes batailles qui ont été livrées ont été perdues par nous. Toutes les places fortes assiégées, Belfort excepté, ont été prises par l'ennemi. *Notre vieil honneur militaire est flétri...*

« ... Nous avons été vaincus, parce que beaucoup de Français croyaient que le temps des guerres était passé. Ils disaient que tous les hommes doivent s'aimer les uns les autres, et que la guerre est une barbarie qui déshonore l'humanité. Ils avaient raison, et il viendra peut-être un jour où cessera la guerre ; mais tant que la guerre est possible, il faut s'y préparer. Les Allemands écrivent et enseignent que la guerre est un honneur pour l'humanité, parce qu'elle permet aux hommes de montrer de grandes vertus, qui sont le respect de la discipline, le courage et le mépris de la mort. Avant d'aimer l'humanité, ils aiment leur patrie, l'Allemagne ; ils haïssent la France et ne perdent pas une occasion de nous traiter d'ennemis héréditaires. Depuis longtemps, ils se préparaient à la guerre contre la France : ils s'y préparent encore. Nos désastres nous apprennent *qu'il faut aimer avant tout et par-dessus tout la France, notre patrie*, **l'humanité ensuite**...

« ... Le premier devoir de la France est de ne pas oublier l'Alsace et la Lorraine, qui ne l'oublient pas. »

*
* *

AMMANN et COUTANT :

P. 77. — « Au milieu des rois de l'Europe, saint Louis se posa comme « le gardien de la paix chrétienne » ; il aurait voulu réconcilier tous les princes et les lancer à la conquête de la Palestine. Mais ces ambitieux ne l'écoutèrent pas. Il se décida alors à entreprendre seul *cette grande œuvre.* »

P. 79. — Le siècle de saint Louis :

« Il faut ajouter, *pour compléter la gloire de saint Louis*, que son époque fut signalée par un grand mouvement littéraire et artistique, et par un grand progrès de la prospérité publique. »

P. 112. — « Les effroyables misères que toutes les provinces enduraient depuis un siècle avaient éveillé partout un même sentiment, la **haine de l'étranger** ; c'est alors que naquit *le vrai patriotisme.* »

Conclusion : le *vrai patriotisme* est fait *de haine contre l'étranger.*

Enfin la conclusion chauvine :

P. 355. — « (4°) Conclusion générale. — L'histoire de France nous montre que notre pays a souvent éprouvé de grands malheurs ; mais elle nous apprend aussi que ces catastrophes, *qui auraient ruiné à jamais d'autres peuples*, ont toujours été surmontées par la constance et par le courage de nos pères ; la France est toujours sortie des épreuves plus puissante et plus *brillante* : il ne faut donc jamais désespérer de *notre* patrie. »

André Grégoire, p. 260 (Henri IV).

« Enfin on aurait institué un tribunal européen qui réglerait tous les différends politiques et religieux. — Ce plan gigantesque nous paraît aujourd'hui une *sublime utopie.* » Initiative du czar, conférence de la Haye, tribunal arbitral, désarmement général : utopie ! utopie ! répondent les citoyens éduqués par M. Grégoire.

Cazes, p. 278 : « Des *citoyens égarés* avaient proclamé la Commune de Paris. » Quels étaient les sentiments de ces « citoyens égarés » ? quelles étaient les *causes* de la Commune ? M. Cazes ne le dit pas.

***

* **Histoire de France,** C. moyen, par Désiré Blanchet (1).

P. 246. — « Ils (les ouvriers) *résolurent de renverser le gouvernement.* Dans la journée du 15 mai, ils envahirent l'Assemblée, mais la garde nationale réprima cette insurrection.

« Un mois après, une nouvelle émeute éclata ; cette fois, elle prit les proportions d'une *odieuse* guerre civile. Pendant cinq jours on se battit dans les rues de Paris avec un acharnement impitoyable. Ces journées de juin coûtèrent la vie à plusieurs milliers de soldats, à sept généraux, et à l'archevêque de Paris, Mgr Affre. »

Et tout cela, sans raison, sans cause ? Les ouvriers veulent renverser le gouvernement ; pourquoi ? La raison n'est pourtant pas inavouable.

Et puis, on oublie de dire que plus de 10.000 ouvriers furent tués dans la lutte.

P. 256. — « Malheureusement, avant de périr, la Commune commit des crimes odieux. Les Tuileries, l'Hôtel de ville, le Palais du Conseil d'Etat, le Ministère des finances furent incendiés. L'archevêque de Paris, le curé de la Madeleine, le président de la Cour de cassation, tous les otages furent fusillés. »

Pas un mot des 25.000 Parisiens fusillés et des milliers de condamnations prononcées par les conseils de guerre. (R.)

***

* **Histoire de France essentielle,** par Laclef et Bergeron (2).

---

(1) Belin, éditeur.
(2) Delalain frères, éditeurs.

P. 255. — « Le 18 mars 1871, une guerre civile éclata à Paris. Des *citoyens égarés*, se révoltant contre l'autorité légale, avaient proclamé la Commune, c'est-à-dire un gouvernement insurrectionnel. Il fallut qu'une armée française fit le siège... »

Encore un fait sans cause ; la guerre civile éclata. Pourquoi ? se dira l'enfant. (R.)



Conclusion. — Les socialistes auront d'abord à faire justice de la partialité montrée par certains auteurs. D'autre part, de la critique qui précède il résulte que l'enseignement actuel de l'histoire à l'école primaire ne concourt pas — ou ne concourt pas suffisamment — à l'éducation civique ; il importe qu'on cherche à y remédier.

Nous désirerions que les deux cours d'histoire et d'instruction civique ne fussent point dictincts l'un de l'autre ; le second doit être la conclusion du premier ; il est nécessaire que les programmes soient revisés à cet égard, qu'ils prescrivent l'étude *conséçutive* de l'histoire et de l'instruction civique. Il y aurait intérêt à ce qu'on ne souffrît pas que ces deux enseignements pussent être donnés dans des livres différents ; l'obligation ainsi créée ferait peut-être réfléchir nos grands faiseurs de livres, en leur *révélant* que le premier de ces enseignements doit préparer le second.

VI

Ce qu'on chante à l'école primaire :

CANTIQUES LAIQUES

ET HYMNES GUERRIERS.

Là encore il nous est trop facile de critiquer. On ne chante guère à l'école primaire que des cantiques et des hymnes guerriers.

Nous allons, pour le prouver, analyser le seul Recueil de chants populaires qui mérite d'être nommé. Le reste, que nous ne citerons que pour mémoire, n'est guère composé que de musique de bigophoniste sur des vers de mirliton.

Recueil de chants populaires, par Maurice Bouchor et Julien Tiersot (1).

Certes nous applaudirons M. Maurice Bouchor quand il fera chanter à nos enfants la *Chanson des Pyrénées*, la *Chanson des Alpes* ou la *Chanson provençale*, qui inspirent l'amour de la nature et font comprendre la poésie de la terre. Certes nous applaudirons la *Chanson de labour*, que l'homme redira plus tard en creusant péniblement le sillon ; le bon poète y inspire l'amour du travail ; il n'oublie pas les deux bons bœufs qui font la besogne moins rude :

« Chante, alouette, au lever du jour...
Chante pour moi, chante pour mes bœufs,
Vois comme ils soufflent tous les deux... »

Certes nous applaudirons la chanson de *La Moisson*, que les moissonneurs rediront plus tard « sous le ciel qui flambe », et qui fera paraître moins dur le rude labeur.

---

(1) Hachette, éditeur.

Certes nous applaudirons quand nos filles et nos garçons chanteront de toute leur âme *Vive la Rose*, poésie pleine de joie, de vie et de beauté, ou la ronde des *Petits Vendangeurs*, qui elle aussi mettra la gaîté dans les cœurs.

Certes nous applaudirons enfin quand ils mimeront les *Noces du papillon*, charmante leçon de solidarité : le « papillon couleur de neige » va se marier ; le limaçon lui prête sa maison ; la fourmi, que le bon poète a corrigée de son défaut d'avarice, apporte « des fragments de vertes cosses, avec quelques grains de blé parmi » ; l'abeille d'or, la cigale, le grillon, le ver luisant favorisent de tout leur pouvoir le mariage du papillon. « Ce qu'un brave cœur me donne, je l'accepte sans façon », répond celui-ci. Et c'est ainsi que par la bouche du poète des animaux infimes montrent aux hommes que tous peuvent, en toute occasion, concourir au bonheur d'autrui.

Mais pourquoi à côté de ces belles et fraîches chansons, pourquoi le poète a-t-il placé des chants de revanche ?

> Héros d'hier et d'autrefois,
> *Peut-être l'heure est proche !...*
> Sans peur et sans reproche,
> Sortez de vos tombeaux !
> *Peut-être l'heure est proche :*
> Planez sur nos drapeaux (1) !

Pourquoi n'a-t-il pas laissé au Barde incorrect la glorification du sabre ?

> Chant du glaive de bataille,
> Cher au dur guerrier !
> *Il fera plus d'une entaille,*
> *Il fera crier...*
> *...Bois le sang et mords la chair...*
> ...Nous n'aurons jamais de maîtres ;
> *Seul, le glaive est roi.*

Pourquoi le bel *Hymne des temps futurs*, des temps « où la joie emplira les êtres » ,des temps où il n'y aura plus « de fratricides luttes », pourquoi ce chant de paix et de joie se termine-t-il par une invocation... à « Celui par qui nous sommes » ? C'est lui, nous dit le

(1) Comparez avec *La question d'Alsace-Lorraine* (*Bouchor*). p. 10[illegible].

poète, « qu'il faut bénir », qu'il faut remercier. C'est sur lui qu'il faut reporter l'honneur d'avoir réalisé l'idéal de bonheur que le poète décrit. Mais, objecterons-nous, pourquoi ce Dieu tout-puissant attend-il les *temps futurs* pour inaugurer le Règne de Justice et de Fraternité ? Ses ministres nous disent toujours : Demain ! Nous commençons à nous apercevoir que demain signifie... jamais.

Pourquoi la *Chanson du Pêcheur* se termine-t-elle par un couplet de cantique ?

Sauvez de l'eau profonde
Le marin en danger,
Doux Maître qui sur l'onde
Marchez d'un pas léger.

Pourquoi le cantique *Noël aux champs*, le cantique *Marche des Rois*, le cantique *Sainte Geneviève* trouvent-ils place dans un livre laïque ? M. Maurice Bouchor est trop juste pour ne pas reconnaître que l'inspiration qui a dicté ces chants peut choquer les libres penseurs, qui désirent qu'on donne à leurs enfants un enseignement vraiment laïque.

***

Le Livre de musique, par Cl. Augé (1).

L'illustration de ce volume est bien caractéristique : soldats, charges de cavalerie, armées en marche, tambours, clairons, bombes qui éclatent, etc., etc.

P. 58. — En avant !
P. 156. — Le Défilé du Régiment .— « Que le *Dieu des batailles* donne palmes, lauriers à ces enfants ! »
P. 161. — En sentinelle.
P. 88. — Noël. « Nous voici dans la ville Où naquit autrefois Le roi le plus habile Et le plus saint des rois. Elevons la pensée Vers Dieu qui nous conduit .. »

***

* **Orphéon des Ecoles primaires**, par Gautier (2).

---

(1) Larousse, éditeur.
(2) Pinatel, éditeur.

Trop de tambours, de batailles et de sang :

P. 81. — Marche des Bataillons scolaires.
P. 105. — Chœur du bivouac.
P. 124. — Les cavaliers de la nuit.
P. 136. — Le vieux soldat.
P. 149. — Gloire à toi ! (A. P.)

*
* *

* **Les chants de l'enfance**, par Cl. Augé (1).

P. 53. — Le Gland et la Citrouille (J. Bonhomme) : Admirez la Providence...

P. 63. — Le Régiment qui passe. (Coppée.)

P. 69. — La France attend :

Enfant, regarde sur ces cartes
Ce point noir qu'il te faut effacer !
De tes petits doigts tu l'écartes ;
En rouge il vaut mieux le tracer.
... Grandis, grandis, la France attend !
Plus tard, quoi que le sort te fasse,
Promets-moi bien d'aller là-bas... !

P. 74. — Salut au Drapeau.

P. 78. — Marche scolaire alsacienne. (A. P.)

*
* *

* **Chants de l'Ecole**, par Linden et Mouzin (2).

1re partie

P. 1. — Aimez Dieu, c'est lui qui vous donne
Les arbres verts, la fleur des champs...
Aimez Dieu, c'est lui... qui vous a donné l'être
Et qui vous donne vos mamans.

P. 28. — Le petit soldat.

P. 33. — Ran... tan... plan !

2e partie.

P. 1.— Dieu, l'auteur de toute chose. (cantate.) — Qui fit l'étoile qui scintille, Le soleil qui brille, Dans le ciel bleu ? C'est Dieu !... Qui dans sa puissance infinie... C'est Dieu, l'auteur de toute chose. »

3e partie.

P. 1. — Enfants, Dieu vous aime.

P. 25. — La fête de Marie. — Pour fêter la Vierge Marie, Petits enfants, Cueillez des fleurs dans la prairie, Et dans les champs. . (A. P.)

---

(1) Larousse, éditeur.
(2) Delagrave, éditeur.

* **La 1re année de musique**, par Marmontel (1).

P. 44. — Le Bataillon scolaire.

« Nous exerçons nos petits bras
A venger l'honneur de la France. »

P. 112. — Le Conscrit.
P. 130. — Sur la route d'Alsace. (G. P.)

*
* *

* **La 2e année de musique**, par Marmontel (1)

P. 158. — Chant de guerre.
P. 179. — Les petits soldats.
P. 245. — Vive la France ! (Déroulède.)
Oui, France, on t'a vaincue ; on t'a réduite, même... »
P. 307. — *Va, c'est l'heure.* (A. P.)

*
* *

* **Recueil de morceaux de chant**, par Delcasso (2).

Renferme une trentaine de sujets religieux :

Prière du matin ; — Prière du soir ; — Bénédicité ; — Grâces ; — Notre Père ; — Dieu sait tout ; — Dieu le veut ; — La cloche de la prière ; — L'ange de l'enfant ; — La réception du curé, etc.

Ce recueil était en usage à l'école normale où j'ai fait mes études et de laquelle je suis sorti en 1897 : c'est récent. (G. P.)

VII

Nous demandons un enseignement critique, un enseignement honnête.

La moisson est terminée. Quelle moisson ! L'ivraie abonde ; rare est le bon grain.

Résumons-nous : ce que nous avons critiqué, ce que

---

(1) A. Colin, éditeur.
(2) Hachette, éditeur.

l'opinion publique condamnera dans les livres que nous avons examinés, c'est le *Dogmatisme*. Que voulons-nous donc ? C'est encore par la critique de quelques livres que nous allons l'établir.

A. — Croyants et Non-Croyants.

Morale et Enseignement civique (par A. Seignette) (Livre du maître) (1).

M. Seignette se tire habilement d'une situation difficile : il ne dit pas un mot de Dieu, il ne dit pas un mot des religions.

Que MM. les cléricaux nous entendent bien : cela n'est pas pour nous plaire. L'enfant doit *savoir* : nous avons blâmé les précédents auteurs, non parce qu'ils parlent de Dieu, mais parce qu'ils *affirment* l'existence de Dieu, parce qu'ils *affirment* la réalité d'une vie future, parce qu'ils ne respectent pas la liberté de l'enfant ; parce qu'ils profitent de son innocence pour lui faire admettre comme vérités, sans possibilité d'un examen sérieux, des suppositions sur ce qu'ils appellent eux-mêmes l'inconnaissable.

Nous voulons qu'on dise à l'enfant : Il y a des gens qui croient en Dieu, qu'ils se figurent de telle et telle manière ; il y en a d'autres qui ne croient pas pour telles et telles raisons. Nous voulons lui apprendre quelles sont les différentes religions, quels sont les divers dogmes, quelles différences essentielles il y a entre eux. Et nous voulons laisser à l'enfant le droit de conclure.

Nous ne voulons pas d'ailleurs raisonner hypocritement ; nous ne voulons pas feindre une « neutralité » que nous ne concevons point. L'enfant se trompe rarement quand on ne le trompe pas. Vous le savez bien, messieurs les cléricaux ; c'est pourquoi vous ne voulez pas de notre enseignement ; c'est pourquoi M. Bayet désavoue le livre de son fils ; c'est pourquoi les inspecteurs cléricaux combattent, autant qu'ils le peuvent, le livre de morale de *E. Primaire*.

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. [illegible].

Voyons à titre d'exemple comme est présentée dans ces deux livres l'idée de Dieu :

*
* *

Manuel d'Education morale, civique et sociale, par E. Primaire (1).

P. 295. — 1. Dieu, *pour les croyants*, est l'être parfait. Il est la suprême justice et la suprême bonté.

2. Le vrai culte que les croyants doivent à leur Dieu ne consiste pas en prières (souvent égoïstes) dites du bout des lèvres, ni en pratiques religieuses toutes machinales ; l'Etre suprême leur demande avant tout la perfection morale, c'est-à-dire la droiture, la bonté, la vertu. Quelle que soit la forme sous laquelle ils l'adorent, quel que soit le culte qu'ils lui rendent, là est la religion supérieure à toutes les autres : être homme de bien.

3. L'homme le plus profondément religieux n'est pas celui qui se soumet le plus strictement à des pratiques cultuelles. C'est celui, quel qu'il soit, — catholique, protestant, juif, mahométan, bouddhiste,... *libre penseur*, *athée*, etc..., — qui appelle de toutes ses forces le règne de la justice et de la fraternité parmi les hommes, et qui fait tout son possible pour en hâter la venue.

4. *Si Dieu existe*, les grandes pensées, les nobles sentiments et les nobles actions ne peuvent que lui être agréables, de quelque âme qu'elles lui viennent. *Et s'il n'existe pas*, le devoir ne cesse pas pour l'homme d'être toujours le même : lutter contre ses instincts inférieurs, fuir le mal et faire le bien.

Nous faisons remarquer qu'il n'y a ici aucune affirmation. Nul ne peut être froissé d'un tel enseignement.

Lisons, d'autre part, le passage relatif à la liberté de pensée et de conscience :

P. 253. — «... 2. C'est un des droits les plus sacrés de la personne humaine que celui de chercher librement la vérité, d'adopter les opinions politiques, religieuses, philosophiques qui lui semblent les plus dignes d'être suivies. C'est pour nous tous un droit inviolable que celui de professer la religion, de pratiquer le culte (*ou de n'en pratiquer aucun*), de nous ranger dans le parti politique que nous jugeons préférables à tous les autres. Dès l'instant que nous ne causons de la sorte aucun dommage à autrui, personne n'a le droit de nous demander compte de nos pensées et de nos opinions... »

« ... 4. L'homme juste, l'homme de bon sens, « d'avance ne condamne ni ne damne aucune croyance ni aucun croyant ».

---

(1) Bibliothèque d'Education, 15, rue de Cluny, Paris.

Il ne se refuse pas à examiner l'opinion ou la croyance d'autrui : il ne la condamne pas en bloc, d'avance, sans examen : il l'étudie et la juge. S'il la reconnait fausse ou même dangereuse, il n'a point pour cela de haine contre celui qui la suit sincèrement : il ne cesse pas de voir en lui un homme, un frère : mais il s'efforce d'éclairer sa raison, de lui montrer que peut-être il se trompe. Qui ne se conduit pas ainsi ne sait pas ce que c'est que la liberté de pensée et la liberté de conscience... »

Ainsi, **pas d'affirmation dogmatique**. L'enfant *sait ;* il jugera déjà avec sa raison d'écolier ; il jugera surtout plus tard : c'est ce que nous demandons.



Morale, par Albert Bayet (1).

Nous détachons de l'*Avertissement :*

« La morale enseignée dans ce manuel est *laïque* et *positive*, c'est-à-dire indépendante de toute confession religieuse et de tout système métaphysique sur l'inconnaissable.

« Elle tend à démontrer que le bonheur de chacun de nous est lié étroitement au bonheur de tous et que, pour être heureux nous-mêmes, nous devons « vivre pour autrui »...

« ... Nous avons supprimé les chapitres relatifs à l'existence de Dieu et aux devoirs de l'homme envers Dieu.

« Ces chapitres, qui pouvaient blesser certaines convictions, ont été remplacés par d'autres, dans lesquels nous énumérons les principales religions et nous indiquons la différence entre les vérités scientifiques, que l'ignorant seul peut refuser d'admettre, et les croyances religieuses et métaphysiques, que chacun de nous a le droit d'accepter, de rejeter ou de modifier à sa guise. »

Quelques citations :

P. 149. — «... Il y a des choses qu'il est impossible de connaître exactement et scientifiquement, même si on les étudie toute sa vie, *parce que personne ne les a jamais vues et que personne ne les verra jamais :* ce sont, par exemple, les choses qui arrivent aux hommes, *après qu'ils sont morts.*

« Nous savons scientifiquement que les hommes meurent parce que nous les voyons mourir ; nous ne savons pas scientifiquement ce qu'ils deviennent après leur mort.

« Nous ne savons pas scientifiquement si, après la mort, il y a une autre vie, dans laquelle les bons sont récompensés et les méchants punis, ou si, au contraire, après la mort, il n'y a pas d'autre vie.

---

(1) Edouard Cornély, éditeur.

« Nous ne savons pas scientifiquement s'il existe un Dieu ou si, au contraire, il n'y a pas de Dieu.

« Tout cela, nous ne le savons pas, et nous ne le saurons jamais scientifiquement, quoi que nous fassions : les sciences ne peuvent pas nous l'apprendre.

« Toutes ces choses que l'homme ne connaît pas et ne peut pas connaître scientifiquement s'appellent les choses inconnaissables ou, en un seul mot : **L'Inconnaissable**. »

P. 155. — « Comme on ne peut pas savoir scientifiquement ce qu'il y aura après la mort, les hommes ont essayé de le deviner et ils ont fait un grand nombre de suppositions.

« Les uns ont dit qu'après la mort il n'arrivait rien du tout.

« Mais d'autres ont cru qu'après la mort les hommes se trouvaient en présence d'un être éternel, souverainement bon, souverainement juste : Dieu.

« Ils ont cru que Dieu jugeait les hommes, les récompensait ou les punissait. A cause de cela, ils ont dit que les hommes devaient honorer et prier Dieu, et ils ont fixé les prières qu'il faut dire pour le prier, et les cérémonies qu'il faut célébrer pour l'honorer.

« Ainsi, ils ont fondé un certain nombre de *religions*. On dit que plusieurs hommes ont la même religion lorsqu'ils croient les mêmes choses sur l'inconnaissable et sur Dieu, et lorsqu'ils offrent à Dieu les mêmes prières et les mêmes cérémonies.

« Il existe beaucoup de religions ; car il y a beaucoup de manières de se représenter Dieu.

« Les uns ont cru qu'il n'y avait qu'*un seul Dieu* ; d'autres ont cru qu'il y avait *beaucoup de dieux*. Les uns ont cru qu'il fallait honorer Dieu par des prières et par des chants ; d'autres ont cru que, pour l'honorer, il fallait lui offrir des présents et des sacrifices.

« Les principales religions sont le brahmanisme, le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme et l'islamisme... »

M. Albert Bayet donne ici des renseignements sur l'ancienneté des religions, le nombre de leurs adeptes, etc. Puis il reprend :

« ... Toutes ces religions parlent de Dieu et de ce qui arrive après la mort ; elles nous parlent donc de *choses inconnaissables*, de choses que nous sommes *libres de croire, mais que nous ne pouvons pas savoir scientifiquement*.

« C'est pourquoi nous avons le droit de choisir entre ces religions celle qui nous plaît le plus, et si aucune d'elles ne nous plaît, nous avons le droit de *n'avoir aucune religion*.

« Le droit d'avoir la religion qu'on veut, ou de n'avoir aucune religion, s'appelle la *liberté de conscience*. »

M. Albert Bayet n'en reste pas là. A côté de cet enseignement de principes, il place l'exemple. C'est à l'histoire qu'il l'emprunte ; c'est la leçon de civisme à côté de la leçon de morale :

P. 156. — «... Autrefois les catholiques, croyant que leur religion était seule vraie et bonne, voulurent forcer tout le monde à être catholique.

« Ils avaient tort.

« Les catholiques ont le droit de croire que le catholicisme est seul vrai ; mais les protestants ont aussi le droit de croire que la religion protestante est seule vraie, et les catholiques ne peuvent pas leur démontrer scientifiquement qu'ils ont tort, puisque les choses de la religion sont inconnaissables.

« Lorsqu'il s'agit de religion, chacun de nous est libre de croire ce qu'il veut. »

* * *

Qu'on ne se méprenne pas : nous ne préconisons pas tel ou tel livre de morale ; nous ne sommes gagé par personne. Nous avons sur notre table de travail des piles de livres. Nous avons placé d'un côté ceux que nous jugeons mauvais, de l'autre côté, les bons. (Dieu fera ainsi le jour du Jugement dernier.) Ces derniers sont en nombre infime. Est-ce notre faute ?

* * *

Continuons. Rappelons-nous que le livre de lecture, lui aussi, est inspiré par le dogme de l'existence de Dieu, le dogme de l'immortalité de l'âme. Que désirons-nous à cet égard ?

Est-ce à dire que nous proscrivons de l'école, du livre, tout ce qui parle de Dieu ? En aucune façon ! le mot Dieu ne nous fait pas peur, pourvu qu'on ait le soin de s'entendre sur le mot Dieu, pourvu qu'on respecte la conscience de l'enfant, qu'on ne profite pas de sa jeunesse, de son innocence, pour méconnaitre son droit à la vérité.

La méthode à suivre vient d'être employée récemment par le poète Maurice Bouchor, chargé, à l'occasion du centenaire de Victor Hugo, de constituer un recueil de morceaux choisis dans l'œuvre du poète. M. Maurice Bouchor est un croyant. Nous le remercions d'avoir fait, dans la page qui suit, acte de justice (nous ne disons pas de neutralité) en reconnaissant qu'à côté des croyants, il y a des gens fort respectables et de grand sens qui ne font pas profession de croire :

Morceaux choisis de V. Hugo (1), p. 77.

« Le poète et l'artiste étudient la nature pour en exprimer la beauté.

« Le philosophe, le songeur, plus difficile à satisfaire, lui demande ses plus profonds secrets... La cause de tout ce qui existe est-elle distincte du monde et l'a-t-elle créé ? ou bien le monde a-t-il toujours existé et porte-t-il en lui-même la cause de ses transformations ? Cette cause mystérieuse agit-elle suivant la raison, ou bien au hasard ?... Est-elle bonne, mauvaise ou indifférente ?

« Voilà des questions que les hommes se posent depuis qu'ils réfléchissent ; et il est probable *qu'ils n'y ont pas trouvé de réponse décisive*, puisqu'ils continuent à se les poser.

« Bien des penseurs disent : « La cause de tout ce qui existe, c'est Dieu. » Et, pour justifier cette affirmation, ils invoquent l'ordre admirable de l'univers, la voix secrète qui parle dans la conscience de l'homme. Pourtant leur opinion ne *s'impose pas avec l'évidence d'une vérité scientifique...*

« Des hommes de bon sens font observer que nous ferions mieux de laisser de côté *ces obscurs problèmes* qui dépassent les limites de notre expérience, et peut-être aussi de notre intelligence. D'autres répondent, *et je ne leur donne pas tort* (2), que la dignité de l'homme exige qu'il s'efforce de comprendre le monde où il vit et de connaître le secret de sa propre destinée.

« *Quand vous serez plus grands*, vous étudierez ces questions, si elles vous attirent. Mais notre devoir est de vous dire, dè maintenant, qu'elles se sont posées devant l'esprit humain, e qu'il y a fait des *réponses très diverses.* »

Voilà ce qu'il convient de dire. Cette précaution prise, le mot Dieu ne nous effraie en aucune façon : **nous avons confiance dans la raison de l'enfant**.

B. — Patriotisme raisonné et Chauvinisme.

Reportons-nous à la longue suite de livres où l'on enseigne le **dogme Patrie**, où l'on enseigne la **Haine de l'Etranger**, où l'on raille « **l'Utopie d'Humanité** ».

Et allons ensuite, si vous le voulez bien, au petit tas des livres *humains*.

Mieux qu'une longue dissertation, cette comparaison fera comprendre ce que nous désirons.

Nous sommes heureux de constater dans Jules Steeg,

---

(1) Ch. Delagrave, éditeur.

(2) Nous nous permettons seulement de regretter ce « je ne leur donne pas tort ». C'est encore influer sur l'esprit de l'enfant. M. Maurice Bouchor est trop juste pour ne pas le reconnaître.

Bancal, Jarach, des idées plus généreuses ; mais nous n'y trouvons pas encore cette conception raisonnée de la Patrie qui convient dans un pays de liberté ; on ne s'y adresse pas assez à la raison de l'enfant ; c'est encore le **dogme Patrie** qu'on cherche à lui faire admettre sans discussion. C'est un enseignement qui ne met pas assez en garde l'enfant contre le *nationalisme* et le *chauvinisme*. Mettons ces livres en opposition avec le livre de *E. Primaire*, et avec celui de MM. *Aulard et Bayet.*

*
* *

Manuel d'Éducation morale, civique et sociale, par E. PRIMAIRE.

P. 115. — « 1. Ce qui fait la patrie, ce n'est pas seulement la possession du sol, la communauté du langage, l'unité des lois et de gouvernement : c'est avant tout la *volonté de vivre ensemble librement*, de *s'appartenir à soi-même*, de *ne pas subir la domination ou l'autorité d'un peuple voisin*. Là où n'existe plus *cet accord des volontés libres*, il n'y a plus de patrie. Il n'y en a pas davantage là où il n'y a plus de fraternité.

P. 115. — « 3. La vraie patrie française, c'est une France libre, juste, tolérante, ignorante des haines intestines que des insensés ou des criminels voudraient aujourd'hui ressusciter. Les sentiments communs qui doivent animer tous les Français, et sans lesquels il n'y aura pas de France unie et forte, sont ceux-là : *attachement inébranlable à la liberté et à l'égalité, désir ardent de fraternité et de justice.* »

P. 118. — « Bienfaits de la patrie. — Le devoir social.

SOMMAIRE.

« 1. Il a fallu bien du temps et bien des efforts pour fonder la patrie française telle qu'elle est aujourd'hui. Tous nos ancêtres y ont travaillé, depuis les misérables serfs du moyen âge jusqu'aux Français de nos jours. Ils ont peu à peu défriché le sol, bâti les villes, créé l'industrie : peu à peu ils nous ont conquis nos libertés et nos droits, au prix de longues souffrances ou de terribles persécutions.

« 2. Cet héritage du passé, nous devons le conserver et le transmettre encore agrandi à nos descendants. Et cela ne doit pas s'entendre seulement de la civilisation matérielle, mais des conquêtes morales et politiques, celles justement qui ont le plus coûté et sont les plus précieuses (liberté et égalité).

« 3. Mais la civilisation et les droits que nous tenons de nos ancêtres, c'est grâce à nos contemporains que nous en jouissons. La société tout entière travaille pour nous, nous donne le bien-être et la sécurité. Chacun de nous, isolé, réduit à ses seules forces, ne pourrait rien.

« 4. Telle est notre *dette sociale* : dette envers les aïeux, dette envers les contemporains. Nous n'avons qu'un moyen de nous en acquitter : travailler de notre mieux, faire autour de nous tout le bien possible, nous efforcer de faire régner entre tous les membres de la patrie une fraternité généreuse. C'est par le travail et la concorde qu'une société prospère, c'est par l'union et l'amour que se font les grandes choses. »

C'est l'**idée de société** qui domine cette conception ; ce n'est plus l'enseignement vide de sens d'un Dupuy ; c'est vraiment l'enseignement du civisme.

P. 121. — « Le Patriotisme :

« 2. Le patriotisme consiste d'abord dans le *sentiment profond du devoir social, dans le dévouement à l'intérêt de tous.* Bien accomplir sa tâche quotidienne, si modeste qu'elle soit, c'est travailler au bien public.

« 3. Le vrai patriotisme ne va pas sans la justice ; il est fait d'honnêteté. *Il ne faut pas craindre de blâmer sa patrie quand elle est injuste* envers qui que ce soit, amis ou ennemis, compatriotes ou étrangers, civilisés ou « sauvages », — ne fût-ce qu'envers un seul homme. Il ne suffit pas de dire : Telle action, telle guerre, telle aventure a profité à la patrie ; donc elle est bonne. Il faut dire d'abord : Etait-ce juste et loyal ?

« 4. Mais servir sa patrie, ce n'est pas seulement être soldat et aller se battre. Ce patriotisme là n'est que l'*exception :* les occasions sont rares aujourd'hui, heureusement, d'aller se faire tuer dans les batailles. Certes, au jour du danger, un bon citoyen n'hésite pas à faire son devoir, comme le firent jadis nos pères en 1792. Mais il y a cent autres manières de bien servir son pays : il y a le patriotisme du savant, de l'écrivain, de l'homme de bien ; il y a surtout celui de l'homme courageux qui se fait le défenseur des bonnes causes, du droit, des lois, des libertés ; ce fut le patriotisme de Hugo, de Quinet, de Charras, de tous ceux qui au 2 décembre 1851, défendirent la République contre son meurtrier. De tels hommes ne veulent pas seulement une patrie forte, ils la veulent libre, digne de l'estime et du respect des autres nations.

« 5. C'est être enfin sincèrement patriote que de travailler à détruire les maux dont nous souffrons : l'ignorance, la misère, l'alcoolisme, les haines de classes ou de partis. »

Tel est le vrai patriotisme. M. Primaire nous met en garde contre le mauvais :

P. 124. — « 4. Il en est pour qui le patriotisme est surtout *la haine de l'étranger*, le mépris et la calomnie pour tout ce qui se passe hors de chez nous. Tous les jours ils dénigrent dans leurs journaux les nations voisines ; ils les calomnient par des mensonges et les ridiculisent par de sottes caricatures ; ils nous excitent à *haïr des peuples que nous devrions au contraire estimer et aimer.* — Répondez à ceux-là que l'étranger nous vaut bien, qu'au delà de nos frontières il y a de belles civilisations et de braves gens. Chez les autres peuples comme

chez nous, retentissent de belles paroles, s'écoulent des existences bien remplies. Toutes les nations ont eu leurs grands hommes, leurs héros du devoir, leurs poètes, leurs savants, leurs artistes, et parfois plus que nous, ont contribué au progrès humain.

« 5. Il en est enfin qui parlent de ressusciter les persécutions religieuses, qui crient : « Mort aux juifs ! » qui veulent la guerre civile au sein même de la patrie. De tels « patriotes » sont vite jugés : ils sont indignes du nom de Français. »

Nos adversaires vont certes se récrier. Comment dire à l'enfant qu'il est des tartuffes du patriotisme comme il est des tartuffes de la religion ! Notre morale, comme celle de Molière, sera jugée par eux immorale. Nous nous tranquillisons facilement ; nous sommes avec Molière et avec La Fontaine ; notre morale, pas plus que la leur, ne consiste à débiter des phrases édulcorées dont nos adversaires aiment à se gargariser ; elle consiste à dire *ce qui devrait être* et à le mettre en opposition, s'il y a lieu, avec *ce qui est réellement.*

Nous voudrions citer encore ; mais tout le volume serait à citer. Qu'on le lise (1).

***

Instruction civique, par A. AULARD (2).

P. 1. — « La France c'est notre pays, c'est notre nation, c'est notre patrie. Ces mots de pays, de nation, de patrie, sont souvent employés : *mais il faut en bien comprendre le sens.* »

M. Aulard décrit alors le pays français (pp. 1 et 2) ; puis il explique ce qu'il faut entendre par *nation* et par *patrie* :

P. 3. — « Quand nous disons que la France est notre nation, nous voulons dire que les habitants de ce territoire, c'est-à-dire les Français, au nombre d'environ trente-neuf millions, forment

(1) « Primaire » est un pseudonyme. Nous n'en avons que plus de liberté pour dire tout le bien que nous pensons du livre. Mais nous avons une raison plus sérieuse de nous réjouir de l'anonymat qu'a voulu garder l'auteur. Un *homme* pouvait tirer honneur d'une œuvre grande et courageuse, et en même temps s'assurer l'estime des citoyens qui aiment sa pensée. Il a dédaigné l'*honneur* qui pouvait s'attacher à son nom. Il n'a point perdu l'*estime* qui devait s'attacher à sa personne : l'estime que nous avons pour lui l'atteint quand même. Et il nous permet enfin d'établir un parallèle édifiant entre lui et de « grands auteurs » qui tirent *honneur et profit* de livres qu'ils n'ont point fabriqués eux-mêmes.

(2) Edouard Cornély, éditeur.

une grande famille de gens qui, pour la plupart, ont les mêmes intérêts, les mêmes souvenirs, les mêmes espérances. Il se trouve aussi que, sauf dans quelques parties de la Bretagne, de la région pyrénéenne, de la Corse, et du département des Alpes-Maritimes, tous les Français parlent la même langue, et que les langues particulières à certaines régions rurales, langues qu'on appelle tantôt dialectes, tantôt patois, tendent à disparaître.

« Les Français ont le même gouvernement, les mêmes lois, et ne forment, à eux tous, qu'une société. Voilà comment la France est une nation.

« Quand nous disons que la France est une patrie, nous voulons dire qu'elle est à la fois un pays et une nation, un territoire et une société d'hommes.

« La patrie est aussi dans le passé et dans l'avenir, dans les générations qui nous ont précédés et dans celles qui nous suivront. La patrie est à la fois une chose, des hommes et un sentiment. Cela sera expliqué plus clairement dans la leçon suivante. »

M. Aulard explique ensuite ce que doit être le patriotisme :

P. 8. — « *Le patriotisme.* Nous avons le devoir de continuer de toutes nos forces l'œuvre entreprise par nos pères, au temps de la Révolution française, quand ils fondèrent la nation, et c'est le sentiment de ce devoir que nous appelons patriotisme.

« On peut dire aussi que le *patriotisme c'est le sentiment de la solidarité entre tous les membres de la grande famille française.*

« En 1790, à la Fédération, les Français se sont juré de vivre ensemble comme des frères : le vrai patriotisme consiste surtout à tenir ce serment en nous aidant mutuellement, en faisant tous nos efforts pour qu'il n'y ait plus parmi nous d'injustes inégalités, *pour qu'il n'y ait plus ici des gens qui vivent dans l'abondance, là des malheureux qui souffrent de la faim...*

« .... Dans l'humanité civilisée, la nation française est la seule qui tâche de donner l'exemple d'une société aspirant à se gouverner ainsi par la raison, rien que par la raison, sans invoquer le secours d'une autorité surhumaine. Quand nous disons que la France se gouverne, ou veut se gouverner par la raison, nous voulons dire qu'elle n'écoute que les leçons de l'expérience humaine, de l'histoire, qu'elle ne marche qu'à la lumière de la vérité, que d'après les conseils de la science, qu'elle ne s'inspire que du *sentiment de la solidarité fraternelle.*

« Nous nous rappelons que nos pères ont versé leur sang pendant la Révolution pour *défendre la nation contre les ennemis de la raison et de la fraternité*, qu'ils ont asservi ces ennemis à Valmy, à Jemmapes, à Fleurus. Nous ferions comme eux si les rois de l'Europe voulaient envahir, asservir, démembrer la République française. Nous saurions nous faire tuer pour ne pas redevenir esclaves, *pour conserver le droit de vivre en nation indépendante et libre, en société fraternelle* d'hommes raisonnables.

« Les Français ont donc le devoir de défendre la France par les armes, si par malheur les étrangers nous font la guerre.

Et enfin, citons (p. 53) ces lignes relatives à la guerre :

« Le service militaire est une obligation très lourde, très pénible. On en souffrirait moins et il faudrait moins de soldats, s'il n'y avait plus en Europe de rois et d'empereurs qui s'amusent à exciter des querelles entre les peuples, *à leur faire croire qu'ils se haïssent les uns les autres*. Peu à peu les peuples comprendront qu'ils sont frères, et la République française n'aura plus à craindre d'être attaquée, envahie par les rois ou les empereurs. Malheureusement, ce beau jour est encore éloigné, et, tant que les autres nations ne désarmeront pas, il nous faut une armée puissante pour défendre l'indépendance de notre nation. »



Morale, par Albert Bayet.

P. 85. — « Nous devons aimer tous les hommes, quelle que soit leur race, quelle que soit leur patrie, quelle que soit leur religion.

« Pendant longtemps, les hommes n'ont pas compris cela, ils ont cru que les hommes blancs avaient le droit de détester les nègres, que les catholiques avaient le droit de détester les juifs ou les protestants.

« Aujourd'hui même, il y a des gens qui s'imaginent que les Français ont le droit de détester les Anglais ou les Allemands.

« Ces gens-là ne sont pas, comme ils le disent eux-mêmes, des « patriotes » ; ce sont des ignorants.

« Les gens instruits comprennent que tous les citoyens de toutes les patries doivent s'aimer et s'entr'aider.

P. 86. — « La vertu qui consiste à aimer et à aider tous les hommes et à s'associer avec eux s'appelle la *solidarité*. »

Lecture. — « La guerre. »

P. 95.— « Si vous voyez deux chiens qui aboient, qui se mordent et se déchirent, vous dites : « Voilà de sots animaux », et vous prenez un bâton pour les séparer...

« ...Et si les chiens et les chats vous disaient qu'ils se sont battus pour la gloire, ne ririez-vous pas de tout cœur de la sottise de ces pauvres bêtes.

« Cependant, la seule différence entre les bêtes et vous, c'est que les bêtes ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, au lieu que vous avez des instruments qui vous servent à vous faire les uns les autres de larges plaies d'où votre sang peut couler jusqu'à la dernière goutte. »

(D'après La Bruyère.)

(Voir la gravure très belle et qui fait impression sur l'enfant.)

P. 97. — « Il ne faut faire la guerre que pour la justice et la liberté. »

***

Parmi les nombreux livres de lecture que nous avons sous les yeux, un seul nous permet de faire une constatation heureuse :

Lectures morales, par Julien Boitel (1).

P. 188. — « Le patriotisme, pour être vraiment une vertu morale, a besoin d'être réglé par le sentiment de la justice et celui de l'humanité : car il est volontiers étroit, jaloux, exclusif, injuste et barbare. Il est alors un vice plutôt qu'une vertu. Contre ce vice, qui était en quelque sorte inhérent à la cité antique, et qui n'a malheureusement pas encore disparu de la société moderne, il faut rappeler ce passage du portrait de Montesquieu peint par lui-même, qui représente si justement la hiérarchie de nos devoirs envers la famille, la patrie et l'humanité : « Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime. » Ainsi réglé, le patriotisme est une noble et salutaire vertu. »

J. Barni, *La Morale de la démocratie*, 7e leçon (F. Alcan, éditeur).

Nous savons gré à M. Boitel d'avoir opposé ces justes principes moraux au fameux « La Patrie avant l'humanité » de nos Dupuy, Compayré, Mabilleau, et autres « moralistes ».

Chaque fois d'ailleurs qu'on nous citera cette formule, nous la compléterons logiquement en disant : « la famille avant la Patrie ; l'individu avant la famille ! » C'est une doctrine d'égoïsme.

Enfin nous ne résistons pas au désir de citer quelques lignes du livre de *M. Maurice Bouchor* : **Morceaux choisis de Victor Hugo**. Les Instituteurs liront avec fruit cet ouvrage : ils ont déjà vu (V. p. 100) avec quelle méthode il importe qu'on commente les morceaux choisis empruntés à nos auteurs ; ils ont vu quel souci de justice on doit apporter à ce travail ; ils ver-

(1) Armand Colin, éditeur.

ront maintenant quel parti peut en tirer, pour l'éducation civique des enfants, un esprit vraiment républicain.

P. 43. — « La meilleure façon d'admirer les grands esprits est de mettre à profit leurs enseignements. Efforçons-nous donc de réaliser le magnifique idéal de Victor Hugo. Par l'action pacifique de la loi, par celle des libres groupements, par la science et par l'éducation, établissons plus de justice, plus d'égalité vraie entre nous, citoyens d'une même patrie, et faisons plus de bonheur pour tous : par l'*arbitrage entre les nations*, l'entente cordiale, la ferme volonté de travailler ensemble au progrès humain, créons une *fédération de toutes les patries*. Détruisons jusqu'à la possibilité de la guerre, hâtons l'avènement de la fraternité, et saluons avec le poète l'aurore de la République universelle ».

P. 43. — *Commentaire de la poesie* O Soldats de l'an II.

« Ils luttaient non seulement pour la défense du sol français, mais aussi pour le triomphe des idées révolutionnaires. Ils faisaient la guerre aux rois, non aux peuples. Ils n'avaient point de haine au cœur, ils voulaient pour tous la liberté, la justice, la paix fraternelle. Voilà ce qui les rendit invincibles : et voilà pourquoi, tout en détestant la guerre, nous devons les saluer comme des héros dignes de toute notre admiration ».

P. 74. — *La question d'Alsace-Lorraine.*

« Certes il faut garder un fidèle souvenir de nos frères d'Alsace et de Lorraine. Il faut entretenir avec eux les plus affectueuses relations et nous intéresser à tout ce qui se fait dans leur pays. Si toute pensée de guerre était écartée... il ce pays pourrait devenir un *trait d'union* entre deux grandes nations faites pour s'aimer et se compléter, non pour se haïr et s'entre-dévorer

« Enfin nous ne devons pas abandonner l'espoir que des *Etats-Unis d'Europe* seront un jour constitués par une libre fédération de toutes les patries européennes, comme de toutes les provinces françaises autrefois distinctes et souvent ennemies, s'est lentement formée la France une et indivisible. Alors l'antique droit de la force sera aboli : toutes les vieilles iniquités s'effaceront, et l'Alsace, terre française et allemande, sera le vivant symbole de la fraternité enfin conquise.

« Un tel idéal peut sembler encore bien lointain ; mais il est assez beau pour que nous nous efforcions d'en faire une réalité.

« Tout ce que je vous dis là, mes enfants, est le fruit de longues réflexions, que bien des Français ont faites comme moi. Au lendemain de la guerre franco-allemande, Victor Hugo ne pensait pas ainsi, et toute la France croyait avec lui qu'une guerre nouvelle était inévitable. Il garda la même pensée jusqu'à sa mort. Mais depuis 1885 le temps s'est écoulé, diminuant chaque jour notre confiance dans le droit que nous pensions avoir de déchaîner la guerre. Pourquoi le cacherions-nous ? Il ne faut pas avoir honte de reconnaître que l'on s'est trompé... »

Oh ! la belle, la saine leçon ! combien nous la voudrions entendre répéter par nos petits écoliers de France ! Mais l'école républicaine est dirigée par des Jost, par des Compayré. Il faut que contre eux nous en appelions à l'**opinion publique**. Il faut que le peuple sache quelle éducation on donne à ses enfants ; il faut que le peuple agisse et vote en conséquence.

C. — Idée de société.

Deux livres seulement fondent la morale sur l'idée de société : celui de M. Albert Bayet, celui de E. Primaire.

Morale, par Albert Bayet.

P. 1. — Avertissement : « La morale enseignée dans ce manuel tend à démontrer *que le bonheur de chacun de nous est lié étroitement au bonheur de tous* et que, pour être heureux nous-mêmes, nous devons *vivre pour autrui.* »

P. 9. — *Lire la* 2e *leçon ; elle a pour titre* : « Pour être vraiment heureux, il faut vivre pour autrui. »

P. 85. — *Lire la* 14e *leçon ; elle a pour titre* : « Les devoirs envers les autres hommes. La Solidarité. Justice et Fraternité. »

Pp. 93 à 125 — 15e, 16e, 17e, 18e, 19e leçons : Devoirs de Justice.

Pp. 127 à 146 — 20e, 21e, 22e, 23e leçons : devoirs de Fraternité.

Manuel d'Education morale, civique et sociale, par E. Primaire.

Tout le livre serait à citer. Il n'est point de page où ne domine le sentiment de fraternité, de solidarité. C'est le livre qui s'attache à former l'homme et le citoyen ; c'est, suivant la formule de l'auteur, le « **livre de morale et de civisme** ». Il est fait tout entier de **morale sociale** ; nous avons déjà dit que nous n'en admettons pas d'autre ; l'homme, en effet, n'a pas le droit de se considérer isolé dans la société : placez un homme seul dans une île déserte, il n'a que faire de morale (fût-ce celle de Compayré, Mabilleau, Jost ou Dupuy).

Nous répondrons immédiatement à cette objection que plusieurs maîtres nous ont faite : Le livre de Primaire est « trop élevé » pour les enfants de nos écoles, disent-ils. Que les maîtres lisent attentivement le livre de Primaire ; qu'ils le relisent, qu'ils s'inspirent des sentiments de

haute moralité qui l'ont inspiré ; alors le livre deviendra lumineux ; les explications viendront d'elles-mêmes qui devront le mettre à la portée de l'enfant. D'ailleurs, qu'on sache bien qu'il n'est pas d'enseignement « trop élevé » quand il s'adresse à la justice, à la bonté, au cœur de l'enfant ; l'intelligence saisit parfois difficilement, lentement, le problème ou la théorie ; la mémoire est souvent rebelle ; mais la raison est toujours apte à saisir la notion du juste et la notion du bien.

Qu'on lise, entre autres, dans Primaire, la 1re leçon (*le Progrès humain*), la 4e (*Egalité des Personnes humaines*), la 5e (*Le Respect d'autrui*), la 9e (*la Société est indispensable à l'homme*), la 10e (*Les Bienfaits des morts*), la 11e (*La Solidarité sociale*), la 12e (*La Dette sociale*), la 13e (*La Dette sociale ; nécessité de la justice*), les 23 leçons relatives à la Patrie, les 16 leçons de *Morale sociale* et enfin les 5 dernières leçons : *Résumé et Conclusion de la Morale.*

D. — Questions sociales.

Qu'on ne s'imagine pas ici que nous allons demander à l'instituteur de se faire, à l'école, l'apôtre des doctrines et des revendications socialistes. Nous l'avons déjà dit : nous ne concevons pas plus un dogmatisme socialiste que le dogmatisme bourgeois qui sévit à l'école primaire.

Nous voulons seulement qu'on ne dénature pas nos doctrines quand on les cite. Nous voulons surtout qu'on rende l'enfant bon et honnête. C'est sur sa bonté, c'est sur son honnêteté que nous comptons.

Veut-on un exemple ? C'est Maurice Bouchor qui nous le donnera.

M. Maurice Bouchor commente ainsi la poésie de Victor Hugo : *Si le sort t'a fait riche...* :

« Les grandes inégalités de fortune qui, malgré la Révolution, subsistent encore parmi nous sont, je l'espère, destinées à disparaître. Le luxe des uns est fait de la misère des autres. Un homme qui, pour nourrir sa famille, n'a qu'un maigre salaire et qui est toujours exposé à le perdre n'a pas la part de bien-être et la liberté d'esprit nécessaires à un citoyen, à un homme. Il est parfois obligé, pour vivre, d'accepter une situation qui ressemble à la servitude ou même de sacrifier ses convictions

les plus chères. *Nous devons nous efforcer de remédier à cet état de choses*, non point par des émeutes sauvages, qui ne feraient que des ruines, mais *par une meilleure organisation du travail et une répartition plus équitable de la richesse.* Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. D'utiles réformes ont déjà été accomplies ; d'autres sont à l'étude ; l'Etat, les bons citoyens, les groupes de travailleurs, doivent poursuivre sans relâche l'œuvre du progrès social... (1) »

E. — Impartialité. — L'histoire utile.

Nous avons précédemment montré la *partialité* d'un grand nombre de nos historiens primaires. Nous avons pris comme exemples les jugements portés par eux sur la Commune. C'est encore **Maurice Bouchor** que nous leur opposerons. Voici la belle page qu'il a écrite dans son livre de **Morceaux choisis de Victor Hugo**. Que les auteurs à venir y sachent trouver une leçon d'**impartialité** !

P. 41. — « .. Ce n'était pas assez de malheur : une guerre civile éclata. Ces événements sont encore trop près de nous pour que nous puissions les juger avec sang-froid. Je crois cependant devoir remarquer deux choses. Lorsqu'une révolution a triomphé, comme en 1789 et en 1830, tout en déplorant les excès commis, s'il y en a eu, on ne désapprouve pas le mouvement révolutionnaire. Au contraire, lorsque la révolution a été vaincue, comme en 1848 et en mai 1871, on semble considérer l'idée même d'une insurrection comme criminelle. Ensuite, est-ce de gaieté de cœur et pour son plaisir qu'une population très nombreuse, après une guerre longue et terrible, va prendre les armes et se révolter ? Non. Pour en arriver là, il a fallu qu'elle souffrît bien cruellement. Paris était exaspéré d'avoir été si mal conduit pendant le siège ; la paix acceptée le révoltait ; l'Assemblée lui témoignait sa défiance et son hostilité en voulant faire de Versailles la capitale politique de la France ; elle méditait, en outre, de détruire la république et de rétablir la monarchie »...

« ... Je ne dis pas tout cela pour justifier la Commune de Paris, qui peut être jugée très diversement, et dont les idées révolutionnaires étaient loin d'être claires et bien définies : je le dis pour expliquer une insurrection qui, ayant éclaté en face de l'ennemi, semblerait, sans les raisons que j'ai rappelées, un acte de démence inexplicable.

« ... Dans la fureur de la lutte, de graves excès furent com-

(1) Nous recommandons très instamment aux instituteurs républicains de se procurer le volume de Maurice Bouchor. Ils y trouveront de très bons sujets de lecture et de récitation, et la lecture des commentaires sera un excellent enseignement social pour les enfants.

mis de part et d'autre : ceux-ci fusillèrent des prisonniers ; ceux-là, des otages.

« ... Puissions-nous, par notre bonne volonté à tous, en travaillant de tout notre cœur à faire une société plus juste, plus fraternelle, et par un sincère esprit de conciliation si de nouveaux conflits éclataient, puissions-nous éviter le retour de telles calamités. »

***

Nous avons d'autre part montré que les livres d'histoire de nos écoles sont dans la plupart des cas de fastidieuses énumérations de dates et de faits. On enseigne, sans souci de faire concourir l'histoire à l'éducation sociale et civique.

Nous sommes heureux d'avoir à louer l'esprit dans lequel sont conçus les livres de MM. Devinat, Calvet, Aulard et Debidour. Ce sont des livres nettement républicains.

M. Devinat (Histoire de France) (1) a eu le souci de simplifier l'enseignement des faits ; il s'est attaché à :

« Mettre en plein relief, par des compositions illustrées et détachées du texte, les grandes idées, les grands événements ou les grands hommes qui dominent dans le développement de notre race, et le faire d'une façon si sensible et si attrayante, par l'anecdote et l'image combinées, que les élèves les moins attentifs s'y portent d'eux-mêmes et sans effort ;

« Faire apparaître, autant que possible, derrière le brillant cortège de souverains, de ministres et de chefs d'armée, qui défile en haut, la condition, les sentiments et les mouvements du peuple qui travaille et qui souffre en bas ;

« Donner une place prépondérante (la moitié du volume) à la France contemporaine issue de la Révolution française. »

Nous citerons à titre d'exemples :

P. 9 : Les Serfs au moyen âge ; p. 11 : les Bourgeois au moyen âge ; p. 15 : l'Eglise au moyen âge ; p. 17 : la Noblesse au moyen âge ; p. 19 : Progrès de la Royauté au moyen âge ; p. 75 : les Jésuites ; p. 109 : le Despotisme, la Révocation de l'Edit de Nantes ; pp. 121, 123 : Comment le Peuple se détacha de la Royauté ; p. 135 : Voltaire ; p. 137 : Rousseau ; p. 139 : Turgot ; pp. 141, 143 : Vie d'un Artisan au XVIIIe siècle ; p. 155 : Analyse de la Déclaration des droits de l'homme ; p. 195 : Rétablissement de l'autorité, la Dictature ; p. 197 : le Concordat ; p. 205 : un Peuple qui se défend (les Espagnols et Napoléon Ier) ;

(1) Société française d'édition d'art.

p. 213 : le Despotisme impérial; p. 221 : le Trône et l'Autel; p. 223 : le Retour des Emigrés ; p. 233 : le Régime parlementaire ; p. 235 : la Presse ; p. 249 : Histoire d'un Crime, le 2 décembre, etc., etc...

***

M. Calvet (Histoire de France) (1) a eu l'heureuse inspiration de faire suivre son cours d'histoire — rédigé d'ailleurs dans un esprit sincèrement républicain — d'une revision générale dans laquelle il montre la marche de la civilisation en France à travers les siècles : gouvernement, institutions, vie publique, vie privée, mœurs.

C'est un heureux moyen d'éducation civique ; on conçoit combien il sera profitable à l'enfant d'établir la comparaison entre ce qui existait autrefois et ce qu existe aujourd'hui. C'est d'ailleurs parce qu'elle permet de telles comparaisons que l'étude de l'histoire est justifiée à l'école primaire, où elle doit avoir pour seul but de contribuer à l'éducation civique de l'enfant.

Nous nous bornons à citer les seuls titres des Leçons de Revision dans le livre de M. Calvet :

La Formation territoriale de la France. — Formation de l'Empire colonial français. — Le Gouvernement (progrès de l'esprit démocratique). — L'Administration (excès de centralisation). — La Justice (développement dans le sens humanitaire). — Les Finances (Progrès dans le sens démocratique, répartition plus équitable des charges publiques). — L'Instruction publique (diffusion de l'enseignement et neutralité de l'Ecole). — L'Armée et la Marine (constitution de la nation armée). — Le Clergé (subordination de l'Eglise à l'Etat et perte des privilèges du clergé). — La Noblesse (fusion avec les autres classes et perte des privilèges politiques). — Tiers-Etat (élévation progressive de la Bourgeoisie. Le suffrage universel et le gouvernement populaire). — La vie privée (les progrès accomplis, et ceux qu'il reste à faire). — L'Agriculture (les progrès accomplis). — L'Industrie et le Commerce (les progrès ; les difficultés présentes).

Ces citations suffisent à montrer que M. Calvet s'efforce de donner à l'enseignement de l'histoire une conclusion profitable ; mais nous devons dire maintenant que, dans l'état actuel de l'enseignement primaire, la méthode de M. Calvet a bien des chances de ne pas

---

(1) Bibliothèque d'Education, 15, rue de Cluny.

être suivie, et les quarante pages qui sont l'essentielle substance de son livre d'histoire ne seront probablement pas feuilletées. On se préoccupe en effet dans nos classes primaires de préparer au certificat d'études, et pour cela on « bourre » l'enfant de dates et de faits. Nous indiquerons tout à l'heure quel remède nous voudrions voir apporter à ce mal.



MM. Aulard et Debidour (Notions d'histoire générale et histoire de France) ont fait preuve dans leur travail d'un esprit franchement démocratique et laïque, comme il convient quand on s'adresse à des enfants qui seront citoyens d'une République. Ils ont indiqué la cause des faits, en ont dégagé les conséquences et montré les auteurs responsables, afin de prémunir l'enfant, le futur citoyen, contre les tentatives possibles de retour aux choses du passé.



CONCLUSION. — Nous avons examiné *quelques* bons livres. Il en est peut-être quelques autres ; nous ne les avons pas entre les mains. Les instituteurs sauront d'ailleurs les reconnaître.

Mais il faut que les livres honnêtes et sains deviennent nombreux dans quelques années. Pour cela, qu'on se mette à l'ouvrage. *Tout est à faire*, ou presque tout : *tout est à créer.*

VIII

Mesures à prendre

Ce sont des *mesures immédiates* que nous proposons ; on a pu voir que la nécessité est pressante.

1° Le Ministre instituera une *commission* chargée, — à l'exclusion des commissions départementales, — de choisir les livres d'éducation morale, de lecture expliquée, d'histoire et d'éducation civique. Cette commission sera composée de Membres du Parlement, qui s'adjoindront des professeurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire, et surtout des instituteurs primaires. Il est juste que ce soit la Nation qui, par l'intermédiaire de ses représentants, désigne les livres d'éducation destinés à ses enfants.

2° Cette commission devra d'urgence :

a. — Reviser les programmes en fixant d'une manière très précise l'esprit dans lequel doivent être donnés l'enseignement moral et l'enseignement civique, et en accordant une place prépondérante à ces deux enseignements sacrifiés jusqu'à ce jour.

b. — Substituer aux listes départementales une liste unique en excluant sans pitié les livres insignifiants (1) et ceux qui ne répondent pas à l'idéal démocratique.

3° Etant donné l'urgence, cette commission proposera au ministre de mettre au concours dans le plus bref délai :

a. — La composition d'un *Livre de morale et de Lectures éducatives* où le fondement de la morale soit l'Idée de Société (2).

b. — La composition d'un *Livre d'Histoire et d'Education civique* (2).

4° Dans toutes les écoles de France, le « Livre de morale et de Lectures éducatives », le « Livre d'Histoire et d'Education civique » **devront être fournis gratuitement aux élèves** du cours supérieur pour que ces volumes, emportés après l'école, deviennent le guide de l'adulte et le compagnon du citoyen.

5° La Commission proposera une réforme radicale du Certificat d'Etudes et instituera une « épreuve de morale et d'éducation civique » indépendante de l'épreuve de rédaction. Cette épreuve sera la sanction de l'enseignement préconisé ci-dessus.

La Commission précisera dans quel esprit les interrogations d'histoire seront faites aux épreuves orales de cet examen.

---

(1) Les livres insignifiants sont aussi dangereux que les mauvais. Il ne suffit point de ne pas semer de mauvaise herbe, il faut encore répandre le bon grain.

(2) Il est entendu que plusieurs volumes pourraient être primés.

AUX ÉDUCATEURS RÉPUBLICAINS

Instituteurs, la République vous demande un enseignement **laïque** et **républicain.**

Dans les listes départementales, **que vous établissez**, on trouve en grande majorité des livres **propres à former des nationalistes et des cléricaux**.

La faute ne vous en est pas **entièrement** imputable.

Vous n'avez pas toujours pu résister à l'impulsion de chefs traîtres à la République ; vous avez dû souvent lutter pour obtenir l'inscription de livres nouveaux qui vous paraissaient répondre mieux que les anciens aux exigences et aux aspirations de l'esprit moderne. Il ne vous a pas toujours été possible de procéder aux radiations qui vous semblaient nécessaires.

Et c'est ainsi qu'on trouve sur les listes ces livres antédiluviens que nous avons dénoncés à l'opinion publique. Et c'est ainsi que vous avez laissé dans les mains des bons laïques cléricaux (trop nombreux parmi nous) **des armes contre la République**, qui a créé l'enseignement laïque.

Après les récentes victoires de l'esprit laïque et républicain sur l'esprit clérical et nationaliste, la République a le droit de vous demander DES GAGES de votre républicanisme et de votre laïcité.

Vous les lui donnerez en **rayant impitoyablement** sur vos listes les livres de Morale, d'Education civique, d'Histoire, de Lectures éducatives, qui n'ont pas un caractère absolu de laïcité ou qui n'inspirent pas un patriotisme raisonné.

Ils sont peu, dites-vous, ceux qui resteront !

Tranquillisez-vous ; ils reviendront nombreux dans quelques années. Il n'est rien qui éclaire la « religion » de MM. les Editeurs comme le **déficit**.

Personnellement, nous n'avons pas dressé des listes de proscription. Nous avons simplement dénoncé le

mal. La tâche vous reste entière. Vous l'accomplirez. Vous analyserez les livres qui figurent sur les listes; vous ne conserverez que ceux qui répondent absolument aux exigences de l'**Esprit moderne**.

Et si vous avez besoin pour accomplir cette tâche nécessaire d'un critérium pour vous guider, vous vous en rapporterez à cette définition de l'esprit moderne que donne excellemment notre collègue Georges Petit :

« Je définis **l'esprit moderne** en disant qu'il est à la fois : l'esprit scientifique, l'esprit laïque, l'esprit social.

Il est *scientifique* par sa méthode, car il répudie les hypothèses invraisemblables et dangereuses, ne se contente pas d'affirmations dogmatiques, mais exige des preuves, des expériences, des vérifications ; repousse la foi aveugle, recherche la vérité, s'éclaire de la raison.

Il est *laïque* par ses exigences. Quiconque en est animé « refuse aux religions qui passent le droit de gouverner l'humanité qui dure, combat l'esprit de haine qui souffle des religions et qui fut cause de tant de violences, de tueries, de ruines, ne prend son parti d'aucune ignorance, livre bataille au mal, au nom de la justice. »

Il est *social* par ses aspirations. Il poursuit la réalisation d'un idéal de bonté, de justice, d'émancipation. Il s'oppose à l'exploitation de la majorité par quelques puissants et recherche le maximum de bonheur et de science pour le plus grand nombre, l'amélioration du sort des humbles, des pauvres, des souffrants.

Aussi, **ne répondent pas aux exigences et aux aspirations de l'esprit moderne**, les livres qui :

Sous prétexte de méthode, empruntent au catéchisme le procédé des questions fixes et des réponses immuables, sans discussion, ni appel à la raison (Ex : Collection Ch. Dupuy) ;

Sous prétexte de spiritualisme, ont une tendance cléricale et confessionnelle et révèlent une mentalité catholique (ou protestante) chez leurs auteurs ;

Sous prétexte de tolérance politique, évitent de dire la vérité sur les méfaits des rois et des empereurs ;

Sous prétexte de tolérance religieuse, oublient de signaler les monstrueux abus et les horreurs sanglantes dont les religions sont responsables ;

Sous prétexte de patriotisme, excitent la haine de l'étranger, l'admiration pour les guerriers, le désir de la guerre, l'aspiration vers les conquêtes et les revanches ;

Sous prétexte de défense de la propriété, renferment des *insinuations* plutôt que des objections contre la doctrine socialiste, dont ils méconnaissent totalement les intentions humanitaires.

Vive l'Ecole laïque républicaine !

CONCLUSIONS

Le Remède

Et voilà ce qu'on enseigne dans nos écoles communales ; voilà tout ce que symbolisent les crucifix de la laïque. Morale, instruction civique, grammaire, histoire, géographie, histoire naturelle, images, bons points, chansons, tout est clérical. L'arithmétique elle-même raconte la « gloire de Dieu » et prouve par « la règle de trois » le mystère de la Trinité.

Les pères et mères de famille républicains devront s'assurer que leurs enfants n'ont pas entre les mains les livres pernicieux signalés dans cette brochure. S'ils ont vraiment souci de donner à leurs fils et à leurs filles une éducation libérale, s'ils veillent à leur santé spirituelle autant qu'à leur santé physique, ce petit mémento de prophylaxie scolaire leur rendra les mêmes services qu'un traité d'hygiène domestique.

Dans l'espèce, il s'agit d'hygiène nationale. Pour défendre l'école cordicole, les avocats du Gésu invoquent sans cesse le droit du père, autrement dit le droit du « Bon Père ». Montrons-leur qu'il y a aussi en France des pères de famille libres penseurs.

C'est à ceux-là que je m'adresse. Secondez notre effort, aidez-nous à laïciser la laïque, faites lire autour de vous cette brochure, et joignez vos protestations aux nôtres. Nous déterminerons ainsi par tout le pays un tel mouvement d'opinion, que nous emporterons toutes les résistances et que nous chasserons enfin le curé de l'école.

***

Quels sont ses plus malfaisants complices ?

LES ÉDITEURS.

C'est à eux, et peut-être à eux seuls, qu'il convient de s'en prendre, si l'on cherche à guérir le mal.

Tous les instituteurs et professeurs savent comment

et par qui sont « fabriqués » la plupart de nos livres scolaires.

Dès qu'un maître est nommé inspecteur, il ne manque pas de recevoir la visite d'un de nos fabricants de bondieuserie laïque.

— Voulez-vous écrire un manuel pour notre maison ?

Si le nouvel inspecteur hésite, objecte qu'il n'a pas le temps :

— Oh ! qu'à cela ne tienne, dit l'éditeur ; votre nom nous suffit.

Là-dessus, moyennant un salaire de famine, on charge quelque pauvre diable de composer le manuel, ou plus simplement de « retaper » un rossignol de la librairie. L'inspecteur revoit négligemment les épreuves, y fait quelques retouches par acquit de conscience — s'il est consciencieux — et signe l' « ouvrage ». En même temps, il signe avec la maison X... un traité qui le lie pour dix ou vingt années, et lui assure une rente viagère dont l'importance varie avec celle de sa fonction.

On imagine sans peine que pour l'éditeur, l'affaire est excellente, car l'écoulement du livre est assuré. Qu'il paraisse sous le nom de quelque inspecteur général, et l'édition peut atteindre très rapidement deux ou trois cent mille. Comment, par exemple, si l'inspecteur général est l' « auteur » d'une grammaire latine, tous les professeurs de lettres qui ont quelque souci de leur avancement auraient-ils l'imprudence de recommander à leurs élèves une autre grammaire ? Il est de toute évidence que la grammaire de M. l'inspecteur général est la meilleure de toutes les grammaires ; si elle est mauvaise, on ne commencera à s'en apercevoir, ou du moins on n'osera le dire que le jour où M. l'inspecteur général sera mis à la retraite ou trépassé. Et alors l'éditeur en sera quitte pour recommencer le même coup avec son successeur.

Pour « lancer » de tels livres, on voit que les frais de publicité sont réduits au minimum. C'est à peine s'il est besoin, quand l'inspecteur commence sa tournée. d'envoyer un commis voyageur qui suit le même itinéraire et se charge de rappeler plus ou moins discrètement aux intéressés l'incomparable mérite des ouvrages auxquels M. l'inspecteur a bien voulu attacher son nom. Le représentant de la librairie attend les professeurs à la sortie de leur classe, ou les fait appeler au parloir pour leur débiter son petit boniment.

Dans l'enseignement primaire comme dans l'enseignement secondaire, du haut en bas de l'échelle, c'est le

même jeu. Et je ne recherche pas s'il faut prononcer ici les gros mots de chantage ou de simonie ; bornons-nous à constater que la plupart des grands et petits chefs de l'Université sont aux gages des libraires, qui sont presque tous cléricaux.

***

Mais ils sont surtout commerçants, et comme ils disposent de tous les moyens et de tous les hommes nécessaires pour faire rédiger ou modifier les programmes, il est tout naturel qu'ils en usent au profit de leur industrie.

— Je ne m'explique pas, me disait naguère un brave père de famille, que d'une part la pédagogie française soit si routinière, et que d'autre part on change si souvent les programmes.

C'est pourtant assez facile à comprendre : MM. les éditeurs, dont le trust occulte nous fait la loi, s'en tiennent aux menues additions ou corrections superficielles, qui leur permettent de vendre de nouveaux volumes, mais ne les obligent pas à publier de nouveaux ouvrages. Je veux dire qu'ils nous resservent indéfiniment le même poisson, à des sauces différentes. Les nègres et sous-nègres de la littérature scolaire « cuisinent » les vieux manuels, en un tour de main, et les éditions se multiplient : c'est le triomphe du vieux neuf — et de la routine. « L'Université est si vieille, disait Montesquieu : faut-il s'étonner qu'elle radote quelquefois ? » Si elle radote plus que jamais, ce n'est pas toujours sa faute, mais celle des exploiteurs, qui lui imposent la plus odieuse tyrannie spirituelle, empoisonnent la jeunesse française et bernent la République.

N'oublions pas que tous les grands éditeurs classiques sont à la fois les « fournisseurs » des écoles laïques et des écoles flamidiennes.

Ce qui leur permet de tirer deux moutures du même sac.

Ils publient, par exemple, deux éditions de la même grammaire, l'une destinée aux élèves de Jean Coste, l'autre à ceux du Frère Gorgias. Les deux grammaires, du même auteur, ne diffèrent que par les exemples, et les exemples ne diffèrent que par leur degré de cléricalisme.

Naguère, un commis de librairie confondit deux commandes, et envoya aux écoles laïques les volumes des-

tinés aux ignorantins. C'est à peine s'il y eut quelques protestations ; la plupart des maîtres ne semblèrent pas s'apercevoir qu'on leur avait doublé la dose de bondieuserie.

Un peu plus, un peu moins, ce n'est pas une affaire ; ou ce n'est une affaire que pour l'éditeur qui fera désormais l'économie d'un tirage. L'Eglise est si bien maîtresse de nos écoles, qu'il n'y a plus besoin de se gêner : demain, sans doute, les élèves de Jean Coste se serviront des mêmes manuels que les élèves du Frère Gorgias ; et c'est ainsi que sera réalisée « l'unité nationale ».

Demain ? Non, c'est déjà fait. Nous avons vu, nous avons démontré par mille exemples, que nos empoisonneurs publics livrent de part et d'autre la même marchandise. Ici et là, ce sont les mêmes ordures, cléricales et nationalistes.

***

Il n'est qu'un seul moyen de les balayer. C'est d'obtenir du Parlement le vote d'une loi, qui contiendrait ces trois dispositions essentielles :

1° Les livres scolaires seront choisis par une commission spéciale, constituée démocratiquement et indépendante du ministère de l'Instruction publique.

2° Ces livres scolaires ne porteront pas de nom d'auteur.

3° Ils seront édités par l'Etat et fournis gratuitement à tous les écoliers.

A la caserne, l'Etat nous offre gracieusement des fusils perfectionnés. C'est bien le moins qu'à l'école il offre de même à tous les petits citoyens les premiers livres, où ils apprendront à penser librement et à aimer la République. Qu'on leur donne de bons manuels et l'on pourra faire demain l'économie des flingots.

Le livre tuera le fusil.

GUSTAVE TÉRY.

Paris. — Imprimerie de la Bibliothèque d'Éducation.

Aux Pères de Famille

XEMPLE DE PÉTITION à adresser aux
utés (en même temps qu'aux **Conseils mu-
paux**, dans les communes qui donnent les four-
es gratuites).

n peut aussi rédiger des pétitions et les adresser
. Gustave Téry, rédacteur à la *Petite République*,
en fera usage auprès des pouvoirs publics.)

auser aussi amicalement à ce sujet avec l'Institu-
)

soussigné ________, *demeurant à* ________,
rtement de ________, *proteste contre le* **carac-
dogmatique** *de l'enseignement donné à mon
nt dans l'école de* ________

*demande que dans les écoles laïques républicaines
eignement soit* ***laïque et républicain.***

Signature :

AVIS AUX INSTITUTEURS

La *Petite République* désirant procurer des avantages ***spéciaux aux Instituteurs***, qui doivent être les pionniers de l'Idée laïque et sociale, inaugure à leur intention le tarif suivant d'abonnement à partir du 1er juin 1903 :

3 mois : **3** fr. **50** (au lieu de **4** fr. **50**)
6 mois : **6** fr. **50** (au lieu de **9** fr. »)
1 an : **12** fr. » (au lieu de **18** fr. »)

